

STOP
AU CAMBRIOLAGE !

Besoin de Protéger
vos Biens et de
Sécuriser votre Famille

01 600 00 00

LA SEMAINE
AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3514 du Vendredi 24 Juillet 2015 - 63^{ème} Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

4^e édition du forum Forbes Afrique 2015



Les chefs d'Etat présents à la cérémonie.

La révolution numérique,
un véritable atout pour
la croissance inclusive
du continent

(P.3)

Diocèse de Dolisie

Mgr Manamika
a lancé un projet
agricole, avec
l'appui de l'Eglise
sœur d'Italie

(P.12)

Journée des Aet (Anciens enfants de troupe) du Congo

Sous le signe
de toujours servir la
patrie, avec honneur
et dignité



Inauguré en 1996 et réhabilité cette année, le monument des A.e.t est une fierté nationale. (P.7)

Société V.m.k

L'usine d'assemblage de téléphones
Elikia désormais implantée à Brazzaville

(P.3)

O.c.e.a.c

Garantir aux populations
l'accès aux médicaments de qualité

(P.5)

Point de vue

La couverture maladie universelle
au Congo: quels enjeux et quels défis?

(P.19)

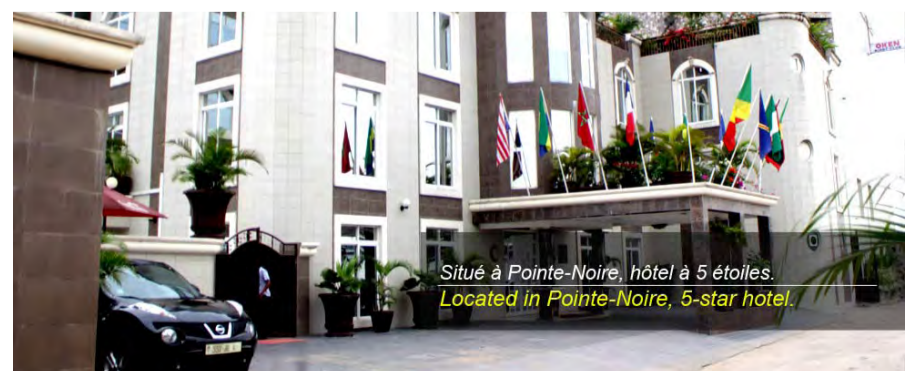
10^e édition du Fespam

La fête
à format
réduit a
baissé ses
rideaux

(P.21)



Séjournes à Pointe-Noire,
sans dormir n'importe où !
Choisissez
OKEN PALACE HOTEL



*Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.*



LCB BANK
 Direction Organisation & Systèmes d'Information
 Avenue Amilcar Cabral
 BP 2889
 République du Congo Brazzaville

Dans le cadre de son projet de modernisation Informatique, la LCB Bank souhaite identifier un partenaire avec qui elle pourra rénover l'infrastructure informatique de ses agences en 2015 puis assurer la maintenance pour les trois (3) années à venir.

Le présent document est un appel à candidatures (RFI) précédant l'appel d'offre qui sera lancé par LCB BANK concernant le remplacement d'une partie de son parc micro-informatique, périphériques, serveurs et réseau local, ainsi que des services d'intervention et maintenance sur ses différents sites de Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo, Dolisie, Nkayi, Ouesso, Ngombe.

Cette première étape a pour objectif de rassembler les informations nécessaires à la sélection des sociétés qui participeront à l'appel d'offres.

Cet appel d'offres couvrira un ensemble de prestations pour lesquelles les capacités et compétences nécessaires sont sommairement décrites ci-après.

Il sera attendu du prestataire la capacité d'intervenir en support et maintenance sur les sites de manière coordonnée avec un autre prestataire en charge du Service Desk (incident, problème, sollicitations et calendrier des déploiements).

1. LES MODALITES DE REPONSE:

La candidature sera remise en format électronique à dpmo@lacongolaisedebanque.com avant le 24/07/2015

Il est expressément demandé aux fournisseurs de se conformer au cadre de réponse spécifié ci-après. Toute offre ne répondant pas à cette demande sera considérée comme non émise.

Aucune information complémentaire ne sera fournie lors de cette phase de sélection mais une présentation détaillée pourra être demandée au soumissionnaire.

- Description du soumissionnaire, présence locale et internationale dont le Maroc, stratégie de développement, organisation, partenariats, moyens et plans de formation, contacts nominatifs.

- Attestations notamment d'assurance en responsabilité, RCCM, NIU, N° Matricule, CNSS, patente de l'année en cours ou certificat de moralité fiscale et toutes autres documents pouvant être requis au regard de la législation locale.

- Capacité à intervenir sur les technologies suivantes: courant fort/faible, onduleurs, équipements stations satellites, équipement radio, équipements réseaux locaux et parc bureautique, distributeurs et terminaux bancaires, vidéo-surveillance, visioconférence...

- **Compétences et certifications sur les technologies Cisco, Microsoft, Hewlett-Packard, Wincore, AGS Ps'Soft, BMC FootPrint, Acronis Snap Deploy.**

- Capacité à prendre en charge les demandes en 15 minutes, à intervenir sur chacun des lieux géographiques d'implantation de la banque en 4 heures ouvrées du Lundi au Samedi, de 7h30 à 17h30 pour à minima Brazzaville et Pointe-Noire.

- Capacité à s'engager sur des résultats et non des moyens, ces résultats étant mesurés par des d'indicateurs quantifiés et contractuels pour lesquels le fournisseur devra fournir la preuve de l'atteinte de ses objectifs.

- Capacité à proposer les équipements sous forme de services (lot optionnel du dossier). Une alternative

Leasing sera la bienvenue.

- **Certifications méthodologiques ITIL, eSCM.**

2. PLANNING INFORMATIF DE LA CONSULTATION:

06/07/2015	Lancement de l'Appel à candidature
24/07/2015	Date limite de réponse à l'Appel à candidature
03/08/2015	Lancement de l'Appel d'offre aux soumissionnaires présélectionnés
29/08/2015	Date limite de réponse à l'Appel d'offre
10/09/2015	Choix fournisseur(s) retenu(s)
01/10/2015	Démarrage de la phase de transition
01/01/2016	Validation de la phase de transition et démarrage phase récurrente soumise à SLA.

4^e édition du forum Forbes Afrique 2015

La révolution numérique, un véritable atout pour la croissance inclusive du continent

travers les thématiques: «*décollage digital du continent: le défi des infrastructures; le numérique, vecteur de croissance inclusive pour l'Afrique; le e-commerce en Afrique: comment dépasser les contraintes?*». Les journalistes Ele Asu (Canal+), Patrick Fandio (Tf1)

Le magazine économique Forbes a organisé la 4^{ème} édition Forum Forbes Afrique, mardi 21 juillet 2015, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères, à Brazzaville, sous le patronage du président de la République, Denis Sassou-Nguesso, sur le thème: «la révolution numérique: accélérateur de la croissance africaine».

La quatrième édition, retransmise en direct à la radio et à la télévision nationale, comme les précédentes éditions, a connu la participation de plusieurs hautes personnalités du monde politique et économique, parmi lesquels deux chefs d'Etat, le président ivoirien, Alassane Ouattara, qui a fait une communication sur les progrès réalisés en Côte d'Ivoire, dans le domaine des télécommunications numériques, et le président du Ghana, John Dramani Mahama, qui a répondu aux questions sur l'expérience de son pays; l'ancien président israélien, Shimon Peres; l'ancien président polonais Aleksander Kwasniewski, l'ancien président de la commission de l'Union européenne José Manuel Barroso; l'ancien premier ministre italien Mario Monti; l'ancien premier ministre du royaume de Belgique Guy Verhofstadt; la liste n'est pas exhaustive. Après le mot de bienvenue de Sylvain Lekaka, président du conseil d'administration de Forbes Afrique, le président Denis Sassou-Nguesso a prononcé le mot d'ouverture, dans lequel il a relevé l'importance des technologies de la communication

dans le développement des pays africains. «Grâce aux formidables innovations apportées par l'Internet et le téléphone mobile, l'Afrique vit donc sa révolution numérique. Cette révolution numérique est un véritable atout, pour la croissance inclusive du continent».

«L'Afrique est le continent où la révolution numérique se vit avec effervescence. Avec plus de 700 millions d'abonnés mobiles plus que les Etats-Unis et l'Europe, un taux de connexion qui explose et des revenus issus d'Internet qui représentent déjà 3,7% du P.i.b du continent africain, plus de trois fois la part qu'ils représentent dans les économies développées, le réseau tisse rapidement sa toile», a-t-il affirmé.

A ce propos, le président ivoirien Ouattara a lancé un appel à ses compatriotes africains: «La croissance de l'Afrique et sa compétitivité au plan international reposent en partie sur notre capacité à nous approprier les Technologies de l'Information et de la Communication. Nous devons créer un environnement propice et mettre en place les mécanismes permettant aux T.i.c de devenir un véritable



Le président congolais Denis Sassou-Nguesso.



Le président ivoirien Alassane Ouattara.



Une vue des participants.

levier du développement». Dans cette perspective aussi, Abdoulaye Bio Tchane, ancien premier ministre du Bénin, président du conseil d'administration du Fonds africain de garantie, a présenté une étude sur la révolution du numérique en Afrique: le saut qualitatif pour fournir les biens et services. D'après lui, les études récentes montrent

qu'en 2025, l'Afrique aura 50% d'abonnés au mobile. 50% d'Africains auront accès à l'Internet, par le mobile. Ce qui donnera 600 millions d'utilisateurs, de consommateurs.

Avec un taux de connexion qui explose et des revenus qui représentent actuellement 3,7% du produit intérieur brut du continent

africain, dépassant trois fois la part des pays développés, l'espoir dans la diversification des économies des pays africains est permis. Sans doute, l'Internet et le téléphone mobile, de pair avec l'électricité, constituent de véritables moteurs du développement de l'Afrique. De la vendeuse du marché au conducteur de taxi-moto, en passant par le paysan dans son champ, le téléphone portable est devenu un outil de première nécessité, a-t-on appris dans les différents panels qui se sont succédés. Par contre, a précisé un expert, la cybercriminalité reste un goulot d'étranglement pour les économies africaines. A titre d'exemple, «en Afrique du Sud, les cyber-crimes ont fait perdre à l'économie 573 millions de dollars», selon lui.

Trois panels ont constitué l'ossature de ce forum à

Moyen-Orient) et Olivier Galzi (ITélé) et Christine Ockrent (journaliste et écrivain) se sont succédés pour animer les différents ou des personnalités et experts locaux et d'ailleurs, ont mis en branle leurs savoirs dans le domaine: Paul Krugman (Etats-Unis), professeur d'économie au Cuny graduate center et Prix Nobel d'économie 2008; Thierry Lézin Mougalla, ministre congolais des postes et de télécommunications et les personnalités déjà citées, etc.

Au regard de la richesse des interventions, le chef de l'Etat congolais a établi que «si l'Afrique a raté le train des précédentes révolutions industrielles, aujourd'hui, l'Afrique n'a pas raté le train de la révolution numérique».

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Société V.m.k

L'usine d'assemblage de téléphones Elikia désormais implantée à Brazzaville

La société V.m.k créée et dirigée par Verone Mankou, a implanté à Brazzaville, une usine d'assemblage de téléphones smartphones de sa marque, Elikia. L'inauguration officielle de cette usine située au quartier Mpila, au centre-ville, a eu lieu mercredi 22 juillet 2015, sous le patronage du ministre d'Etat Isidore Mvouba, ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé, en présence de Thierry Lézin Mougalla, ministre des postes et des télécommunications, Yvonne-Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, Alain Akouala-Atipault, ministre à la présidence chargé des zones économiques spéciales, et Raphaël Mokoko, ministre délégué, chargé du plan et de l'intégration et autres personnalités.



Un des employés de l'usine dans l'atelier d'assemblage.

L'usine de fabrication des téléphones Elikia prouve que la République du Congo, peut compter sur le génie de ses «tech entrepreneurs» comme Verone Mankou, pour booster le secteur des technologies de l'information et de la communication, en créant des emplois. «Verone est un exemple. Il a créé 80 emplois directs grâce à sa société. L'ambition du président de la République pour industrialiser notre pays est de permettre aux jeunes congolais d'accéder à la propriété industrielle comme Verone Mankou qui a son entre-

prise», a confié le ministre Akouala-Atipault, qui, aux côtés de ses collègues ministres, a apprécié les installations de cette étoile montante. L'usine est dotée d'une salle de production, d'une ligne de montage de téléphones, d'un emballage, des sections entretien et réparation, d'une salle de test des nappes intérieures de téléphones, d'un générateur d'énergie, etc.

Sous la supervision d'une équipe de chinois, les techniciens de cette usine l'usine (certains détenteurs d'un bac en électronique et licenciés en génie électronique)

montent les pièces fabriquées en Chine, notamment les plaques, les claviers lumineux blancs, les cartes mères, les écrans et effectuent les tests de fréquences réseau des téléphones, pour fabriquer le smartphone Elikia. La production est prévue à 1000 téléphones par jour. Seulement, il se pose un problème de main d'œuvre qualifiée. Conséquence, la production ne varie qu'entre 300 et 600 téléphones par jours. Ces téléphones sont de bonne qualité et bon marché, car la technologie est maîtrisée. Les ministres ont félicité Verone Mankou.

«L'économie numérique naît dans les idées, mais il faut qu'elle existe. Et là, nous avons la traduction d'une application numérique», a déclaré Thierry Mougalla. «Il a un grand mérite. Le Congo peut devenir une terre du mérite...», reconnaît Isidore M'vouba. Pour leur part, Raphaël Mokoko et Yvonne-Adélaïde Mougany ont souhaité que d'autres jeunes travaillent de concert avec Verone Mankou, afin de développer leurs applications.

Hordel BIAKORO-MALONGA

Département de la Sangha

Inauguration de la route Mambili-Ouessou

Le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a inauguré, jeudi 23 juillet 2015, la route Mambili-Ouessou, lors d'une cérémonie à Ouessou, commune et chef-lieu du département de la Sangha, en présence de quelques membres du gouvernement et de son cabinet, des parlementaires ressortissants de la Sangha, des ambassadeurs français et chinois, des autorités locales dont le préfet Adolphe Elemba, etc.

D'une longueur de 194 kilomètres et d'une largeur de 9 mètres, la route Mambili-Ouessou est un tronçon de la route nationale n°2. Sa construction a démarré le 15 mai 2012, par la pose de la première pierre par le chef de l'Etat. Il aura fallu 42 mois de travaux, réalisés par la société chinoise C.r.b.c (China roads & bridges corporation), pour un coût de 169 milliards 603 millions 103 mille 864 francs Cfa. Cette route a nécessité des expropriations dont l'enveloppe s'est élevée à 105 milliards 572 millions 685 francs Cfa. Ce qui donne un coût important au kilomètre pour cette route tant attendue. Selon le gouvernement, la route Mambili-Ouessou, qui a un pont sur la rivière Lenguoué, de 80 mètres de long et 11 mètres de large, a pour vocation de relier la capitale Brazzaville, au deuxième pôle économique du pays Ouessou, d'améliorer la circulation des personnes et des biens, contribuer à la consolidation de l'unité nationale et enfin désenclaver l'arrière-pays. Avec sa construction, il est désormais possible de partir de Pointe-Noire et atteindre Ouessou, qui abrite les festivités de l'indépendance, du 13 au 15 août prochain, par la route, en passant ou non par Brazzaville.

M. MOUZITA-MOUKOUAMOU

(Sur une correspondance de Victor Guembela à Ouessou)



**Wildlife Conservation Society
Programme Congo
(WCS-Congo)**

B.P: 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: 242 05 747 21 21
Email: wsccongobrazza@wcs.org

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tél.: 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Comptable

Basé: 2, à Bomassa, et 1, à Brazzaville.
Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons trois (03) Comptables. Ils/elles travailleront en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Ils/elles auront les principales responsabilités suivantes:

- Assurer la comptabilité et les tâches financières;
- Effectuer les opérations de paiement (salaires- fournisseurs- prestataires);
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers;
- Assurer la saisie journalière des opérations financières dans le système SAP;
- Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville, 151, Avenue General De Gaulle - Plateau ville).

Compétences requises:

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière;
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs);
- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques;

- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication.

Profil requis:

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+4 en gestion ou comptabilité;
- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de la comptabilité;
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais.

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante: M. le Directeur Administratif et Financier - Worldlife Conservation Society (WCS) 151, Avenue General De Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P: 14537, ou à l'adresse e-mail: wsccongobrazza@wcs.org, au plus tard, le 27 Juillet 2015. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après: copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N#3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 10 Juillet 2015
WCS - Congo program 151, Avenue General De Gaulle-Brazzaville



**Wildlife Conservation Society
Programme Congo
(WCS-Congo)**

B.P: 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: 242 05 747 21 21
Email: wsccongobrazza@wcs.org

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tél.: 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Caissier

Basé: à Bomassa

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons 02 Comptables.

Ils/elles seront sous l'autorité et la supervision du Chef de Service et Administratif de la Fondation Nouabale Ndoki et travailleront en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets.

Ils/elles auront les principales responsabilités suivantes:

- Assurer la tenue de la gestion de la petite caisse;
- Effectuer les opérations de paiement;
- Assurer les classements des documents administratifs et financiers;
- Assurer la saisie journalière des opérations financières dans le système SAP;
- Autres (pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville - 151, Avenue General De Gaulle - Plateau ville).

Compétences requises:

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion administrative et financière;
- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs);

- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques;

- Travailler de manière dynamique et constructive. Démontrer de bonnes capacités d'organisation et de communication.

Profil requis:

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+3 en gestion ou comptabilité;
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine de la comptabilité;
- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais.

Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante: M. le Directeur Administratif et Financier - Worldlife Conservation Society (WCS) 151, Avenue General De Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville - B.P: 14537, ou à l'adresse e-mail: wsccongobrazza@wcs.org, au plus tard, le 27 Juillet 2015. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après: copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N#3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 10 Juillet 2015
WCS - Congo program 151, Avenue General De Gaulle - Brazzaville



Annnonce Total E&P Congo

Concours d'entrée 2015 dans les classes renforcées au Lycée Victor Augagneur

Les élèves ayant déposé leur dossier de candidature au concours d'entrée dans les classes renforcées et ne sachant pas s'ils ont été retenus doivent se rapprocher :

- Du lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire ;
- ou de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, ou, du collège d'appartenance.

Pour les élèves dont les dossiers ont été retenus, une réunion d'information obligatoire se déroulera au Lycée Victor Augagneur le Samedi 08 Août 2015 à 10h00. Les modalités, les horaires et le déroulement du concours leur seront précisés.

Le concours se déroulera du Lundi 10 au Mardi 11 Août 2015 au Lycée Victor Augagneur, suivant le planning ci-après :

- Lundi 10 Août 2015
09h – 11h30: Mathématiques
14h – 16h30: Français
- Mardi 11 Août 2015
09h – 11h30 : Physique chimie

Attention : les élèves doivent absolument se présenter au concours munis d'une pièce d'identité.



Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo (derrière la fac de droit, à l'étage). Tél: 05 556 90 64 / 06 937 60 54

Séminaires de formation en transit à Brazzaville et à Pointe-Noire (Durée: 2 semaines)

L'environnement transit-le fret-les incoterms - la déclaration en douane - les régimes douaniers - le calcul de la valeur en douane - les droits et taxes - les régimes douaniers - la procédure de dédouanement.

Brazzaville: 16 Juillet 2015

Coût: 50.000Frs + 1 marker non permanent

Pointe- Noire: 25 Août 2015

Coût: 65.000Frs + 1 marker non permanent

Séminaires de formation en Logis-

tique à Brazzaville et à Pointe-Noire (Durée: 2 semaines)
Approvisionnement-Gestion des stocks-Transport -Incoterms-Assurance

Pointe- Noire: 31 Juillet 2015;
Brazzaville: 16 Sept. 2015 Coût: 50.000Frs + 1 M.

MAG.SYS P/Noire: Immeuble bat-services à 3 niveaux, situé à 80 m de la station à essence du pont fous CNCS- MBOTA, en allant vers Mbota, là où se trouve le VIP "le Kremlin".

ANNONCE

• Parcelle à vendre de 482^{m2} avec un entrepôt, au quartier Roy, à Pointe-Noire.

Dimensions de l'entrepôt:

- Longueur: 20 mètres
- Largeur: 16 mètres
- Hauteur sous dalle: 3.75 mètres
- Entrepôt avec dalle permettant de construire en hauteur, avec un portail métallique coulissant.

CONTACT: 05 524 02 92

O.c.e.a.c

Garantir aux populations l'accès aux médicaments de qualité

Dans le cadre de sa mission de coordination des politiques de santé, l'O.c.e.a.c (Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale) organise, du 20 au 25 juillet 2015, à l'hôtel résidence Marina, à Brazzaville, un séminaire de renforcement des capacités en matière d'homologation des médicaments à usage humain, dans les pays de la Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale), en partenariat avec l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé), qui a apporté un appui technique et financier. L'objectif est de permettre à l'ensemble des populations de la sous-région, l'accès à des produits pharmaceutiques sûrs, de bonne qualité et à moindre coût.

Ouvert par Benjamin Ossombo, conseiller administratif et juridique du ministre congolais de la santé et de la population, en présence de Mme Fatoumata Binta Tidiane Diallo, représentante de l'O.m.s-Congo, Marie Francke Purhence, conseiller à la santé du chef de l'Etat, le séminaire sur l'homologation des médicaments à usage humain devrait permettre de mettre à niveau les capacités des experts nationaux chargés de l'instruction des dossiers d'A.m.m des pays de la Cemac. Il s'agit de les initier à l'évaluation scientifique des dossiers d'A.m.m, conformément aux référentiels adoptés. Structurée en quatre modules, cette formation portait sur la qualité des substances actives, la qualité des produits finis pharmaceutiques, l'équivalence thérapeutique et l'évaluation des dossiers. Au finish, les experts nationaux doivent être capables de définir les exigences minimales pour la présentation des renseignements sur la qualité, les données non-cliniques et cliniques, dans un dossier d'enregistrement du médicament; de mettre en

œuvre une approche systématique pour évaluer les éléments de preuve de la régularité de leur production et l'assurance/contrôle de la qualité ainsi que la preuve de leur innocuité et de leur efficacité, à travers des études non-cliniques et cliniques sur le médicament, dans le dossier d'enregistrement, etc. Les procédures d'homologation des médicaments à usage humain occupent une place importante dans la réglementation commune, avec pour but, entre autres, de créer des conditions favorables pour une mise sur le marché et une meilleure circulation des médicaments dans toute la zone Cemac, a déclaré, en substance Dr Doleguélé, aux experts des six pays de la Cemac. Face à cette réalité, Mme Fatoumata Binta Tidiane Diallo pense qu'il devient urgent de renforcer les autorités de réglementation pharmaceutique en ressources humaines et financières nécessaires, pour assurer une bonne homologation des médicaments, un bon contrôle du médicament après sa mise sur le marché et un bon suivi des effets des médicaments sur les populations.



Benjamin Ossombo.

Pour la représentante de l'O.m.s-Congo, il est impérieux d'harmoniser les procédures d'homologation, particulièrement dans le contexte de la libre circulation des personnes et des biens et donc des médicaments que vise la communauté économique sous-régionale. «Les médicaments mal homologués dans un seul pays suffirait à saper les efforts réalisés dans l'ensemble de la communauté», a-t-elle expliqué. Dans son allocution, Benjamin Ossombo a salué les efforts inlassables déployés par l'O.c.e.a.c dans le cadre de la protection de la santé publique dans la sous-région. Ce séminaire répond à la volonté des chefs d'Etat des pays de la Cemac de mettre à la disposition des Etats, une réglementation commune permettant à l'ensemble des populations de la sous-région d'avoir accès aux médicaments de bonne qualité. En juin 2013, à Libreville (Gabon), les chefs d'Etat avaient adopté un acte additionnel au Traité de la Cemac portant «Politique pharmaceutique commune». Les pays de la Cemac sont,

dès lors, en pleine exécution de la phase d'harmonisation des politiques pharmaceutiques nationales. Le programme avait été amorcé en 2005 par l'O.c.e.a.c, avec l'appui de l'O.m.s-Afro. Mais, des études menées indiquent que les populations démunies de la sous-région ont toujours de problèmes de santé et n'ont pas souvent accès aux médicaments, malgré l'existence des politiques pharmaceutiques nationales. Les efforts fournis par les Etats afin de garantir l'accessibilité des médicaments à tous restent insuffisants pour un grand nombre de patients. L'intérêt d'harmoniser les réglementations communautaires est, donc, d'établir des systèmes régulation efficaces pour mieux contrôler les médicaments; d'utiliser plus efficacement des ressources disponibles; de faciliter la circulation des produits pharmaceutiques à l'intérieur de la communauté; et d'améliorer l'accès rapide aux médicaments de meilleure qualité.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Département de Pointe-Noire

Tchiamba-Nzassi, une communauté urbaine à développer

Le district de Tchiamba-Nzassi est né de la scission administrative, intervenue en 1995, du district de Hinda (département du Kouilou). Il est rattaché au département de Pointe-Noire, mais le transfert de compétence n'est pas encore effectif. Ce district s'étend du village de Nkotch-Fouta à Tchissakata, avec une superficie de 1.089 km², pour une population estimée à 14.080 habitants, disséminés dans une vingtaine de villages et deux quartiers qui constituent la communauté urbaine. Cette superficie est réduite à cause de Djéno qui est, désormais, rattaché à l'arrondissement 6 Ngoyo, dans la commune de Pointe-Noire.



Marché Tchiamba-Nzassi.

Tchiamba-Nzassi est limité au Nord par les districts de Hinda et de Mvouti, au Sud par l'Océan atlantique, à l'Ouest par la commune de Pointe-Noire et à l'Est par l'enclave du Cabinda. Ce district compte cinq C.s.i (Centres de santé intégrés), un lycée, deux collèges d'enseignement général et onze écoles primaires. Le secteur économique est tenu par des acteurs privés qui investissent surtout dans le domaine agro-pastoral. Quelques coopératives fonctionnent, notamment à Nkotch-Fouta, Mboul'Tombi et à Nzassi, grâce à l'appui du P.d.a.r.p et du Proder Sud. L'implantation du projet S.n.p.c-M.k.b à Kondi, où trois puits de pétrole on shore sont déjà en production sur la plate-forme 100 et d'autres en cours de forage sur la plate-forme 200, améliore progressivement le cliché économique du district.

Le célèbre site touristique appelé couramment «Nganda maboké», à Fouta, est aussi devenu une mamelle économique non négligeable pour ce district. Mais, il mérite d'être modernisé. La mobilité est offerte par la route nationale n°4 qui va de Pointe-Noire à la frontière de l'enclave du Cabinda, bitumée sur 35 Km est sécurisée par l'implantation de ralentisseurs sur la chaussée goudronnée, pour éviter les multiples accidents qu'on y enregistrerait. Cette action a été réalisée sur instruction du sous-préfet Antoine Ngoulou. L'axe Nzassi-Tchiminzi est entretenu par la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo). Par contre, celui de Tchissakata-Tchiminzi, réhabilité en 2011 par la société Trabec, s'est totalement dégradé. Il y a lieu que les pouvoirs publics trouvent moyen de le réhabiliter. Les axes Manenga-Djebba, Mboussou-Banga-Cayo et Tchizomongo attendent une éventuelle réhabilitation aussi. Parmi les problèmes saillants inventoriés dans le district de Tchiamba-Nzassi, on peut citer: les incursions répétées des militaires angolais dans les villages situés le long de la frontière, malgré l'existence de patrouilles mixtes; le manque criant de bâtiments et logements administratifs, en dépit de la municipalisation accélérée dont a bénéficié les départements de Pointe-Noire et du Kouilou à partir de 2004.

La communauté urbaine de Nzassi est créée par la loi n°8-2005 du 23 mai 2005. Elle est rattachée au département de Pointe-Noire, le 1^{er} juin 2012 et comprend deux quartiers: Tchiamba et Nzassi, avec environ cinq mille habitants. C'est l'entité administrative qui abrite la quasi-totalité des services déconcentrés de l'Etat. Ce sont, entre autres, les services de l'hygiène publique, l'économie forestière, la douane, le trésor, la pêche, le commerce, la force publique, la phytosanitaire, le centre de santé intégré. La population qui y vit souhaite l'extension du réseau d'eau et l'électrification de toute la commune, grâce à l'électricité produite par la centrale à gaz de Côte-Matève, la source de production la plus puissante du pays. Car le manque d'électricité et d'eau courante empêche la sédentarisation des fonctionnaires de l'Etat évoluant dans les services déconcentrés de cette commune.

Equateur Denis NGUIMBI

Ministère de l'économie forestière et de l'environnement 56 cadres et agents des eaux et forêts ont prêté serment à Ouesso

La salle de conférences de la préfecture de la Sangha a abrité, le 3 juillet 2015, l'audience de prestation de serment de 56 cadres et agents du Ministère de l'économie forestière et de l'environnement, nouvellement affectés dans le département de la Sangha. L'audience était présidée par Clément Ntari, président du Tribunal de grande instance de Ouesso, et Fidel Juvet Obambi, procureur de la République représentait le ministère public. «A partir de ce jour, tous les actes que vous serez amenés à prendre dans l'exercice de vos fonctions seront revêtus du sceau de la légalité», a fait savoir le président du tribunal.



Clément Ntari.

Après la présentation des 56 fonctionnaires par le ministère public et la lecture des actes de nomination par le greffier en chef; tour-à-tour, les impétrants, qui sont restés debout, trois heures durant, ont répondu devant la barre: «Je le jure», à l'appel du président du tribunal, selon la formule du serment: «Vous jurez et promettez de bien et loyalement remplir vos fonctions et d'observer, en tout, les devoirs qu'elles vous imposent?». Le premier a passé était Félix Aimé Lakouzock, actuellement secrétaire du bureau du conseil départemental de la Sangha. Dans ses réquisitions, le procureur de la République a relevé l'importance de l'acte qu'ils accomplissaient: «Cette prestation de serment

n'est pas une simple formalité administrative. Vous y êtes liés. C'est de votre impérieux devoir de l'observer et de le faire respecter par les citoyens congolais. Vous êtes assermentés et faites votre travail selon les règles de l'art. Ce serment n'est pas renouvelable, même si vous changez de poste d'affectation». En complément de conseils, le président du tribunal y est revenu, tout en les félicitant et surtout, en soulignant l'importance de la sauvegarde de l'écosystème forestier: «Vous êtes le symbole de la verdure, du bel air et de la richesse du pays de l'or vert qu'est le Congo. Le tribunal, par ma voix, vous adresse ses sincères félicitations à l'occasion de votre prestation de serment de ce jour.

Agents et cadres des eaux et forêts, par cette prestation de serment, vous venez de sortir de la prison de l'illégalité, pour respirer l'air frais de la légalité. En effet, à partir de ce jour, tous les actes que vous serez amenés à prendre dans l'exercice de vos fonctions seront revêtus du sceau de la légalité. L'actualité aujourd'hui reste dominée par le réchauffement de notre planète terre qui est menacée par la destruction, si nous n'y prenons garde; ce réchauffement de la planète, mobilise toutes les autorités et toutes énergies du monde entier. Si vous suivez l'actualité, il y a des sommets qui se tiennent par-ci par-là, pour essayer de trouver des solutions à ce

problème crucial. Vous qui avez prêté serment, sauvegardez cette forêt congolaise qui nous est, tous, chère, pour notre survie commune, pour ne pas se retrouver, un jour, sur une surface nue qu'on appelle le désert. C'est pour cette raison qu'il y a une journée consacrée rien qu'au reboisement ou au planting des arbres. Soyez donc efficaces dans l'exercice de vos fonctions, pour la protection de notre écosystème riche en faune et en flore. Vous êtes compétents, j'en suis convaincu et je crois que vous allez réussir...».

Victor GUEMBELA

Correspondant résidant à Ouesso

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo		Autres pays d'Afrique	
6 mois			
Retrait sur place:	15.600		96 Euros
Expédié:	23.400		192 Euros
1 an		Europe	
Retrait sur place:	31.200		96 Euros
Expédié:	46.800		192 Euros
France, Afrique Francophone		Amérique-Asie	
	91 Euros		100 Euros
	182 Euros		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Le Frocad et les partis affiliés de l'opposition tiennent leur dialogue alternatif

Les partis et associations réunis au sein du Frocad (Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et pour l'alternance démocratique), que dirige Paul-Marie Mpoelé, et les partis alliés (M.c.d.d.i de Guy-Brice Parfait Kolélas), C.a.d.d d'André Okombi-Salissa, le M.s.d de René Serge Blanchard Oba, le Must de Claudine Munari, l'U.pa.d.s de Pascal Tsaty-Mabiala, les sociaux-démocrates, conduits par Bonaventure Mbaya, la plateforme Sauvons-le-Congo, etc., tiennent leur dialogue alternatif, le vendredi 24 juillet 2015, à Brazzaville. Deux thèmes sont à l'ordre du jour: la gouvernance électorale et le respect de l'ordre constitutionnel. Après les débats, qui ne seront pas, semble-t-il, un monologue, les conclusions obtenues seront soumises à l'attention du président de la République «pour la suite à donner». C'est ce qu'on a appris des organisateurs de ce dialogue alternatif qui réunit les partis ayant boycotté le dialogue national de Sibiti.

Des jeunes excités ont failli gâcher la clôture du Fespam

La cérémonie de clôture du Fespam (Festival panafricain de musique), mercredi 22 juillet 2015, au Stade Félix Eboué, à Brazzaville, s'est déroulée dans un climat plus électrique que jamais, avec des cris de jeunes qui voulaient faire régner leur loi. Alors qu'il prononçait le rituel solennel de clôture, au nom du président de la République, le ministre d'Etat Florent Ntsiba, avec à ses côtés, le ministre de la culture, Jean-Claude Gakosso, a eu du mal à faire entendre sa voix, tellement les jeunes criaient. A deux ou trois reprises, il a été empêché par des cris des jeunes. Mais, le ministre d'Etat Ntsiba a gardé son sang-froid et a poursuivi son allocution. En tout cas, l'attitude des jeunes a failli gâcher la fête. La dixième édition du Fespam, organisée avec un budget cisailé, s'est, finalement, bien terminée, laissant la place à la préparation de la onzième.

Un voleur mal inspiré au marché Total de Bacongo

Mercredi 22 juillet 2015, à l'arrêt de bus situé sur l'avenue de l'O.u.a, au marché Total de Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, une femme a mis hors d'état de nuire, un voleur qui tentait de s'emparer du contenu de son sac à main, au moment où, dans une bousculade, elle montait dans un bus. Le jeune homme a glissé sa main dans le sac, d'où il a soutiré un téléphone portable. Il y avait, aussi, la somme de 37.000 francs Cfa. Mais, il n'a pas réussi à subtiliser l'argent. La pauvre femme a été sauvée, grâce à son réflexe. Après avoir senti la présence d'une main étrangère dans son sac, elle l'a mordue. Mais le jeune homme, très actif au milieu des chargeurs de bus, avait déjà transmis le téléphone portable à un complice, lequel a disparu dans la nature. Il n'empêche, le voleur n'a pas échappé à la bastonnade des passants, avant d'être remis à la police.

Loandjili: neuf malfrats tombent dans les mailles du filet de la police

Au début de cette semaine, les policiers du commissariat de police de Loandjili, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, le premier pôle économique du pays, ont arrêté neuf malfrats qui extorquaient ou volaient de l'argent par cambriolage. Un des membres de ce groupe de malfrats est de nationalité camerounaise et, parmi eux, il y aurait des récidivistes. En tout cas, ils faisaient régner la terreur dans les quartiers de Loandjili. Placés en garde à vue, les neuf malfrats seront présentés devant le procureur de la République, après avoir réuni les preuves accablantes contre eux.

Un camion se renverse à Bangou: un mort et plusieurs blessés

Un camion de transport de passagers et de marchandises s'est renversé, brusquement, lundi 20 juillet 2015, à 7h, en abordant une pente, à Bangou, un village du district de Kindamba, dans le département du Pool. Un passager y a trouvé la mort et plusieurs autres, grièvement blessés, parmi lesquels le chauffeur. Le camion rentrait à Brazzaville, en passant par Bangou. Selon des rescapés, une défaillance du système de freinage du véhicule sur une pente, expliquerait le drame. Le chauffeur a été incapable de redresser le camion, en dépit de ses efforts à éviter le pire. Les blessés ont été conduits à Kindamba, d'abord, pour les premiers soins, avant d'être évacués sur Brazzaville, ensuite, pour une meilleure prise en charge. Leur sort était incertain.

Il faut placer en détention son oncle paternel, pour une histoire d'héritage

L'héritage est à l'origine, souvent, de controverses dans nos familles. La preuve vient d'en être donnée, une fois de plus, aux Plateaux des 15 ans, à Mougali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Des fils ayant hérité, dit-on, de tous les biens laissés par leur père, à Brazzaville, ont intimé l'ordre à leur oncle de leur remettre, en outre, les documents d'un domaine situé hors de la ville. L'ainé, un officier de la Force publique, faisant valoir ses galons, face au refus de l'intéressé, l'a fait placer en détention, au commissariat central de police, pendant quelques jours. Deux jours plus tard, il lui a proposé de le libérer, à condition de faire leur volonté, mais l'infortuné est resté catégorique. Et malgré tout, il a retrouvé sa liberté.

Il faut de l'ordre dans les convois funèbres

Les convois funèbres sont devenus, pour les jeunes, une manière de se livrer en spectacle. La semaine dernière, au croisement de l'avenue de la Paix avec la rue Lénine, à Mougali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, des jeunes gens d'un convoi funèbre se rendant au cimetière pour un enterrement ont provoqué l'émoi. Ils ont promené le cercueil contenant le corps de leur ami, alors que le chauffeur du corbillard était impatient de le conduire à sa dernière demeure. Comme le défunt buvait plus que de raison, ils ont aspergé son cercueil de bière de toutes marques, une façon de vanter ses prouesses. C'est plus loin seulement que le cercueil a été placé dans le corbillard, et le chauffeur a fait le reste. En tout cas, il est temps de mettre de l'ordre dans les convois funèbres.

Coopération Congo - France

116 milliards de francs Cfa de conventions de financements en faveur du Congo

Le gouvernement, représenté par le ministre d'Etat Gilbert Ondongo, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, et le gouvernement français représenté par l'ambassadeur de France, Jean-Pierre Vidon et par Bruno Bosle, directeur par intérim de l'A.f.d (Agence française de développement), ont signé, mardi 21 juillet 2015, au siège du ministère des finances, à Brazzaville, plusieurs conventions de financements représentant un total de 177 millions d'euros (environ 116 milliards de francs Cfa), pour «permettre aux autorités congolaises de réaliser plusieurs investissements structurants au profit des populations, en particulier des Brazzavillois».



De g. à d.: Jean-Pierre Vidon, Gilbert Ondongo, Henri Ossebi et Jean Jacques Bouya.

En effet, dans l'allocution qu'il a prononcée avant la signature des différentes conventions de financements, le diplomate français Jean-Pierre Vidon a donné la quintessence de l'objet des différents engagements financiers consentis par son pays, la France, en faveur du Congo.

Il s'agit de la réalisation d'un programme d'investissements prioritaires par la S.n.e (Société nationale d'électricité), pour un montant total de près de 50 milliards de francs Cfa, afin d'améliorer la fourniture en énergie des populations; l'aménagement de cinq collecteurs des eaux pluviales de Brazzaville, à savoir Tsiémé, Mfilou, Kélé-Kélé, Mpila 1 et Mpila 2, pour un montant total de plus de 40 milliards de francs Cfa et de la construction de la route de la corniche et l'aménagement des quartiers de Bacongo et Makélékélé au travers d'un financement additionnel de plus de 26 milliards de francs Cfa. Pour Jean-Pierre Vidon, «cette cérémonie offre donc

des perspectives prometteuses, tant pour le Congo que pour la coopération franco-congolaise, dans le cadre d'un partenariat élargi et renforcé, résolument tourné vers l'avenir».

«La signature de ces conventions illustre aussi, la concrétisation des premiers projets prioritaires retenus par le Congo et la France dans le cadre du second contrat de désendettement et de développement signé en décembre 2015. Cette cérémonie marque également la reprise des prêts souverains consentis par l'agence française de développement en faveur de la République du Congo, reprise qui offre de nouvelles perspectives d'intervention à court terme, que ce soit dans le secteur de l'eau potable au travers de la S.n.d.e ou dans le secteur du développement urbain au travers de la réhabilitation des quartiers précaires, mais in fine toujours en faveur des populations», a dit l'ambassadeur français.

Au nom du gouvernement congolais, le ministre d'Etat



Une vue des cadres de la S.n.e et de l'A.f.d.

Gilbert Ondongo a exprimé sa gratitude à «la France, pour la coopération dynamique. Je salue, avec ferveur, la signature de ces conventions. Nous espérons, tous, que très bientôt, cela se traduira en réalité, pour le plus grand bonheur des Congolais», a-t-il conclu. Signalons que la cérémonie de signature de ces conventions de financement s'est déroulée en présence du ministre de l'énergie et de

l'hydraulique, Henri Ossébi, du ministre à la présidence de la République, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, Jean-Jacques Bouya, du directeur général de la S.n.e, Louis Kanoha-Elenga, des cadres de la S.n.e, de l'ambassade de France, de l'A.f.d, etc.

Marcellin MOUZITA MOKOUAMOU

Conseil supérieur islamique du Congo

Un office religieux pour la consolidation de la paix dans le pays

Pour marquer la fin du jeûne de ramadan, un office religieux national, placé sous le signe de la consolidation de la paix au Congo, a été organisé, vendredi 17 juillet 2015, au stade Saint-Denis au quartier Mpila, à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, sous le patronage du vice-président du Conseil supérieur islamique du Congo, Eddie Serge Youssouf Ngolo. A l'occasion de cette prière solennelle qui a rassemblé plusieurs musulmans, le vice-président du Conseil supérieur islamique a appelé tous les musulmans à consolider la paix et l'unité nationale, car, estime-t-il, «toute relation dans la société, quelle qu'elle soit, pour qu'une société parte de l'avant, il faut qu'il ait la cohésion et la paix sans laquelle on ne peut rien faire».



Eddie Serge Youssouf Ngolo (au milieu).

La tradition a été respectée, les musulmans sont venus par milliers et par vagues successives au lieu de la rencontre. On lisait sur leur visage la joie, la convivialité et le désir de vivre ensemble. La paix, tout le monde se préoccupe à la préserver. C'est le message fort de l'office religieux national musulman, qui a duré près d'une heure et demie. Au cours de cette prière, le vice-président du Conseil supérieur islamique du Congo a rappelé l'importance du ramadan: «Les musulmans du monde entier ont observé le jeûne du mois du ramadan, qui est donc le neuvième calendrier lunaire. Ils ont répondu à l'appel d'Allah, exalté soit-il, qui a ordonné aux croyants de jeûner au cours de ce mois sacré, mois dans lequel le coran a été révélé du prophète Mahomet sur certaines missions. Le principe, c'est que nous jeûnons, avec

l'apparition de la lune et cette année, on a jeûné vingt-neuf jours. Donc, si nous avons jeûné, c'est parce qu'il y a



Une vue des fidèles pendant le culte.

eu une nouvelle apparition et nous sommes actuellement au dixième mois qu'on

appelle shawal, aujourd'hui, c'est le premier. Et le thème que nous avons choisi pour

cette année, c'est la paix», a-t-il indiqué. Car, selon lui, toute réalisation dans la société, quelle qu'elle soit, n'est possible qu'avec la cohésion sociale et la paix. «Sans la paix, on ne peut rien faire, même si vous disposez d'autant de moyens, mais s'il n'y a pas de paix, vous ne pouvez rien faire», a-t-il relevé. C'est pour cela qu'il a lancé un appel solennel aux croyants musulmans: «C'est pourquoi nous lançons un appel solennel, partout dans le monde, que les gens essayent de faire des efforts d'étaler deux dimensions: la dimension de paix intérieure et extérieure avec son semblable».

Pascal-Azad DOKO

Journée mondiale de la population

Le Congo préoccupé par la gestion des conséquences des situations d'urgence

La communauté internationale a célébré, vendredi 11 juillet dernier, la journée mondiale de la population, sous le thème: «Les populations vulnérables dans les situations d'urgence». A cette occasion, un focus a été organisé, mardi 21 juillet dernier, dans la salle de conférences du Ministère de la justice et des droits humains, à Brazzaville. Ouvert par Benjamin Ossombo, conseiller administratif et juridique du ministre de la santé et de la population, en présence de Mme Ana Elisa de Santana Afonso, représentante de l'Unesco et Mme Simone Loubienga, administrateur-maire de Bacongo, ce focus s'est déroulé sous le thème: «Quelle stratégie nationale pour une meilleure prise en charge des populations vulnérables dans les situations d'urgence?».



Benjamin Ossombo (au centre), ouvrant les travaux.

Initialement appelée journée des cinq milliards, en raison du nombre d'habitants de la planète qui avait franchi le cap des cinq milliards, la journée mondiale de la population a été célébrée, pour la première fois, le 11 juillet 1990, par plus de 140 pays. A travers cette célébration, les décideurs du monde entier entendent saisir cette opportunité pour centrer l'attention des habitants de la planète sur les divers et importants problèmes de population et de développement. Pour Benjamin Ossombo, la réponse à cette question ramène dans le domaine de la prise en charge de la gestion des personnes vulnérables, lorsque des catastrophes ou situations d'urgence surviennent. «Les catastrophes sont des graves dysfonctionnements d'une communauté

ou d'une société entraînant des pertes humaines, matérielles, économiques ou environnementales d'une ampleur telle que la communauté ou la société touchée n'est pas capable d'y faire avec ses seules ressources», a-t-il expliqué. Quant aux situations d'urgence, il estime qu'elles sont des événements soudains, exigeant une intervention immédiate, «Ces événements sont dus à une épidémie, à une catastrophe naturelle ou technologique, à un conflit ou à d'autres causes d'origine humaine», a-t-il précisé. Conscient du fait que la population n'est pas toujours à l'abri de ces événements, Benjamin Ossombo a fait savoir que le cadre administratif et juridique de prise en charge des personnes vulnérables en de



L'assistance.

telles circonstances demeure insuffisant. «Il est donc judicieux et impérieux de définir une stratégie adéquate de gestion des conséquences des situations d'urgence dans notre pays», recommande-t-il. C'est pourquoi il a rappelé le plan stratégique de préparation et de riposte sanitaire aux catastrophes et autres urgences de santé publique, assorti d'un cadre logistique du gouvernement qui constitue le document de base préconisant les mesures et les moyens d'intervention au niveau national. En effet, ce plan stratégique vise, entre autres, à renforcer les capacités de prévention et d'alerte précoce aux catastrophes et autres événements à risque. Par ailleurs, il organise la réponse santé pour la prise en charge médicale et psychologique des victimes, particulièrement les femmes, les adolescentes et les jeunes. Dans les situations d'urgence humanitaire, on estime qu'une femme ou une adolescente sur cinq est probablement enceinte. «Femmes et adolescentes affrontent aussi un bien plus grand risque de sévices, d'exploitation sexuelle, de violence et de mariage forcé durant les conflits et les catastrophes naturelles. De plus, beaucoup de femmes qui survivent à une crise deviennent chefs de famille et elles assument seules la responsabilité de prendre soin de leurs

enfants. Elles ont souvent à surmonter d'immenses obstacles, pour garder en bonne santé et dispenser des soins aux enfants, aux malades, aux blessés et aux personnes âgées, et sur elles retombent la plus lourde charge des secours et de la reconstruction. De ce fait, elles risquent de ne pas couvrir leurs propres besoins alors qu'elles prennent soin d'autrui», a indiqué Mme Ana Elisa de Santana Afonso, au nom de la représentante du F.n.u.a.p, empêchée. Pour elle, le thème de cette année vise à mettre en lumière les besoins particuliers des femmes et des adolescents durant les conflits et les catastrophes humanitaires. «Nous travaillons en liaison étroite avec les gouvernements, le système des Nations unies, les partenaires locaux et d'autres encore, afin de mettre en place la préparation aux catastrophes de manière à garantir que la santé procréative fasse partie intégrante des interventions d'urgence», a précisé la représentante de l'Unesco. A cet effet, elle a appelé la communauté internationale à redoubler d'efforts, pour protéger la santé et les droits des femmes et des filles. «Nous devons mettre les femmes, les adolescents et les jeunes en mesure de jouer pleinement leur rôle dans les négociations de paix, la consolidation de la paix et le relèvement, et veiller à ce que les gouvernements se conforment au droit international et traduisent en justice les auteurs de violences sexuelles», a-t-elle ajouté.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Journée des A.e.t (Anciens enfants de troupe) du Congo

Sous le signe de toujours servir la patrie, avec honneur et dignité

Comme il est de tradition depuis maintenant six ans, la communauté des A.e.t (Anciens enfants de troupe) du Congo, toutes catégories confondues, a commémoré, le jeudi 16 juillet 2015, à Brazzaville, la journée nationale des A.e.t, sous le thème: «Toujours servir la patrie, avec honneur et dignité». Cette célébration a revêtu, cette année, une dimension symbolique exceptionnelle. Elle a coïncidé avec la rénovation et le dévoilement, par les A.e.t Charles Richard Mondjo, ministre en charge de la défense nationale, et Ambroise Mopendza, président du bureau exécutif national des A.e.t du Congo du monument dédié à la mémoire de tous les frères A.e.t disparus, situé en face du C.e.g Nganga Edouard. C'était en présence des A.e.t, Rémy Ayoyou Ikounga, vice-président, des Aet, des invités et des grands anciens.



Dépôt de la gerbe de fleurs par l'A.e.t Ambroise Mopendza...



... Salutation des A.e.t et des grands anciens

A l'origine, le monument dressé en face du C.e.g Nganga-Edouard représentait la reconnaissance, par la Nation, de l'institution A.e.t, considérée, avec d'autres, parmi les plus importants viviers de l'élite du pays. Après le dévoilement, s'en est suivi le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied du monument par l'A.e.t Mopendza, suivi d'un recueillement, sur fond de la sonnerie aux morts, et l'exécution de l'hymne de l'E.m.p.g.l (Ecole militaire préparatoire général Leclerc). Peu après, toute la communauté Aet s'est dirigée, à travers une marche, à la place d'armes de l'E.m.p.g.l, où s'est déroulée la seconde partie de



Aet Charles Richard Mondjo. la cérémonie: présentation du drapeau de l'association; réception des jeunes de la promo-

tion colonel Joseph Alexandre Samba, (A.e.t, matricule 742, promotion maréchal Juin 1964-1968, ancien commandant de l'E.m.p.g.l, de 1999 à 2001, année de son décès). Nouvellement sortis de l'E.m.p.g.l, ces jeunes ont, tous, été gratifiés des insignes des A.e.t. Le président de l'association a demandé aux anciens, de leur apprendre les valeurs, de leur inculquer l'esprit de l'association et, surtout, par l'exemple, de leur permettre de les imiter, pour une bonne insertion dans la vie sociale et professionnelle. Pour le président Mopendza, le dévoilement à la face du monde du nouveau visage du monument des A.e.t réhabilité, pour porter encore plus haut dans le ciel de Brazzaville, ville historique, l'image des A.e.t du Congo, est un signal fort: «Le 16 juillet 2015 restera

assurément un jour particulier pour notre association. Ce monument, qui nous honore aujourd'hui, restera gravé, dans la cité, comme la contribution de tous les A.e.t à la modernité architecturale de la nouvelle cité du Clairon, dont il épouse parfaitement le paysage, en se présentant, en quelque sorte, comme son prolongement abouti et harmonieux. C'est un espace du souvenir, certes, mais d'abord et surtout un espace public, ouvert à tous les Brazzavillois, qui voudront bien s'y rendre en famille, entre amis pour leurs loisirs, seuls pour des moments de méditation ou pour une simple promenade». Rappelons que dans le cadre des festivités du 16 juillet 2015, plusieurs activités ont été organisées par l'association. Il s'agit des activités sportives, des dons de vivres avec une



Les jeunes de la promotion colonel Joseph Alexandre Samba.

enveloppe symbolique, à trois grands hospices des personnes du troisième âge de la capitale: à la paroisse Ndonga Marie de Mfilou, chez les petites sœurs des pauvres, à la Cathédrale Sacré-Cœur, et au foyer Paul Kamba, dans l'enceinte de

pluriannuel 2012-2015, les A.e.t ont réalisé d'autres activités. La prochaine assemblée générale électorale de l'association aura lieu le 13 décembre.

Alain-Patrick MASSAMBA



MINISTRE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
Central African Backbone
Communication Infrastructure and Technology
CAB – CIT – Congo / Projet N°49740 – CG
Unité de Coordination du Projet

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005 /MPT/2015/UCP/CAB
RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER TECHNIQUE UCP CITCG**

La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « recrutement d'un (e)conseiller (e) technique UCP CITCG.

I. Mission du consultant:

Placé(e) sous la supervision du Coordonnateur du Projet CAB, en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires concernés par le Projet, le consultant (e) assurera un appui-conseil, réglementaire et technique relatif à la définition, la mise en œuvre, la supervision et le suivi des travaux de construction d'infrastructure Fibre Optique entre Pointe-Noire et Mbinda et pour toute activité de construction d'infrastructure Fibre Optique dans le futur. A cet effet, le Consultant effectuera les principales tâches suivantes :

- Au titre de l'appui conseil technique en réseaux de fibre optique :**
- Fournir une expertise et un support technique, économique et financier de haut niveau en matière de projets d'infrastructure de fibre optique ;
 - Assurer la coordination de l'ensemble des informations et intrants techniques en provenance du Constructeur, du Bureau de Contrôle et autres parties engagées dans les travaux d'infrastructure Fibre Optique;
 - Animer les travaux du Projet CAB en matière de réseaux d'infrastructure en fibre optique ;
 - d'aider à la préparation du cadre formel des activités liées aux infrastructures Fibre Optique ;
 - Fournir un appui pour analyser la cohérence des différents

projets d'infrastructure en fibre optique sur les questions techniques de nature légale, économique et d'ingénierie ;

- Préparer, pour le compte du CAB des notes de synthèse périodiques concernant l'avancement des travaux de construction de l'infrastructure en Fibre Optique entre Pointe-Noire et Mbinda;
- Rédiger des notes de position à la demande sur des aspects techniques afin de défendre la position du Gouvernement ;
- Veiller au respect du calendrier d'exécution des activités et la qualité des prestations techniques ;
- Exécuter toute autre activité ou étude technique que pourra lui confier le Coordonnateur dans l'exécution du CAB.

Au titre du suivi et évaluation des opérations de réseaux de fibre optique:

- suivi-évaluation technique des activités liées aux travaux de construction de l'infrastructure en Fibre Optique entre Pointe-Noire et Mbinda ;
- analyse des rapports du cabinet contrôle et du constructeur sur l'avancement des travaux.
- de la préparation, en rapport avec les autres responsables d'unité, de la revue, et du rapport d'achèvement de l'activité ;
- de faciliter la circulation des informations et la coopération entre les différentes composantes techniques ;

II.Profil du consultant

- Au minimum BAC + 5 en Ingénierie des réseaux de télécommunications, ingénierie des systèmes d'information, ou diplôme universitaire équivalent pertinent pour la mission
- Avoir un minimum de trois (3) années d'expérience professionnelles dans le domaine des réseaux d'infrastructure ou à un poste similaire dans une organisation internationale ou dans un projet

- financé par les bailleurs de fonds internationaux ;
- Avoir une bonne connaissance du secteur des télécommunications, de l'économie ; de la gestion des réseaux optiques et des nouvelles technologies ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures de financement de projets suivies par les Institutions financières internationales dont l'IDA sera un atout
- Bonnes connaissances en Informatique (bureautique et logiciels spécifiques de gestion comptable et financière).
- Expérience d'organisation d'un département administratif et/ou technique ; Avoir une aptitude à organiser son travail et à travailler en équipe
- Maîtrise de la langue française et Excellente connaissances de la langue anglaise (niveau intermédiaire)

III. Durée de la mission:

La durée de l'intervention du Consultant est de douze (12) mois.

IV. Lieu de travail:

Brazzaville avec déplacement à l'intérieur dans les zones de construction du réseau fibre optique.

V. Dépôt des candidatures

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06 août 2015 à 16H00. Elles doivent être transmises avec la mention « recrutement d'un(e)Conseiller Technique UCP CITCG.

Contact

Monsieur le Coordonnateur du Projet CAB-CIT
Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis
BP. 1420
Tél. (242) 06 835 00 41
E-mail: contact@cabcongo.org
Site web : www.cabcongo.org
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 21 juillet 2015
Le Coordonnateur, p.i

Yvon-Didier Dody MIEHAKANDA



Recrute pour une entreprise agroindustrielle opérant dans le département de la BOUENZA
RESPONSABLE QUALITE - H/F
REF: RP 001

Description du poste

Rattaché (e) au Directeur de l'usine, vous aurez pour rôle de : aux

- Contribuer à la mise en place d'un système QHSE
- Respecter et veiller au respect des consignes de procédures de qualité et d'hygiène
- Participer aux audits clients
- Réaliser les audits internes et formaliser les apports d'audit
- Définition et suivi des plans d'actions suite aux audits clients.
- Effectuer les contrôles aléatoires sur les lignes de production
- Effectuer la revue de lot
- Gérer la libération des produits finis
- Enregistrer les fiches de non-conformité et en assurer le suivi
- Gérer les non conformités internes
- Gérer les réclamations clients
- Animer les réunions qualité, définir avec les personnes concernées les actions correctives et/ou préventives et les enregistrer
- Suivre le plan d'action qualité annuel

Profil de candidat recherché

- Homme ou femme de formation supérieure Bac + 5, spécialisation QHSE et/ou agro-alimentaire ou biologie.
- Vous détenez une expérience d'au moins 5 ans à un poste similaire ou dans le domaine agro-alimentaire.
- Vous justifiez d'une expérience dans la mise en place du système qualité et vous maîtrisez les systèmes ISO 9001 V2008, ISO 14001 V2004, ISO 22000, OHSAS 18001 V2007
- Vous maîtrisez les logiciels bureautiques (Excel, Powerpoint, Word)
- Vous êtes organisé(e) et méthodique, reconnu(e) pour votre capacité d'adaptation.
- Votre réactivité et implication garantissent le bon déroulement de votre activité

Vous souhaitez candidater?

Merci de postuler à l'offre
(Lettre de motivation + curriculum vitae)
avant le 10 Aout 2015 en écrivant à :

POTENTIEL R.H.
E-mail : recrutement@potentielrh.com
http://www.potentielrh.com
Tél : (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24



Recrute pour une entreprise agroindustrielle opérant dans le département de la BOUENZA
RESPONSABLE TRAVAUX NEUFS - H/F
REF: RP 002

Description du poste

Rattaché (e) au Directeur des projets, vous aurez pour rôle de : aux

- Etre associé aux études préliminaires des travaux neufs réalisées dans l'entreprise
- Projet de télégestion d'équipements industriels, de télésurveillance d'installations sensibles
- Mise en place de systèmes GPS
- Assister le service régulation pour les nouveaux projets
- Rédiger des cahiers de charges pour les dossiers d'appel d'offre des travaux à sous-traiter
- Participer à l'élaboration des budgets d'investissement
- Assurer sous la responsabilité de la direction des projets la coordination et le suivi de la réalisation des travaux neufs en appréciant la conformité des réalisations au regard du cahier des charges.
- Participer à l'élaboration des commandes, principalement sur les projets d'investissements ou des modifications
- Avec le service QHSE, veiller au respect des conditions de sécurité des agents du service, par le port des EPI, par le respect et l'amélioration des protections des machines et des consignes
- Participer à la traçabilité des actions menées lors de la réalisation des travaux neufs

Profil de candidat recherché

- Homme ou femme, titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent en informatique industriel, Electrotechnique ou Electronique
- Vous maîtrisez les logiciels bureautiques (Excel, Powerpoint, Word) et la connaissance en CAO et SIG serait un plus.
- Vous êtes organisé(e) et méthodique, reconnu(e) pour votre capacité d'adaptation.
- Votre réactivité et implication garantissent le bon déroulement de votre activité

Vous souhaitez candidater?

Merci de postuler à l'offre
(Lettre de motivation + curriculum vitae)
avant le 10 Aout 2015 en écrivant à :

POTENTIEL R.H.
E-mail : recrutement@potentielrh.com
http://www.potentielrh.com
Tél : (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24



semeurs d'avenir

**h/f Infirmiers (ières) formateurs
Projets en Santé Publique
Pointe-Noire, République du Congo**

Contexte

L'Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) est une association française de solidarité internationale créée en 1988. L'IECD met en œuvre des projets de développement socioéconomique en partenariat avec des institutions locales.

Lancé en septembre 2012, le Programme d'Appui aux Structures de Santé (PASS) à Pointe Noire (République du Congo), vise à accompagner progressivement 10 à 12 Structures de Santé Partenaires (SSP) dans leur développement et devrait permettre à 200 000 personnes d'avoir accès à des soins de santé primaire de meilleure qualité (soit 20% de la population de la ville de Pointe Noire).

Depuis le 1 janvier 2015, un 5ème volet a été rajouté concernant l'amélioration de la prise en charge socio-sanitaire des drépanocytaires en République du Congo.

Afin de renforcer les équipes de ces projets en République du Congo, l'IECD recherche des infirmiers (ières) expérimenté(e)s pour appuyer la mise en œuvre opérationnelle.

Missions

1^{er} POSTE:

- 1) Formation des équipes des centres de santé partenaires
 - Formations en salle et un accompagnement intense au sein même des centres partenaires
 - Coordonner la formation des formateurs

- 2) Suivi de la qualité du transfert de compétences dans les centres partenaires
 - Coordonner la mise en place du suivi régulier de la qualité des soins
 - Former les centres partenaires à l'utilisation d'outils nécessaires pour le suivi d'indicateurs et pour la gestion du centre (registres des consultations, etc.).

2^{ème} POSTE:

- 1) Dépistages néonataux
 - Organiser la formation du personnel de santé des Structures de Santé Partenaires (SSP) au dépistage néonatal.
 - Organiser la collecte des échantillons, assurer le lien avec le laboratoire partenaire en charge des analyses, superviser la délivrance des résultats des échantillons aux SSP puis aux familles.

- 2) Prise en charge des patients drépanocytaires
 - Organiser la formation du personnel de santé des SSP sur le diagnostic précoce et la prise en charge de la drépanocytose.
 - Former les structures de santé à l'éducation sanitaire des parents de drépanocytaires pour la prise en charge de la drépanocytose au quotidien.

- 3) Sensibilisation de la population
 - Participer à la planification et la coordination des sensibilisations du grand public
 - Animer des séances de formation et de sensibilisation sur la drépanocytose dans les structures de santé partenaires (SSP) et auprès du grand public tels que dans les établissements scolaires, etc.

Profils recherchés

Formation: Infirmier (ière) avec une expérience accomplie dans la formation santé.
Connaissance en santé publique

Expérience:

- Minimum 2 à 5 ans en soins infirmiers en Centre Hospitalier ou Centre de Santé de Base;
- Expérience en formation dans le domaine de la santé **fortement appréciée** ;
- Expérience en sensibilisation, connaissance des médias

Qualités requises:

- Leadership, dynamisme, patience et écoute.
- Capacité à gérer les relations interculturelles.
- Rigueur dans le suivi (organisation, planification).
- Qualités humaines ; fort engagement personnel ; ouverture d'esprit ; force de proposition ; esprit d'initiative.
- Bonne maîtrise de l'outil informatique

Conditions:

RESPONSABILITE HIERARCHIQUE:
- Chef de projet basé à Pointe-Noire

DATES DE PRISE DE POSTE SOUHAITEE: dès que possible.

LOCALISATION:

- Pointe-Noire – République du Congo : Déplacements fréquents dans les Structures de Santé Partenaires (SSP)

REMUNERATION:

Salaire selon profil et expérience

CONTACT

Envoyer CV et lettre de motivation
- Cécile VINET, Chef de Projet, cecile.vinet@iecd.org



**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES
(PADEF)**

**AVIS DE RECRUTEMENT
N° SC 08/2015/ PADEF/UNGP-RPM**

«Recrutement d'un consultant national chargé d'évaluer les interventions de l'Opérateur de Proximité de Microfinance (OPM) dans l'encadrement des Caisse Mutuelle Epargne et de Crédit (CMEC)/Caisse d'Equité (CEQ)»

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851- CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un consultant national chargé d'évaluer les interventions de l'OPM dans l'encadrement des CMEC/CEQ.

2. La mission de supervision du Programme avait recommandé d'évaluer les appuis de l'OPM dans les Département des Plateaux, de la Cuvette, de la Cuvette Ouest (zone PRODER 1), du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou (zones Proder 2). Cette évaluation va se baser sur la formation des gestionnaires des caisses, les outils mis à leur disposition, l'élaboration des documents de base, la tenue des Assemblées Générales, la maîtrise de la comptabilité et les arrêtées des caisses, les capacités de l'équipe de l'OPM (matérielle et immatérielle).

C'est dans cette optique que le PADEF va recruter un consultant national pour l'évaluation des appuis de l'OPM apportés aux caisses et ses capacités opérationnelles à conduire le processus d'institutionnalisation et fédération des caisses.

3. L'objectif global assigné au Consultant national à travers cette mission est: d'évaluer les appuis de l'OPM, son accompagnement, suivi technique et institutionnel, la formation des CMEC dans la zone du PRODER Sud et des CEQ dans la zone du PRODER Nord et ses capacités dans la réalisation de ses missions ainsi que les moyens mis en œuvre.

De façon spécifique le consultant aura à:

- Analyser les appuis effectués par l'OPM en termes de formation, d'institutionnalisation des caisses, d'élaboration des manuels.
- Evaluer la qualité de la formation dispensée par les prestataires de l'OPM (existence des modules, plan de travail, plan de formation, listes des participants).
- Evaluer les capacités managériale ou opérationnelle de l'OPM en termes d'organisation, d'équipement et du personnel.
- Evaluer les capacités des caisses pour se pérenniser.
- Etablir le lien entre les appuis de l'OPM et les résultats obtenus sur le terrain et le développement des caisses.
- Faire une analyse diagnostique de l'appui de l'OPM sur le développement des caisses.
- Recenser les forces, faibles, opportunités et menaces de chaque caisse et proposer des solutions.
- Formuler une opinion sur les appuis des OPM par rapport à l'état actuel des caisses.
- Evaluer les conséquences du retrait de l'OPM et faire une proposition de la date butoir.
- Faire une proposition concrète de renforcement de capacités matérielles et immatérielles de l'OPM qui lui permettra de jouer pleinement le rôle dans l'encadrement de proximité des caisses.
- Donner une appréciation objective sur les capacités de l'OPM pour assurer l'appui aux caisses.

La durée de la mission est de trente-deux (32) jours.

4. Le PADEF invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt, à fournir des informations pertinentes et des preuves indiquant leurs capacités techniques CV détaillé, un plan de travail et un devis estimatif du coût de la mission à exécuter lesdits services (les honoraires, les perdiems, les frais remboursables (frais de transport et billet d'avion)). Le candidat doit avoir le profil ci-après:

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 5 au moins (DESS, Master ou équivalent) dans les domaines de management financiers, en micro finances des programmes et projets, de l'économie;
- Avoir une expérience d'au moins quatre (04) ans dans l'appui aux établissements de micro finances ;
- Avoir une solide connaissance dans le fonctionnement des Etablissement de Micro Finance (EMF) ;
- Avoir une maîtrise des logiciels comptables et de traitement de l'information financière (Ciel, SAARI,) ;
- Avoir participé à la mise en place d'un établissement de Micro finance sera un atout.

5. Sur cette base, un consultant national sera sélectionné conformément aux directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le consultant national sera sélectionné suivant la méthode «Consultation Individuelle (CI)».


6. Le consultant travaillera en étroite collaboration avec la cellule Suivi-Evaluation, les Facilitateurs, les équipes départementales du PADEF, les sociétaires des caisses les Bénéficiaires et autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre.

7. Les intéressés doivent obtenir des informations sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h 00 à 16h00.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le lundi 06 août 2015 à 12 H 30 avec la mention «AVIS DE RECRUTEMENT N° SC 08/2015/PADEF/UNGP-RPM relatif au recrutement d'un consultant national chargé d'évaluer les interventions de l'OPM ».

Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) - Rue Isaac Locko parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hôpital Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, Brazzaville, Tél: 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07,
Email : blprodercongongo@yahoo.fr.




Fait à Brazzaville,
Le Coordonnateur du PADEF
Benjamin DIRA



TRANSFÈRE TON ARGENT DE TON TÉLÉPHONE À TON COMPTE BGFIBank

Désormais, effectue tes virements partout et en toute sécurité

Compose *128#

Tel : +242 05 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 80/90
Email : eqocongo@bgh.com
www.bgfi.com

BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir




Alarme Anti-intrusion
La Sécurité contre le cambriolage



430 000
FCFA HT

Protégez vos Biens et sécurisez votre Famille

01 600 00 00



POTENTIEL
RESSOURCES HUMAINES

Recrute pour une entreprise agroindustrielle opérant dans le département de la BOUENZA
DESSINATEUR BUREAU D'ETUDE - H/F
REF: RP 004

Description du poste

Rattaché (e) au Chef de Division, vous aurez pour rôle de : aux

- Etudier la conception de l'ensemble à partir des documents techniques, des plans, ou croquis fournis, des informations du chargé d'affaires et du client.
- Analyser les contraintes de toute nature pour le projet : techniques liées au local et aux matériaux réglementaires.
- Préciser les mesures, métrer
- Définir les matériaux, finitions, assemblages et pièces, réaliser les calculs nécessaires et les méthodes : procédés techniques, compétences et temps d'exécution, capacités machines, essais ou non, logistique.
- Proposer des améliorations pour gagner en délais et coût
- Avec le cahier des charges, inscrire les composantes et les caractéristiques du produit.
- Gérer les dossiers de fabrication : archiver, classer et tenir à jour les répertoires des documents

Profil de candidat recherché

- Homme ou femme titulaire d'un Bac + 3, en mécanique générale, électrotechnique ou conception
- Vous détenez une expérience d'au moins 2 ans à un poste similaire
- Vous maîtrisez les logiciels bureautiques (Pack Office), SolidWorks
- Vous êtes organisé(e) et méthodique, reconnu(e) pour votre capacité d'adaptation.
- Votre réactivité et implication garantissent le bon déroulement de votre activité

Vous souhaitez candidater?

Merci de postuler à l'offre
(Lettre de motivation + curriculum vitae)
avant le 10 Aout 2015 en écrivant à :

POTENTIEL R.H.

E-mail : recrutement@potentielrh.com
<http://www.potentielrh.com>

Tel : (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24

Metrotile Congo
Tôle de toiture sous forme de tuile






TOP PROMO
Réduction des prix imbattables du 01 juillet au 31 décembre 2015
Devis Gratuit sur simple appel

Tel : 228 4673/ 01 444 44 50/ 01 444 44
Contacts commerciaux Brazzaville:
01 444 44 54/ 01 444 44 55 / 06 931 64 63 / 01 444 44 63 / 01 444 44 58
Contacts commerciaux Pointe Noire:
01 444 44 62 / 01 444 44 56 / 01 444 44 14 / 01 444 44 12

BLUESUGAR

Société à Responsabilité limitée
Capital social F.CFA: 2.000.000 F. CFA
Siège social: Pointe-Noire, Avenue Moe Vangoula, centre-ville,
Arrondissement n°1 E.P.LUMUMBA
RCCM: CG/PNR/15 B 503.
Pointe-Noire - République du Congo

Il ressort d'un acte authentique reçu par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire, en la résidence de Pointe-Noire, le 16 juin 2015, enregistré à Pointe-Noire, en date du 22 juin 2015, Folio 106/20 N° 4694, la création d'une société ayant pour:
FORME: Société à Responsabilité limitée (SARL);
OBJET: - Exploitation d'un bar-restaurant, le catering, consultant en restauration;
DENOMINATION: BLUE SUGAR, en sigle B.S.;
SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 159 de l'Avenue Moe Vangoula, centre-ville, Arrondissement n°

1 E.P.LUMUMBA;
DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au RCCM;
FORMALITE LEGALE: Dépôt au Centre de formalité des Entreprises de Pointe-Noire, le 30/06/15;
RCCM: n° CG/PNR/15 B 503;
ADMINISTRATION: Monsieur ALEXANDER Stephen David, en qualité de Gérant.

Pour avis,
Le Gérant

Communiqué final des travaux du Dialogue national 2015

Conformément au décret présidentiel n° 2015-691 du 9 juillet 2015 portant convocation du Dialogue national 2015, le Dialogue national 2015 s'est tenu du 13 au 17 juillet 2015, dans la salle des banquets de la Direction départementale des douanes congolaises, à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou. Placé sous l'autorité de Monsieur le ministre d'Etat, directeur du cabinet du président de la République, représentant Son Excellence Monsieur Denis Sassou-N'Guesso, président de la République, chef du gouvernement, le Dialogue national 2015 a connu la participation de 629 représentants des structures ci-après: les partis et associations politiques; la société civile; les confessions religieuses, les institutions constitutionnelles; l'administration publique; les individualités et la commission préparatoire du Dialogue national 2015.

La cérémonie d'ouverture a été placée sous le patronage de Monsieur Firmin Ayessa, ministre d'Etat, directeur du cabinet du président de la République, représentant du président de la République au Dialogue national 2015.

Deux allocutions ont marqué cette cérémonie, le mot de bienvenue de Monsieur le préfet du département de la Lékoumou et le discours d'ouverture de Monsieur le ministre d'Etat, directeur du cabinet du président de la République. Dans son mot de bienvenue, Monsieur André Ovu, préfet du département de la Lékoumou, a remercié le président de la République, pour avoir choisi Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, pour abriter les travaux du Dialogue national 2015.

Monsieur le préfet a, ensuite, indiqué que grâce à la municipalisation accélérée du département de la Lékoumou, la ville de Sibiti dispose d'une capacité d'accueil pour abriter ce genre d'événements. Enfin, Monsieur le préfet a exprimé la chaleureuse hospitalité des populations de la Lékoumou et a souhaité bon séjour aux participants au Dialogue national 2015.

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur Firmin Ayessa, ministre d'Etat, directeur du cabinet du Président de la République, a transmis à tous les participants au Dialogue national venus nombreux à Sibiti, en réponse à l'appel de la raison, au rendez-vous du «mbongui» ou «kandza», les salutations de Son Excellence Denis Sassou-N'Guesso et ses vœux ardents d'éclatants succès aux assises.

Le ministre d'Etat a, au nom du président de la République, rendu un hommage appuyé aux participants qui, en venant à Sibiti, ont choisi de construire la République, pour vivre ensemble dans une communauté d'intérêts, une communauté solidaire où la primauté serait toujours accordée à l'intérêt général et à la concorde entre tous. Le ministre d'Etat a, tou-

fois, déploré qu'il se trouve encore des Congolais qui n'acceptent pas le dialogue, comme si notre pays n'avait pas assez souffert de leurs turpitudes et de leur irresponsabilité.

Le ministre d'Etat a, par ailleurs, convié les participants au Dialogue de Sibiti, à sceller le compromis historique sur les questions majeures de la vie de la Nation énoncées par Son Excellence Monsieur le Président de la République, à savoir la gouvernance électorale et la réforme des institutions, pour déboucher sur le nécessaire consensus attendu par le peuple.

Avant de déclarer ouverts les travaux du Dialogue national 2015, le ministre d'Etat a fait à l'endroit des participants l'exhortation suivante: «Pas de diatribe. Pas d'invective. Pas de chahut. Pas de diktat. Pas de vote. Le consensus rien que le consensus».

Le ministre d'Etat, directeur du cabinet du président de la République, représentant au Dialogue national 2015 a, ensuite, installé le présidium composé ainsi qu'il suit:

Président: André Obami-Itou; 1^{er} vice-président: Jean-Pierre Manoukou-Kouba; 2^{ème} vice-président: Chris Antoine Oualembo; 3^{ème} vice-président: Jean-Michel Bokamba-Yakouma; secrétaire rapporteur: Marius Mouambenga; secrétaire rapporteur adjoint: Christian Grégoire Epouma; trésorier: Jean-Roger Ossette.

Prenant ses fonctions de président du présidium du Dialogue national 2015, Monsieur André Obami-Itou a exprimé sa gratitude à Son Excellence Monsieur Denis Sassou-N'Guesso, président de la République, pour le choix porté sur sa modeste personne et sur celles des autres membres du présidium, afin de conduire les travaux du Dialogue national 2015. Conscient de l'immensité de la tâche, Monsieur André Obami-Itou a promis de se hisser à la hauteur des attentes du peuple. Comptant sur la coopération mutuelle de l'ensemble des participants, le président du présidium a souhaité que ceux-ci puisse donner la pleine mesure de leur volonté à s'approprier les valeurs sûres que sont: l'unité, la concorde nationale, la fraternité, l'amour et la cohésion pour ainsi ressentir la joie légitime d'avoir répondu à l'appel de la Nation et la fierté d'être congolais.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, les participants ont adopté l'ordre du jour ci-après: 1- Vérification des mandats; 2- Examen et adoption de l'ordre du jour du Dialogue national 2015;

3- Examen et adoption du règlement intérieur du Dialogue national 2015; 4- Mise en place des instances du Dialogue national 2015 dont: 4.1- Présidium; 4.2- Secrétariat; 4.3- Police. 5- Mise en place des commissions spécialisées: 5.1- Commission gouver-



Une vue des participants au dialogue.

électorale; 5.2- Commission réforme des institutions; 6- Examen et adoption du rapport de la commission «Gouvernance électorale»; 7- Examen et adoption du rapport de la Commission «Réforme des Institutions»; 8- Examen et adoption du communiqué final du Dialogue national 2015.

De la vérification des mandats

La vérification des mandats a donné un effectif global de 629 participants. De l'examen et l'adoption de l'ordre du jour du dialogue national 2015. L'ordre du jour a été adopté avec amendement.

De l'examen et l'adoption du règlement intérieur du dialogue national 2015. Le règlement intérieur du Dialogue national 2015 a été adopté avec amendement.

De la mise en place des instances du Dialogue national 2015.

Le présidium a mis en place un secrétariat et une police des travaux dont la composition est jointe en annexe.

Les travaux du Dialogue national 2015 qui se sont déroulés en plénière et en commissions spécialisées ont permis aux participants de se répartir dans les deux commissions suivantes:

- Commission n°1: Gouvernance électorale;
- Commission n°2: Réforme des institutions.

Des travaux en commissions

Les travaux en commission adoptés en plénière par les participants sont rapportés ainsi qu'il suit:

Commission n°1: Gouvernance électorale

Conformément à l'article 7 du règlement intérieur du Dialogue national 2015, cette commission a été présidée par Monsieur Gervais Moukassa assisté de: 1^{er} vice-président: Maurice Mavoungou; 2^{ème} vice-président: Julien Euloge Libota; 3^{ème} vice-président: Maurice Kinoko; secrétaire: Félicien Mabika; rapporteur: Germain Loubota.

La Commission «Gouvernance électorale», après les débats fructueux, a dégagé un consensus sur les points d'amélioration suivants:

1- La Conel:

Les participants ont convenu, en accord avec les recommandations de la concertation politique de Dolisie, de la nécessité d'instituer la Conel en un organe permanent indépendant, jouissant d'une autonomie administrative et financière renforcée. La parité en son sein devra être étendue jusque dans les bureaux de vote.

2- Le découpage électoral:

Le principe de procéder à la révision du découpage électoral, en tenant compte des évolutions démographiques dans certaines localités avant les législatures de 2017, a été adopté.

3- La biométrie:

Le principe d'introduire la biométrie dans le processus électoral en République du Congo a été réaffirmé. Sa mise en œuvre se fait de façon progressive.

4- Le bulletin unique:

L'usage du bulletin unique se fera, à titre expérimental, à l'élection présidentielle de 2016.

5- Les listes électorales:

L'élection présidentielle de 2016 pointant à l'horizon, les listes électorales feront l'objet d'une révision sur la base des données du Recensement administratif spécial (Ras), étant donné que celles-ci ont été réalisées de façon paritaire par l'ensemble des parties prenantes aux élections.

6- La suppression de la directive «ville morte»:

Le principe du maintien de la «ville morte», afin de prévenir la transhumance des électeurs d'une part, et le trafic d'influence d'autre part, a été réaffirmé.

7- La loi sur les partis politiques

Les participants exigent l'application de la loi sur les partis politiques dans toute sa rigueur ainsi que la création des conditions, par l'Etat, pour favoriser l'ancrage des partis politiques sur toute l'étendue du territoire national.

8- La transparence électorale.

Les participants reconnaissent que le système électoral en République du Congo a connu des avancées significatives et qu'il permet l'organisation des scrutins justes, libres et transparents. Ils relèvent, cependant, que le problème réside dans le manque de rigueur dans l'application des textes en vigueur. Ils ont aussi stigmatisé le comportement des acteurs politiques.

9- La compétence de l'administration territoriale

Les participants ont reconnu

que l'implication des autorités locales (préfets, maires, sous-préfets, etc.) sur le plan logistique et dans la maîtrise de l'espace territorial est essentielle dans le dispositif électoral. Toutefois, les participants ont déploré l'influence qu'exerce sur elles leur hiérarchie respective. En conséquence, ils ont confirmé le statu quo sur leur retrait des présidences des commissions d'organisation locales des élections.

10- Le renforcement des capacités des personnels et acteurs électoraux.

Les participants ont insisté sur l'intérêt et la nécessité de la formation des personnels électoraux, la moralisation des acteurs politiques, l'éducation et la sensibilisation des électeurs.

11- L'implication des médias

Nonobstant le travail effectué par l'organe de régulation des médias et pour garantir davantage la transparence et la visibilité du processus électoral, le rôle des médias doit être affirmé.

12- Le financement des campagnes électorales

En vue de garantir l'équité, l'égalité des chances et la justice sociale, il convient à l'avenir d'étudier le principe du plafonnement des dépenses des campagnes électorales dans une loi.

Commission n°2: Réforme des institutions

Présidée par Monsieur Martin Bissila, cette commission a mis en place un bureau composé ainsi qu'il suit: 1^{er} vice-président: Juste Désiré Mondele; 2^{ème} vice-président: Dominique Basseyla; 3^{ème} vice-président: Marcel Valère Mabilia Mapa; secrétaire: Désiré Moussoki; rapporteur: Patrice Libali Moukolango.

Les débats au sein de la Commission ont fait ressortir trois tendances:

- la première a porté sur l'évolution des institutions par le changement de constitution;

- la deuxième a porté sur l'évolution des institutions par la révision;

- la troisième a porté sur le maintien de l'actuelle Constitution.

Une forte majorité s'est dégagée en faveur de la première tendance. Les évolutions proposées par celle-ci portent sur la volonté de reformer nos institutions, en conciliant les valeurs universelles de la démocratie et les réalités politiques, sociales et culturelles de notre pays. A cet effet, les réformes à engager porteront sur:

a- l'institutionnalisation des valeurs du dialogue et du partage;

b- l'institutionnalisation d'un exécutif bicéphale par la création d'un poste de Premier Ministre, nommé par le Président de la République, responsable devant celui-ci.

c- La fixation de l'âge pour être éligible à l'élection présidentielle à 30 ans minimum;

d- La fixation de la durée du mandat présidentiel à cinq ans renouvelable;

e- L'institutionnalisation d'une gouvernance qui prenne en compte les différentes composantes de la société congolaise, notamment les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec handicap et les populations autochtones;

f- Le renforcement des pouvoirs du Parlement sur le contrôle de l'action de l'Exécutif, notamment par l'usage de la motion de défiance à l'encontre d'un membre du gouvernement et de la motion de censure contre le gouvernement;

g- La reconnaissance du statut particulier de l'opposition;

h- La reconnaissance du statut des anciens Présidents de la République, des anciens Présidents des chambres parlementaires et des anciens Premiers Ministres;

i- Le renforcement de la décentralisation;

j- La prise en compte des notabilités traditionnelles et religieuses;

k- La prise en compte de la diaspora;

l- La prise en compte des questions de protection et de préservation de l'environnement.

Pour une minorité des participants, qui ne s'oppose pas à une évolution des institutions, les points visés peuvent être réglés par le mécanisme de la révision et ne nécessitent pas un changement de Constitution. Une autre minorité prône le statu quo, à savoir le maintien, en toutes ses dispositions, de l'actuelle Constitution.

En considération de ce qui précède, les participants au Dialogue national 2015 ont, par consensus, opté pour les réformes institutionnelles et s'en remettent au président de la République, initiateur du dialogue, pour qu'il en tire les conséquences, conformément à ses prérogatives constitutionnelles.

Aux termes des travaux, les participants au Dialogue national 2015 recommandent:

1- l'inscription au budget de l'Etat d'une subvention au profit de la Conel;

2- la mise en place d'un comité ad hoc de suivi des recommandations issues du Dialogue national 2015.

Les participants ont félicité et remercié l'ensemble du comité préparatoire pour la qualité des documents élaborés à l'attention du dialogue national.

Ils ont, enfin, prié Monsieur le Ministre d'Etat, directeur de cabinet du Président de la République, de renouveler leurs félicitations à Son Excellence Monsieur le Président de la République, pour avoir pris l'initiative d'organiser le dialogue national 2015 dont les travaux, qui ont pris fin ce 17 juillet 2015, se sont déroulés dans un climat de parfaite compréhension réciproque.

Fait à Sibiti le 17 Juillet 2015

Le Dialogue National 2015

N.d.l.r

Le communiqué final du dialogue national 2015 a été rediffusé dans cette édition car la première version publiée dans le n°3513 en page 19 n'était pas la bonne.

Diocèse de Dolisie

Mgr Manamika a lancé un projet agricole, avec l'appui de l'Eglise sœur d'Italie

Judi 25 juin 2015, Mgr Bienvenu Manamika, évêque de Dolisie, a procédé au lancement officiel du projet: «Soutien aux activités agricoles et avicoles gérées par les Associations paysannes au Niari». De par son caractère participatif au développement du département du Niari, la cérémonie de lancement de ce projet, promu par l'A.d.d. (Association diocésaine de Dolisie) et l'O.n.g italienne Alisei, a connu la présence des autorités départementales et municipales ainsi que des responsables départementaux des secteurs agricole et avicole.

Après quatre mois de contacts avec les associations paysannes qui répondent aux critères d'éligibilité du projet qui s'est implanté discrètement dans le département du Niari, et prélude au lancement dudit projet, les responsables des associations paysannes retenues ont participé, du 23 au 24 juin 2015, au Centre Sala Ngolo, à Dolisie, à un séminaire d'informations. Venu des communes de Dolisie et Mossendjo et des districts de Kimongo, Kibangou, Makabana et Nyanga, les participants audit séminaire ont été sensibilisés sur les objectifs du projet. Les vingt représentants des dix associations paysannes présentes sur les treize déjà retenues, ont pris l'engagement dans l'allocation d'un participant, de rendre fidèlement compte aux membres de leurs groupements respectifs. Pour sa part, Lorenzo Fagnoni a présenté l'O.n.g italienne Alisei dont il est le représentant et qui œuvre dans l'humanitaire dans plus de 40 pays et depuis plus de 30

ans dont 25 ans en Afrique. «Alisei ne fonctionne que pour aider les gens qui sont dans le besoin et n'a aucun but et aucune intention de développer des gains du commerce ou des entreprises», a-t-il dit. L'objectif principal de ce projet est d'«appuyer les organisations, les groupements ou les coopératives des paysans du département du Niari», a-t-il poursuivi. En tant que gestionnaire du budget, il rend compte à Alisei, à l'A.d.d et à la Conférence épiscopale italienne. Dans cette lancée, il a représenté le rôle des uns et des autres dans ce projet: l'A.d.d est le chef de file, Alisei, par le biais de ces deux représentants, assure l'encadrement des groupes par la transmission de son expérience et ses connaissances personnelles, en vue d'une possible autonomie dans la gestion des futurs projets humanitaires par l'A.d.d. Dans son allocution, Mgr Bienvenu Manamika a exprimé sa préoccupation sur le développement des localités du département du Niari et



Photo de famille avec l'évêque de Dolisie.

de ses habitants. «Soucieuse de développement, l'A.d.d essaie de prendre sa part minime et active à la résolution des préoccupations des agriculteurs du département du Niari, à la recherche de soutien ou d'appui à la relance d'une agriculture productive et génératrice de revenus», a-t-il dit. Ainsi, la notion de paix, étroitement liée au développement, a été évoquée. «Dans notre pays, le mot paix est plus que jamais le plus désiré. Mais, peut-on acquiescer et conserver une paix sans développement? Ventre affamé n'a point d'oreilles, dit simplement un adage populaire très courant. C'est également le sens de la célèbre déclaration du Pape Paul VI, dans «Populorum progressio» qui affirme, lucidement, aux Nations du monde, que le «développement est le nouveau nom de la paix», a

ajouté l'évêque de Dolisie et président de l'A.d.d. Le projet a bénéficié d'un financement de l'Eglise sœur d'Italie pour un montant de 572.453,08 euros avec un chronomètre d'application réparti sur quatre ans. Ce projet vise le renforcement des capacités des associations paysannes, dans leurs initiatives de réduction de la pauvreté. Lançant officiellement le projet au nom du préfet du Niari, le secrétaire du Conseil départemental du Niari a exprimé sa gratitude quant à voir le diocèse de Dolisie et l'O.n.g. Alisei s'adonner aux activités agricoles. Ce projet dont l'avènement est salué par la préfecture, accompagne les efforts du gouvernement.

Eté Raymond BOUHOYI (Service diocésain de la communication)

Diocèse de Pointe-Noire

La session pastorale de la zone rurale s'est tenue dans l'allégresse

Le foyer charité de Liambou, sis au département du Kouilou, a abrité, du 25 au 26 juin 2015, la session pastorale des prêtres œuvrant dans le Mayombe, une zone pastorale rurale qui compte quatorze paroisses, dans le diocèse de Pointe-Noire. La session s'est déroulée sous le patronage de Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire qui, à l'ouverture de la session, a fait une lecture commentée de l'homélie du Pape François prononcée le mardi 12 mai dernier, à l'occasion de la messe d'ouverture de l'assemblée générale de la Caritas internationale à Rome (Italie).

En effet, en appui du texte papal, Mgr Olaverri rappelait que l'action pas-

torale des communautés aux premiers temps de l'Eglise. Il en ressort la racine de tout



Mgr Miguel Angel Olaverri.

service en Eglise. Son enseignement a permis de définir la perspective souhaitée desdits travaux. Après le mot du prélat, qui a servi d'orientation principale, les équipes pastorales ont fait, à tour de rôle, le point des activités menées et du fonctionnement des doyennés du Mayombe. C'était, là, le moment idéal pour l'évêque, de s'imprégner de leurs difficultés qui sont d'ailleurs partout les mêmes. Il a eu la joie de souligner son attention paternelle sur l'entretien du prêtre. Il a, en outre, précisé qu'il revient aux pasteurs propres de soigner la collaboration avec les autorités des villages, pour mener à bien l'action de l'Eglise en zone rurale. L'objectif serait donc de parvenir à bâtir des stratégies d'évangélisation, en tenant compte des be-

soins de ses populations. Les interventions de l'abbé Louis Pambou, économiste diocésain et celle de l'évêque pendant la deuxième journée ont été plus techniques.

Le premier a fait la présentation du tableau récapitulatif des comptes des paroisses de la zone rurale, de 2013 jusqu'au jour où se tenait la session. Il a souligné que la pension alimentaire allouée aux équipes sacerdotales et l'entretien des véhicules sont deux lignes budgétaires qu'il entend soigner. Pour ce faire, la tenue d'une documentation relative aux différents charges et, surtout, dans l'utilisation des fonds accordés par les organismes pour soutenir les projets est nécessaire. Suite à cela et sur la base d'un support didactique, les participants ont bénéficié d'une formation dispensée par l'évêque, lui-même, axée essentiellement sur l'élaboration d'un plan de financement et les différents moments de l'exécution d'un projet. Après la séance de travail pratique, c'est par un repas fraternel partagé à la fin de la session pastorale dont l'idéal est d'aboutir à la coordination d'un plan global pour une pastorale fructueuse, que les participants se sont séparés.

Equateur Denis NGUIMBI (Sur les notes de l'abbé Sylvère Tathy-Tchimbinda)

Année de la vie consacrée

Rencontre des religieuses des différentes congrégations

Dans sa lettre apostolique aux consacrés, à l'occasion de l'année de la vie consacrée, le Pape François a déclaré: «Je vous encourage, vous aussi laïcs, à vivre une grâce qui peut vous rendre plus conscients des dons reçus... contemporaine». A cet effet, les associés d'Anne-Marie Javouhey ont organisé une rencontre, dimanche 31 mai 2015, à Javouhey, avec les associés des dix congrégations religieuses, dans le but d'échanger sur leurs différentes expériences et de se connaître.



Une vue des religieuses de diverses congrégations (Ph. d'arch.).

La rencontre, qui a regroupé une centaine de religieuses, a connu la participation des congrégations suivantes: «Les Associés d'Anne-Marie Javouhey»; «Les filles de Saint-Joseph de Cracovie»; «Les Sœurs des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie», «Les Amis de la Providence», «La communauté de vie chrétienne des Jésuites»; «La Fraternité spiritaine», «Les Associés de Jeanne Jugan, les amis de Jeanne Jugan», «Les Sœurs de la charité», «Mère Theresa de Calcuta», «Les Agrégés du Saint-Sacrement», «Les Associés salésiens». Elle a commencé par la prière dite par l'abbé Antoine Madingou, représentant Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville. Les séminaristes ont eu un partage d'expériences au cours duquel chaque groupe a fait un exposé sur cinq principaux points: «La vie de la fondatrice ou du fondateur»; «Le charisme du groupe»; «Les œuvres et actions du groupe et l'organisation du groupe et la période de création ou d'existence du groupe au Congo».

A la fin des différents exposés, Sr Anna a invité les participants à une prière de méditation sur les actions à venir, suite à cette première rencontre. Ainsi, de façon spontanée, les idées suivantes ont été émises:

- créer une plateforme de réflexion pour l'avenir;
- organiser une prochaine rencontre en début d'année pastorale 2015-2016;
- continuer la réflexion sur les actions futures en vue d'un partage à la prochaine rencontre;
- organiser une célébration eucharistique regroupant tous les groupes une fois l'année;
- inviter des mutuelles des groupes aux réunions ou aux activités;
- organiser une récollecion une fois l'année.

Clôurant la rencontre, l'abbé Antoine Madingou a invité les religieuses de diverses congrégations à travailler ensemble. «On ne joue pas le tam-tam avec un seul doigt, chaque doigt a son petit métier. Nous sommes une force spirituelle pour l'Eglise. Dans notre diversité, l'Eglise est belle de la beauté de Dieu», a-t-il déclaré. Par ailleurs, l'orateur a exhorté les religieuses à poursuivre la méditation sur les fruits de cette initiative louable, en leur conseillant quelques versets bibliques dont 1 Cor 12, 27-31.

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

M. Véran Carrhol YANGA, journaliste à La Semaine Africaine, et famille, informent les parents, amis et connaissances du rappel à Dieu de leur très chère sœur et fille, Arlette MAVOUNGOU «Pahou», survenu le mercredi 15 juillet 2015, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au numéro 15 de la rue Ngovoli, au



quartier La Base (arrêt de bus: Forage). L'inhumation est prévue pour le vendredi 24 juillet 2015 au cimetière privé La Grâce, à Brazzaville.



Une palette complète de services professionnels à votre disposition

INTEGRATEUR NATIONAL & INTERNATIONAL

- MANUTENTION PORTUAIRE
- CONSIGNATION DE NAVIRES
- FRET AERIEN & MARITIME
- DOUANE & TRANSIT
- LOGISTIQUE
- DEMEMAGEMENT

Notre devise
ALLER LOIN

SERVICE COMMERCIAL

BRAZZAVILLE: 1, AVENUE FOCH (Face à la Mairie)
TÉL: (+ 242) 05 550 10 87 / 06 622 00 01
POINTE-NOIRE: ROND-POINT KASSA (Face au ECT)
TÉL: (+ 242) 05 550 10 75 / 06 622 00 03

Membres du réseau GTO

www.gsiinternational.net

Cathédrale Saint-Louis (diocèse de Nkayi)

Mgr Daniel Mizonzo a ordonné quatre diacres et un prêtre

Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, a ordonné, samedi 4 juillet 2015, en la cathédrale Saint-Louis de Nkayi, quatre diacres et un prêtre. Il s'agit des grands séminaristes: Luther Proxiéma Kinga, Aubin Mboumba-Dikoua, Cladin Mirment Pérez Matongo, Cellot-Primat Nkounga-Mabikas qui ont reçu l'ordination diaconale, et du diacre Edouard Arnaud Bahoua-Bahoua qui a été ordonné prêtre. Plusieurs prêtres, religieuses, et des chrétiens venus des diocèses de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Kinkala et des paroisses du diocèse sont venus soutenir les heureux élus de Dieu. Les autorités civiles, militaires et politico-administratives ont aussi honoré cette cérémonie de leur présence.



L'évêque de Nkayi posant avec ses anciens et nouveaux collaborateurs.

C'était une grande première pour beaucoup de chrétiens dans le diocèse, de participer à une messe d'ordination où sont exécutés les rites d'ordination des diacres et des prêtres, au cours d'une même célébration liturgique. L'évêque l'a d'ailleurs souligné, dans son mot de remerciements aux autorités présentes, surtout pour celles qui participaient pour la première fois à une messe d'ordination.

En effet, l'évêque de Nkayi a cité d'emblée l'homélie du Pape François lors de la journée mondiale des vocations, le 26 avril 2015, au cours de laquelle il a ordonné 24 prêtres de différentes nationalités. En faisant siennes ces paroles et s'adressant particulièrement aux ordinants, le Pape disait: «Comme le Christ avait risqué en choisissant les apôtres (car il y avait Pierre, Thomas et Judas...), l'évêque risque de prendre les risques de vous choisir». A l'évêque de Nkayi d'ajouter: «A mon tour, je m'adresse directement à vous qui serez tout

à l'heure ordonnés diacres et prêtre, je risque et prends les risques de vous ordonner diacres et prêtre. Le risque est non seulement de votre côté, mais également de ma



Les nouveaux diacres et prêtre exprimant leur joie.

part. C'est le contexte de l'évangile de Matthieu que nous venons d'entendre. Jésus choisit et appelle Matthieu, pour être son apôtre, son disciple. Il va manger chez lui». Après avoir commenté

cet évangile de Matthieu, l'évêque a poursuivi sa prédication en exhortant les futurs ordinants à dispenser

fidèlement la doctrine du Christ et annoncer le «Dabar» qu'ils ont eux-mêmes reçu avec joie, mais bien plus, ils devraient d'abord le méditer avec assiduité, avant de l'annoncer. Pour terminer son homélie,

Mgr Mizonzo a appelé le nouveau prêtre à reconnaître ce qu'il doit faire pendant la célébration eucharistique. Aux diacres et au prêtre, il leur a demandé de ne jamais refuser le baptême à celui ou celle qui le demande.

Rappelons que ces heureux élus de Dieu ont suivi une retraite spirituelle fermée de six jours, chez les Sœurs Amies du Cardinal Emile Biayenda de Nkayi. Cette retraite a été prêchée par l'abbé Jérémie Yombo Bayiza Koutala, sous le thème: «Le rôle du diacre et son implication dans la famille».

Signalons que parmi les personnalités présentes à la messe, il y avait le préfet de la Bouenza, Célestin Tombe-Kendé, le député de Mfilou II, Hervé Mandounou Magaga, président du Conseil municipal et maire de la ville de Nkayi, le sous-préfet de Loutété, le commissaire central de la ville de Nkayi, etc.

Abbé Marc MATONDO
Secrétaire Chancelier

XVII^e dimanche ordinaire- Année-B

«Jésus, le pain de vie»

Textes: 2 R 4,42-44; Ps 144; Eph 4,1-16; Jn 6,1-15

Pendant que les politiques nous mènent en bateau dans des débats interminables, loin de nos besoins les plus immédiats et les plus primaires comme le bien-être social, en ce XVII^e dimanche du temps ordinaire de l'année B, le Seigneur nous y rejoint en nous parlant du pain. «Donne-leur à tous ces gens pour qu'ils mangent» ordonne Elisée et Jésus, à son tour, se demande comment faire «pour qu'ils aient à manger». Nous sommes devant la réalité humaine la plus simple et la plus radicale: se nourrir. La plus originelle aussi. Recevoir d'autres de quoi manger.

L'être humain naît, et grandit, en devant recevoir sa nourriture d'autres êtres que sont ses parents ou ceux qui assument ce rôle si les parents ne sont pas là. Pourtant, il oublie vite cette expérience et croit être autosuffisant. Pourtant, dans la vie matérielle comme dans la vie spirituelle, nous ne sommes pas autosuffisants. Nous sommes faits pour recevoir et pour donner, pour manger et pour donner à manger. Nous ne sommes pas des individus isolés, mais des êtres créés pour la communion au sein d'une communauté.

Ces lectures nous mettent ainsi devant l'essentiel de notre condition humaine: nous nous nourrissons les uns les autres et nous nous nourrissons les uns des autres. Nous sommes faits pour être pain les uns pour les autres. Ce qui vaut du nourrisson vaut aussi à sa façon de l'adulte. Et il en va de même avec Dieu. Dieu nous parle pour que nous puissions nous nourrir de lui: «Il t'a donné à manger la manne que ni toi ni tes pères ne connaissiez pour te faire connaître que l'homme ne vit pas de pain seulement, mais de tout ce qui sort de la bouche du Seigneur.» Nous vivons nous aussi par la parole. Combien de personnes meurent de silence, combien de couples meurent de ne plus vraiment parler, combien de communautés religieuses s'atrophient faute de parole... Ce pain qui nourrit près du lac de Tibériade nous dit l'importance de la parole du Christ. C'est avant même l'eucharistie que Jésus a donné sa vie.

Il l'a donné en parlant de ce qui fait vivre. Mais devons-nous dans cette scène avoir les yeux fixés sur Jésus? Notre regard se porte sur Jésus et Elisée qui sont au cœur de l'action. Pourtant «l'homme de Dieu» et «le grand prophète» ne pourraient rien faire sans qu'une personne n'offre ce qu'elle a, tout ce qu'elle a... «Quelqu'un offrit à Elisée vingt pains et du grain frais.» En temps de famine, c'est une fortune et c'est aussi une sécurité énorme! Un homme normal, simple, anonyme, offre tout ce qu'il a, dans la foi. Dans l'Evangile, un jeune garçon, offre «cinq pains d'orge et deux poissons.»

Largement de quoi nourrir lui-même et sa famille. Pourtant étonnamment, généreusement, il offre tout spontanément sans que Jésus n'ait rien demandé. L'anonyme d'Elisée et le jeune garçon ont tous deux fait confiance à l'homme de Dieu - en dernier ressort à Dieu - ils n'ont pas retenu jalousement ce qu'ils avaient, ils l'ont donné et cela a porté du fruit. Sans ces deux personnes, il ne se serait rien passé. Sans la collaboration libre de l'homme, même Dieu ne peut pas agir. Ils ont offert quelque chose qui n'est pas extraordinaire, quelque chose qui est à la portée de tout le monde. Là est peut-être ce qui est à retenir pour nous. Il est si facile de se dire: je ne suis ni Jésus ni Elisée, comment puis-je donner à manger aux foules? La question n'est pas là. Elle est: que puis-je donner de ce que j'ai? Quel pain, quelle parole puis-je offrir? On demandait un jour à Mère Teresa comment elle avait fait pour s'occuper de tant de mourants et de malades dans les rues de Calcutta. Elle répondit: «Je ne regarde jamais les masses. Je regarde la personne. Je peux seulement aimer une personne à la fois. Je peux seulement nourrir une personne à la fois. Juste une, une, une. [...] Il s'agit de commencer. J'ai commencé. J'ai pris une personne - peut-être que si je n'avais pas pris cette personne, je n'aurais jamais pris les 42 000 autres... Il en va de même pour vous, pour votre famille, pour votre Eglise. Just begin, one, one, one». Alors demandons au Seigneur la grâce de commencer et de recommencer, d'offrir nos cinq pains et nos deux poissons, d'offrir nos paroles et nos vies, le peu que nous avons, le Seigneur le transformera en vie éternelle. Pour nous et pour d'autres. Amen.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

Diocèse de Kinkala

Ordinations diaconales

Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, annonce que s'il plaît à Dieu, Mgr Matthieu Madega, évêque de Mouila, ordonnera diacre Laurent BIMOKO, en la cathédrale de Mouila, le dimanche 23 août 2015. A cet effet, l'évêque de Kinkala exhorte à soutenir le futur ordinand dans la prière.

De même, Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, annonce que s'il plaît à Dieu, il ordonnera diacre Ursia Venceslas NGANGA BAKOTADIO, en la cathédrale Sainte Monique de Kinkala, le dimanche 30 août 2015, à l'occasion du 60^e anniversaire de l'église Sainte Monique. A cet effet, l'évêque de Kinkala exhorte à soutenir le futur ordinand dans la prière.

Pour tout contact, veuillez vous adresser au vicaire général de Kinkala: Tél. 06.618.75.74

Remerciements

M. Francis Magloire Nganga, agent de La Semaine Africaine, les familles Nganga et Massengo, remercient Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, l'abbé Bertin Foueti, vicaire général de Kinkala, M. le directeur du journal La Semaine Africaine et tout le personnel, l'équipe presbytérale de la paroisse Les 22 Saints Martyrs de l'Ouganda, la Schola populaire paroissiale, les amis et connaissances, pour la sollicitude remarquable pendant toute la période douloureuse consécutive au décès de leur



sœur et fille, Eméline Zala SONIA NGANGA, survenu le lundi 5 juillet 2015 à Brazzaville. L'inhumation a eu lieu, le lundi 20 juillet 2015, au cimetière privé Mâ Campagne. Qu'ils trouvent ici l'expression renouvelée de leur reconnaissance.

Changement de nom

Je m'appelle VOKA Samuel et je désire désormais m'appeler NZAMBI NSADISSA Samuel Melchiseded.

Contact: 04 048.63 63
06 36 42 42

APPEL D'OFFRES

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Brazzaville recherche des entreprises ayant la capacité de faire des travaux de réparations et maintenances des piscines. Réparations comprenant la plomberie, le carrelage, et tous travaux annexes.

Si votre entreprise a une expérience dans ce domaine, veuillez nous envoyer vos références ainsi que vos contacts par courriel à l'adresse suivante: BrazzavilleProcurement@state.gov ou à l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique par courrier adressé au service des approvisionnements. Pour tous compléments d'information, veuillez demander le service des approvisionnements de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au numéro suivant: 06 612 2000

Communiqué

Le secrétariat général de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo) informe le Peuple de Dieu que le Sceam (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar), en communion avec le Pape François, a déclaré une année continentale de la Réconciliation qui va du 29 juillet 2015 au 29 juillet 2016. A cet effet, une collecte est envisagée dans tous les diocèses et dans toutes les paroisses pour soutenir l'action pastorale du m. Les collectes peuvent se faire ce dimanche 26 juillet 2015, ou un autre dimanche. La somme collectée sera envoyée au Secrétariat général qui à son tour aura la mission de l'acheminer vers le Secrétariat général du Sceam.

Bonne Année de la Réconciliation. In Christo.

Abbé Brice Armand IBOMBO

Secrétaire général de la C.e.c

Inauguration du siège de l'Acerac à Brazzaville

Jean-Jacques Bouya: «La Nation reconnaissante des bienfaits de l'Eglise»

Mardi 14 juillet 2015, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, accompagné de son épouse, Mme Antoinette, a procédé à l'inauguration du complexe hôtelier abritant le siège de l'Acerac (Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale), à Brazzaville. C'était au cours d'une cérémonie en présence de Mgr Samuel Kleda, archevêque de Douala, président de la C.e.n.c (Conférence épiscopale nationale du Cameroun) et président en exercice de l'Acerac, du cardinal Laurent Mosengwo-Pasinya, archevêque de Kinshasa, de NN.SS Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique, les évêques et archevêques du Congo et membres de l'Acerac, des membres du gouvernement, du cabinet du chef de l'Etat, du corps diplomatique, etc. Dans l'allocution qu'il a prononcée, le ministre à la présidence de la République chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale des grands travaux, Jean-Jacques Bouya a affirmé: «La Nation reconnaissante des bienfaits de l'Eglise». Nous en publions, ci-dessous, de larges extraits.

«La Sainte Bible nous enseigne dans le premier livre des Rois, chapitre 6, des versets 1 à 38, l'épopée du Roi Salomon qui construisit le premier temple de Dieu, dès la quatrième année de son règne, 480 ans après la sortie des enfants d'Israël de l'Egypte, au mois de Ziv, qui correspond au deuxième mois de ces temps-là. Cette tradition qui s'est perpétuée finalement de siècle en siècle, de continent en continent, sur la terre des hommes, à mesure que l'Evangile s'est répandu au monde, n'épargne pas nos sociétés. C'est pour cela qu'il nous paraît opportun de



Jean Jacques Bouya.



Le couple présidentiel entouré des évêques et archevêques membres de l'Acerac.

faire observer que la Nation reconnaissante des bienfaits de l'Eglise, a choisi de contribuer à son plein épanouissement, au moment où le 21ème siècle délivre, à tous, les vertus de la modernité (...). «Justement, ce somptueux

cadre de travail, nanti de commodités intégrant une kyrielle de technologies, rentabilisera le travail des hommes de Dieu. D'ici, sans doute, proviendront les orientations les plus salvatrices et les enseignements



Le bâtiment principal du siège de l'Acerac.

tonneront en cette maison de Dieu.

Dieu, justement Dieu, c'est ce saint nom le plus sublimé et que l'on qualifie, utilement, de réparateur des brèches et de consolateur des âmes abattues. Ces fidèles qui doivent être enseignés, appelés pour être le modèle et servir d'exemple dans cette société qui en cherche, contribueront à positiver la pensée, à participer utilement à toutes entreprises visant à transformer utilement nos pays et notre région Afrique centrale.

Une Afrique centrale dans sa diversité religieuse, qui a plus que jamais besoin d'assumer ses choix théologiques, conscientiser son peuple, le peuple de Dieu sur le vivre ensemble, au moment où certains de ces Etats souffrent parfois des assauts de l'intolérance: la RCA, le Tchad, le Cameroun. Arche de paix, l'Eglise est, de tout temps d'ailleurs, le socle de l'unité des filles et fils du monde, des filles et des fils d'une même communauté, d'une même contrée, la source qui diffuse des valeurs intrinsèques pour la quête de l'harmonie, celle qui édifie et concourt à la construction d'un monde meilleur. C'est elle, -nous parlons bien de l'Eglise- qui convertit les citoyens, qui prône et construit la paix des cœurs.

Mais, il ne sera pas assez d'ajouter que l'Eglise est aussi le levier qui impulse la cohabitation, la participation des fidèles à la création de la richesse, à la diversification de la vie et de l'économie, à la promotion des valeurs d'amour.

Dans ce monde trop souvent politisé, dans cette société de parole, où les réseaux sociaux imposent leur loi, où le petit village s'agrandit sans fin, alors que la grande planète s'atrophie en un clin d'œil, les valeurs de tolérance, de non-violence et de

dialogue doivent s'entendre comme des références cardinales de la nouvelle culture politique, telle que stipulée dans le préambule de la Constitution de notre pays.

L'Eglise est, donc, ce puissant vecteur qui vulgarise les idéaux de paix, donc de non-violence, les idéaux de partage, donc de compassion, pour faire entendre raison à certains des fils qui, sous sa barbe, professent la paix en activant la fibre de la violence, au moment où pour ce pays, le Congo, le président de la République nous invite, tous, au Mbongui, Sibiti doit être, pour les filles et fils de ce pays, une occasion de plus à saisir, pour toujours prospecter ce qu'il y a de mieux pour notre Nation. C'est-à-dire parler, dialoguer se donner la main. Un ensemble de vertus bibliques qui ne sont jamais de trop pour une vie.

En construisant ce siège pour nous, le président de la République, a une fois de plus, mis en valeur, la place et le rôle de l'Eglise dans la société. A vous, serviteurs de Dieu, d'en faire bon usage, afin que ce joyau soit socialement utile, religieusement entretenu et spirituellement protégé. Même si nous sommes bien convaincus que ces œuvres n'ajoutent rien à la splendeur de la vérité divine, nous savons néanmoins que l'épître de Jacques prescrit que la foi sans les œuvres est inerte et imperceptible. C'est pourquoi, au cours de ce siècle l'élan missionnaire de l'Eglise a été constamment illustré par l'engagement des chrétiens dans les combats de ce monde. C'est justement une belle occasion de nous rappeler le lien étroit qui unit la foi et la charité.

- Que soit remercié l'Eglise catholique pour le sacerdoce en faveur des peuples d'Afrique centrale;

- Que soit félicité le président de la République du Congo et ses paires de la région pour le soutien à la maison de Dieu;

- Vive l'Eglise, pour que vive le Congo, épris de paix et de liberté!

- Vive l'Afrique centrale, unie, dans la paix au-delà de ses diversités».

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE
93, Avenue Gallieni MPILA, Centre-ville (à côté de la société STHIC)
Brazzaville - République du Congo
B.P: 13646/Tél(s):+242.22.611.26.46/06.669.26.76/ mail: officenotmouandzayahoo.fr

AVIS DE CONSTITUTION

IKD SARLU

Société A Responsabilité Limite Unipersonnelle.
Capital Social: Un Million (1.000.000) Francs Cfa
Siege Social: 06, rue NGANVA, Mikalou, Arrondissement VI, Brazzaville (République Du Congo)

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du dix-sept juillet deux mil quinze, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire titulaire d'un Office notarial à la résidence de Brazzaville, 93, Avenue Gallieni, Centre-ville, B.P: 13646, il a été constitué une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et les statuts;

Objet social:

La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Transport routier de passagers et de marchandises;
- Transit;
- Commissionnaire en douanes;
- Fourniture de bureau;
- Construction et entretien bâtiment;
- Prestation de services informatiques;
- Gardiennage et sécurité.

Dénomination sociale: la dénomination de la société est la suivante: IKD;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 06, rue NGANVA, Mikalou, Arrondissement VI Talangai;

Durée: La Durée de la société est fixée à 99 an-

nées entières et consécutives qui commencera à courir à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: Le capital social est fixé à un million (1.000.000) de francs Cfa, divisé en 100 parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA souscrites et libérées intégralement;

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, est désignée, en qualité de gérante de ladite société;

• Monsieur IKAMA Daniel Eryls, demeurant à Brazzaville, 06, rue NGAVA, Mikalou, Arrondissement

VI Talangai;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 juillet 2015, sous le numéro 15 DA 695;

Immatriculation: La société dénommée IKD SARLU est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM CG/BZV/15 B 5891.

Pour avis,
Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI,
Notaire

les plus porteurs. Parce que, si l'on se donne à se projeter dans les résultats auxquels, collectivement ou individuellement, nous parviendrons, ce complexe a l'heureux avantage de nous conduire, pourquoi pas, vers des verts pâturages, escortés par des chants d'allégresse qui s'en-

Paroisse Saint Augustin de la Tsiémé (Archidiocèse de Brazzaville)

La célébration du 50^e anniversaire approche

Dans le cadre de l'évangélisation en profondeur de la population du quartier Texaco Tsiémé, le révérend père Jean-Marie Grivaz avait implanté en 1965, une paroisse au numéro 77 de la rue Manguengué à Talangai au bord de la rivière Tsiémé, dédiée à Saint Augustin.



L'église Saint Augustin de la Tsiémé lors des travaux d'agrandissement.

Le dimanche 30 août 2015, cette paroisse célébrera le cinquantième de son existence. Ces festivités seront placées sous la haute autorité de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, président d'honneur. Les conférences-débats, les activités socio-culturelles et sportives seront organisées, selon le programme établi comme suit:

- Du 15 au 16 août 2015: kermesse ;
- Du 18 au 25 août 2015: activités sportives (matchs de football pour les hommes et de Nzango pour les femmes);
- Du 23 au 30 août 2015: exposition photos; conférences-débats et animation culturelle;

Jeudi 27 août 2015: histoire et vie de la paroisse Saint Augustin par l'abbé Apollinaire Bounkazi, administrateur paroissial;
Vendredi 28 août 2015: histoire, vie et œuvres de Saint Augustin par l'abbé Sébastien Zoubakela (aumônier du chœur Les Amis du Grégorien);
Samedi 29 août 2015: question du genre et anti valeurs par l'abbé Vincent de Paul Malonga (curé de la paroisse Saint Michel de Goma Tsé-Tsé et aumônier de l'archiconfrérie Saint Michel. A l'issue de cette conférence, on procédera à la remise des trophées.
Dimanche 30 août 2015: célébration eucharistique présidée par Mgr

Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville.

Le président de la Commission d'organisation demande aux chrétiens de l'archidiocèse de Brazzaville, ainsi qu'aux personnes de bonne volonté de les soutenir dans la prière.

Abbé Apollinaire BOUNKAZI

Président de la Commission d'organisation

Introduction de la Pratique du Numérique à l'Université Marien NGOUABI

Les jeunes qui entrent, aujourd'hui, dans l'enseignement supérieur sont des natifs du digital. Ils utilisent régulièrement les technologies de l'information et de la communication dans leur quotidien, modifiant profondément leur écosystème, leurs comportements et leurs pratiques sociales. Toutefois, celles-ci ne sont pas utilisées de manière efficiente dans les établissements scolaires et universitaires du Congo, tant par le personnel enseignant que par les apprenants, eux-mêmes.

La vulgarisation des TIC au sein de l'Université Congolaise serait donc un enjeu essentiel pour le développement des apprenants et dispensateurs, et ce au profit de la formation académique.

C'est ce challenge que poursuit la société MTN Congo, à travers son bras social, la Fondation MTN Congo, qui, en partenariat avec le Rectorat de l'Université Marien Nguabi, offre une série de formations de découverte et d'initiation aux techniques de recherches aux étudiants en Master, afin que ceux-ci puissent accéder et exploiter le vaste champ et l'univers incommensurable du numérique, grâce aux outils et infrastructures déjà présents dans les différentes facultés de l'Université Marien Nguabi. Ceci à travers un programme dénommé: Y'ello University Digital Experiences.

Ainsi, après la mise en œuvre de son programme School Connectivity (premier volet de ce partenariat) qui a permis la mise en place de 4 salles multimédias totalement équipées de configurations informatiques complètes et d'un réseau internet à haut débit (3G+), la Fondation MTN Congo a procédé, le mercredi 15 juillet 2015, à la grande bibliothèque de l'Université Marien Nguabi, au lancement officiel du programme «Y'ello University Digital Experiences».

Ce programme a pour but d'assister, d'orienter et de développer les capacités des étudiants en

matière de méthodologies de recherches, de gestion d'informations, de veille informationnelle et de développement de compétences dans les différents outils et moteurs de recherches académiques.

Dans un premier temps, un échantillon de 200 étudiants en master a été identifié.

De ce fait, c'est devant un parterre d'étudiants, ayant pris d'assaut la salle de conférence de la bibliothèque, que Monsieur Cyriaque OKOUMOU, directeur de la Fondation MTN Congo, a expliqué que ce programme a pour but d'encourager les étudiants à renforcer le contenu de leur formation par des recherches approfondies, et surtout, à se mettre en droite ligne avec



Cyriaque Okoumou s'adressant aux étudiants.

riat soit tourné vers des activités de recherches et d'innovations tant marchandes que sociétales, plutôt que vers des activités de survie».

Les étudiants auront donc à se familiariser aux technologies de l'information et de la communication. «Ce programme va, clairement, aider nos étudiants à devenir des grands chercheurs», a déclaré Brice Evoura, directeur de l'information technologique de l'Uni-



Des étudiants pendant la formation.



Photo de famille des organisateurs avec les apprenants.

les normes universitaires du monde. «Le Congo ne se distingue pas assez positivement dans ce domaine», a dit Cyriaque OKOUMOU, appelant les étudiants à «faire en sorte que l'esprit d'entreprena-

versité Marien Nguabi, qualifiant, dans la foulée MTN Congo de «partenaire privilégié».

Plus symbolique, le vice-recteur Paul Louzolo Kimbembe se félicite de ce que MTN Congo, par

ce programme, offre aux étudiants congolais un support supplémentaire important à leur formation académique. «Le Y'ello University Digital Experiences est un puissant outil de recherches qui va aider

nos étudiants à tirer des meilleures informations. Ce nouveau programme est donc un engagement de la société MTN à aider nos étudiants», a indiqué le vice-recteur.

Par ailleurs, le programme que MTN Congo vient de proposer à l'université dispose, aussi, des possibilités d'accéder, directement, aux livres et à certaines thèses de mémoire.

Ainsi, pendant 10 jours, les étudiants seront formés à la méthodologie de recherche, la gestion de l'information documentaire et la veille informationnelle.

Créée en 1972, l'Université Marien Nguabi est l'unique université publique du Congo. Elle dispose en-

core d'un appareillage très obsolète et rudimentaire. Le gouvernement qui vient de lancer un processus de modernisation de ce haut lieu de savoir, doit, absolument, compter avec l'appui des partenaires comme MTN Congo.

A PROPOS DU GROUPE MTN

MTN Congo, qui est née du rachat de Libertis Télécoms courant 2005, est une filiale du groupe sud-africain, MTN, multinationale de télécommunications opérant dans

22 pays d'Afrique et du Moyen-orient. Le Groupe MTN est coté à la bourse de Johannesburg (JSE Securities Exchange) sous le code boursier: "MTN". A la date du 31 septembre 2014, MTN comptait plus de 219 millions d'abonnés pour l'ensemble de ses opérations.

Le Groupe MTN est présent dans les pays suivants: Afrique du Sud, Botswana, Cameroun, Côte d'Ivoire, Nigeria, Ouganda, République du Congo-Brazzaville, Rwanda, Swaziland et Zambie. Grâce à l'acquisition d'Investcom LLC, les opérations des pays suivants se sont ajoutées au portefeuille de MTN: Afghanistan, Bénin, Chypre, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Liberia, Soudan, Syrie et Yémen.

REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
 ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)
 Financement IDA- Crédit n°5121-CG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°002/MEFDD-CAB/PFDE/AON/T/2015

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour couvrir le coût du Projet « Forêt et Diversification Economique (PFDE) et entend affecter une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché de travaux de réhabilitation des bâtiments de quatre Directions Départementales de l'Economie Forestière.

2. L'Unité de Coordination du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE) invite à nouveau les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter leur soumission cachetée en vue de la réalisation des travaux de réhabilitation des bâtiments de deux (2) Directions Départementales répartis en lots comme suit :

Lot A : Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Direction Départementale de la Cuvette.

Lot B : Travaux de réhabilitation des bâtiments de la Direction Départementale du Niari.

Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois.

3. L'Appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'offres national spécifiées dans la publication de la Banque «Directives: passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA», et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'unité de coordination du Projet Forêt et Diversification Economique, Tel : 068170633/056169574 ; E-mail : pfdecongo2011@yahoo.com et examiner le Dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables.

5. Les spécifications de qualification comprennent:

a) Avoir effectué, au cours des cinq (05) dernières années, les travaux de construction de bâtiment d'un montant financier annuel moyen correspondant au moins au montant de l'offre proposée ;

b) Avoir, au cours des cinq (05) dernières années, exécuté en tant qu'entreprise principale de construction au moins trois (03) ouvrages de même nature et complexité. Pour être admis, ces travaux doivent être terminés au moins pour 70% avec des attestations délivrées par les maîtres d'ouvrages concernés.

c) Présenter des propositions d'acquisition (en propriété, en bail, en location, etc.) en temps opportun des équipements essentiels suivants : (01) camion benne et (01) véhicule de liaison.

d) Offrir :

- un Directeur des travaux (Ingénieur Génie Civil) avec au moins cinq ans d'expérience dans la conduite des travaux de bâtiments dont 3 ans au minimum comme Directeur des travaux ;

- un conducteur des travaux (Technicien de génie civil de niveau BTS au minimum) ayant occupé le poste sur au moins trois chantiers similaires de bâtiments.

Les CV et les copies de diplômes certifiés seront joints à la soumission.

7. Le Dossier d'appel d'offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés par demande écrite à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100.000) FCFA. Le paiement sera effectué en espèces.

8. Les Soumissions devront être déposées à l'adresse ci-dessous avant le 31 Août 2015 à 14 heures, heure de Brazzaville. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 31 Août 2015 à partir de 14 heures 30 minutes.

9. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission, dument authentifiée par la Banque émettrice, pour un montant de deux millions cinq cent mille (2.500.000) FCFA par lot ou un montant équivalent dans une devise librement convertible.

3. L'adresse mentionnée ci-dessus est :
 Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE)
 Quartier OCH, case J-142/V Mougali III-SOPRO-GI,

BP 14 564, Brazzaville, Email : pfdecongo2011@yahoo.com;

Tél : 068170633/056169574
 République du Congo.

Brazzaville le 20 Juillet 2015
 Le Coordonnateur du PFDE

Jacques OSSISSOU

INSERTION LEGALE

Cabinet d'Avocats R.A. Patricia Bigemi, sis à Pointe-Noire, 30, GRE ZINGA, en face de la société CODISCO, Immeuble T.P.I, B.P: 5672, Tél.: 22 294 07 32/05 530 25 24/05 707 36 34, République du Congo.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur

A la requête de la Banque Commerciale Internationale, en sigle BCI S.A., au capital de 5.000.000.000 F.CFA, siège social sis à Brazzaville, Avenue Amilcar CABRAL, B.P: 147, RCCM: 07-B-633, Tél.: 22 281 58 33/22 281 58 34, représentée par Monsieur Serge TONDU, Directeur Général, domicilié à qualité d'audit siège social, ayant pour conseil, Maître Reine Angèle Patricia BIGEMI, auprès duquel domicile est élu et qui s'occupera des présentes et de leurs suites.

Il sera procédé, le 1^{er} Août 2015, à 11 heures, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, siégeant dans la salle ordinaire des audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, un terrain contenant deux immeubles désignés ainsi qu'il suit;

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE PRINCIPAL:

- La propriété de Dame BOUSQUET Juliette Annette née BOUALINGUI, débiteur saisi, est sise à Pointe-Noire, à l'angle de l'Avenue LIMANI LI NSI, croisant la rue Julien NKOUTA TCHICAYA, Quartier MPITA/Plasco, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA, du côté opposé à l'agence OCI;

La propriété, objet de la saisie immobilière, est cadastrée ainsi qu'il suit:
 - Immeuble comportant une (1) villa R + 1, cadastré section M, Bloc -, Parcelle N° 436 bis A, superficie: 880,21m2, MPITA, objet du titre foncier n° 24361;

Cette villa moderne comprend:

- Un bâtiment principal à étage R+1;
- Un bâtiment annexe, à l'arrière;
- Une grande cour avec jardin;
- Une piscine d'environ 10 mètres sur 5 mètres;
- Une pièce pour se changer et des toilettes extérieures non loin de la piscine;
- Une bêche à eau;

- Une niche contenant un grand groupe électrogène;
- Une aire de stationnement;
- La villa est entièrement clôturée par un mur de plus de deux mètres;

Le lot vendu comprend;
Un Bâtiment principal:

• Au rez-de-chaussée: une terrasse, une seule pièce spacieuse circonscrite par des poteaux de soutènement et de décoration comprenant un séjour, une salle à manger, une cuisine et les marches;

• A l'étage, sur une même allée: un appartement de deux (02) chambres à coucher avec une salle de bains sur une aile et l'autre trois (03) chambres à coucher comprenant, chacune, une salle de bains et une terrasse.

Bâtiment annexe:

Construit en matériaux durables, il comprend une salle de bain et W.C. externes, une chambre à coucher, une buanderie et une cuisine.

MISE A PRIX:

Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier des charges dressé par Maître Patricia BIGEMI, Avocat à la Cour d'appel de Pointe-Noire, Conseil de la Banque Commerciale Internationale, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères fixées à 5.000.000 F.CFA seront reçues, par le ministère d'Avocat, sur les mises à prix suivantes: 250.000.000 F.CFA
 Soit un total de mises à prix de: 250.000.000 F.CFA

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 10 juillet 2015.
 Pour extrait,

Maître Patricia BIGEMI

Etude de Maître Alain MONGO MOMBOULY
 NOTAIRE

Titulaire d'un office Notarial sis à Brazzaville, 93, Avenue de l'Indépendance, Rez-De-Chaussée Immeubles Elenga Charly, en diagonale de l'Ambassade de la R.D.C, Poto-Poto Centre-Ville, B.P: 2134

Tél.: (242) 05 558 30 17/06 660 49 96/04 402 20 11 – E-mail: alainmongo2001@yahoo.fr

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 2 Juillet l'an deux mil Quinze, reçu par le Notaire soussigné; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée enregistrée au domaine, le 03 Juillet 2015, F 116/1 sous le numéro 1605, aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination Sociale: «SO GROUPE» SARL;
- Capital Social: UN MILLION (1.000.000 F. CFA) DE F. CFA, divisé en CENT PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, libérées en totalité;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 121 bis, Rue Itoumbi; Arrondissement V Ouenzé;

Objet social:

- Commerce de gros;
- Matériaux de construction;
- Import-export;
- Intermediation (Négoce) et Services;
- Transport terrestre;

- Bâtiment;
 - Electricité.
- Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes;

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce;

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Jean-Claude ONDONGO.

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 07 Juillet 2015, sous le numéro RCCM CG/BZV/15 B 5974.

Pour avis,

Maître Alain MONGO MOMBOULY, So
 Notaire

Edu Maroc

Des fora de l'étudiant africain à Brazzaville et Pointe-Noire

Dans le cadre de la coopération sud-sud, Edu Maroc organise des fora de l'étudiant africain le 27 et le 28 juillet 2015, respectivement, à Brazzaville et à Pointe-Noire. Cette annonce a été faite au cours d'une conférence de presse, donnée par Mme Assia Doudach, responsable du forum Congo Edu Maroc, à l'hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, lundi 20 juillet 2015. En présence de Jocquer Mouanda, partenaire d'Edu Maroc au Congo et de Jean Pierre Ngoma, journaliste modérateur. Pour la conférencière, ces fora sont des plateformes de sensibilisation et d'information s'adressant au public congolais et ciblant, particulièrement, les bacheliers et les étudiants. Ils servent à aider et à orienter les bacheliers et les étudiants désirant se former au Maroc.

Le forum de l'étudiant africain-Edu Maroc est une vitrine continentale de l'offre marocaine, en matière d'enseignement supérieur et professionnel. Répondant aux questions des journalistes, Mme Assia Doudach s'est ainsi expliquée: «Ces rencontres sont des opportunités pour les jeunes élèves et étudiants congolais à connaître les plus prestigieuses universités et les grandes écoles marocaines, qui seront à ces deux rendez-vous, pour mieux informer et conseiller les visiteurs sur tout ce qui concerne les études au Maroc, notamment les filières, les conditions d'accès, les diplômes, les inscriptions, les visas, les démarches administratives, les logements et le coût des études». Des concours et des entretiens de

sélection seront organisés, à cet effet, par les établissements participants, pour permettre aux jeunes intéressés et aux parents de procéder, déjà, aux inscriptions sur les lieux des fora, en vue de leur épargner la longueur et la complexité des procédures de sélection et d'inscription, a-t-elle poursuivi. La tenue de ces fora est, aussi, une occasion de favoriser des échanges entre professionnels des établissements de l'enseignement supérieur et décideurs congolais et marocains, en vue d'approfondir la coopération bilatérale et des partenariats, dans les domaines de l'enseignement et de la formation, d'une part, et d'identifier les opportunités de développer les opérateurs du secteur des deux pays, d'autre part. Edu Maroc s'inscrit dans la



De g. à dr: Jean Pierre Ngoma, Mme Assia Doudach et Jocquer Mouanda.

dynamique de la coopération entre le Maroc et les pays de l'Afrique subsaharienne, traduisant la volonté de concrétiser l'ambition de faire du Royaume de Maroc un hub de l'enseignement et de la recherche, à l'échelle continentale. Pour faire la promotion de l'enseignement supérieur, Edu Maroc a résolu d'organiser, depuis 2014, des caravanes. Après le succès de la première édition dénommée caravane Edu Maroc 2014, qui avait sillonné quatre pays de l'Afrique francophone, il est prévu une deuxième, en cette année 2015. Selon la conférencière, le forum de l'étudiant africain-Edu Maroc de Brazzaville, qui va se dérouler à la Chambre de commerce, pourrait connaître

la participation, à son ouverture, de quelques membres du gouvernement, en l'occurrence le ministre de l'enseignement supérieur, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabetisation et celui de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, ainsi que la présence de l'ambassadeur du Maroc au Congo. Signalons qu'Edu-Maroc est soutenu par deux structures: Maroc Export, un établissement national de promotion des exportations, et le groupe «L'Etudiant marocain», un acteur majeur de l'information et de l'orientation estudiantine.

Philippe BANZ

Peedu (Projet eau, électricité, développement urbain)

Nicolas Ngoubili a reçu provisoirement le C.s.i St Joseph

Mardi 7 juillet 2015, les membres du Peedu, conduit par Maurice Bouesso, son coordonnateur, ont visité avec Nicolas Ngoubili, directeur général des infrastructures, des équipements et de la maintenance du ministère de la santé, à la tête d'une délégation, le C.s.i (Centre de santé intégré) St Joseph de la ville de Pointe-Noire. En compagnie de Jean Michel Ndzon-dault, directeur départemental de la santé de Pointe-Noire, dans le but de recevoir, provisoirement, ledit centre.

Deux semaines après leur passage au C.s.i St Joseph, les membres du Peedu y sont revenus avec les chargés des infrastructures du ministère de la santé, afin de s'enquérir de l'évolution des travaux, avant la remise officielle du centre aux bénéficiaires. Deux étapes ont constitué leur visite: la présentation du projet puis la visite guidée des locaux.

M.Ibara, l'œil et l'oreille du Peedu, faisant la présentation, a dit que le C.s.i est composé de deux bâtiments: le bâtiment A abritant la maternité et comprenant: un bureau pour la sage femme principale, un bureau pour son assistant, une salle de garde, une salle d'accouchements, deux salles d'hospitalisation puis une salle de consultation. Et, le bâtiment B, bâtiment médico-chirurgical, comprenant: la caisse, l'administration, le bureau du gestionnaire, le bureau du médecin chef de centre, la pharmacie, une salle de garde, une salle d'attente, les sanitaires pour le personnel, le laboratoire, six salles d'hospitalisation, un bloc opératoire, deux salles de soins pour homme et femme, puis deux salles post opératoire homme et femme. Après cette présentation, la délégation a eu droit à une visite guidée de la maternité, du bâtiment Médico-chirurgical, de deux logements construits pour le chef du centre et les sages-femmes, et du forage.

La visite des nouveaux locaux du C.s.i St Joseph, acquis grâce aux efforts des membres du Peedu et à la volonté du président de la République de doter le pays des infrastructures de développement fiables, a permis à la délégation du ministère de la santé de relever quelques imperfections. Ce qui a fait dire à Nicolas Ngoubili: «C'est une réception provisoire, nous avons visité, effectivement, tous les locaux, on peut dire que dans l'ensemble ils sont terminés. Mais, il y a quelques remarques que nous avons fait au niveau du contrôleur et ces remarques une fois prises en compte, le bâtiment sera remis, officiellement, au niveau du ministère de la santé, pour être utilisé, car jusque-là, on utilise qu'un côté et c'est très petit; l'idéal serait que dans un temps relativement court qu'on soit en possession de tout le bâtiment pour que toute la structure soit opérationnelle.»

Mme Angélique Obongui, chef de centre, satisfaite a déclaré: «Les travaux de réalisation de notre centre sont avancés à près de 95% et c'est un grand bijou très appréciable pour la population. Il va nous permettre de bien recevoir le malade et de lui donner des soins de qualité, car en fait, nous sommes le personnel de santé et la population a besoin de ce genre de structure qui fera de sorte qu'elle sorte de là bien satisfaite.»

Soulignons que ce C.s.i a également un jardin et des sanitaires extérieurs. Et, les travaux de construction ont été réalisés par l'entreprise Oceana.

Noëlie BOUANGA

Education

Un outil pour élaborer des manuels scolaires exempts de préjugés

L'Unesco et le Centre international du Roi Abdallah ben Abdelaziz pour le dialogue interculturel et interreligieux, en sigle Kaiciid, ont réuni des experts en éducation, afin de tester un outil visant à aider les enseignants à élaborer des manuels scolaires qui soient exempts de stéréotypes et de préjugés liés à la culture, à la religion et au genre. Un tel outil, indispensable pour aider au développement des programmes scolaires dans le monde, ainsi que pour évaluer les manuels utilisés actuellement, ou en élaborer de nouveaux, servira à communiquer aux auteurs de manuels des recommandations liées aux programmes concernant, à la fois, les secteurs public et privé. A cet effet, un test de cet outil a été organisé, à travers un atelier, du 1er au 3 juillet 2015, par le Kaiciid et l'Unesco, à Vienne, en Autriche.

On ne saurait trop insister sur l'importance des manuels scolaires, pour influencer les sociétés. Pour Noro Andriamisa, de l'Unesco, «un programme scolaire ne se compose pas uniquement de manuels, mais les manuels constituent une partie importante d'un programme, la partie la plus visible». Les manuels peuvent soutenir la diversité et la coexistence, mais lorsqu'ils contiennent des préjugés, ils peuvent diviser les sociétés. Ce test avait pour objectif de recueillir des commentaires et des recommandations, afin d'améliorer l'outil, en le perfectionnant avant sa publication à l'automne, pour une utilisation à plus large échelle. Cet outil sera disponible, dans un premier temps, en français, en anglais et en arabe.

Vingt participants, parmi lesquels des experts, des auteurs et des éditeurs de plus de 12 pays des cinq continents ont testé l'outil, en examinant des extraits de manuels scolaires utilisés, actuellement, dans les écoles primaires et secondaires en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique du Nord et en Europe. Ces manuels sont axés sur l'histoire, l'éducation civique et la religion. Et, leurs extraits ont été examinés, afin d'identifier les stéréotypes sur la base des orientations définies par l'outil. Aussi l'issue des travaux, les participants ont suggéré que des ateliers similaires soient organisés, pour les auteurs de manuels scolaires, dans différentes régions et en différentes langues, dans lesquelles peuvent être formés les enseignants à l'utilisation de l'outil. Toutefois, des préjugés peuvent apparaître, aussi, dans les manuels de mathématiques et de sciences.

Pour Hugo Labate, participant, «nous devons souligner clairement l'importance de la diversité dans les programmes scolaires dans les différentes matières, et pas seulement dans les sciences sociales et humaines. Par exemple, la science est souvent décrite comme une matière assez masculine. Elle peut, également, entrer en conflit avec certaines visions du monde. Il est important de pouvoir enseigner la science tout en respectant les différentes visions du monde, mais aussi de promouvoir l'égalité des genres.» Signalons que cet atelier fait partie du Memorandum d'accord conclu entre le Centre du roi Abdellaziz pour le dialogue national et l'Unesco, lequel a établi le «Programme international Abdullah bin Abdul Aziz pour une culture de la paix et du dialogue». Il s'appuie sur les conclusions du Forum de l'Unesco sur l'éducation à la citoyenneté mondiale.

Le programme éducatif du Kaiciid comprend le programme «L'image de l'autre» mettant l'accent sur la construction d'une représentation objective de la diversité religieuse et culturelle grâce à l'éducation interreligieuse et interculturelle. Ce programme soutient l'échange d'idées et d'approches, et sert de plate-forme à la sensibilisation du public et au partage des meilleures pratiques, des idées et des matériels entre les régions. Il comprend, également, le Réseau de politique du Kaiciid (KPN), une plate-forme permettant aux experts et aux points focaux gouvernementaux d'étudier la place de l'éducation interreligieuse et interculturelle dans l'éducation formelle et non formelle. L'accent étant mis sur l'éducation interreligieuse, l'élaboration des programmes scolaires et les outils d'évaluation, la formation des enseignants et les nouvelles ressources d'apprentissage en ligne.

Viclaire MALONGA

MTN Congo

Les étudiants de l'U.m.ng ouverts à Y'ello university digital expériences

«Y'ello university digital expériences» est un programme de formation initié par la société de téléphonie mobile MTN Congo, au profit des étudiants de l'Umng (Université Marien Ngouabi), sur les techniques de recherches académiques, à travers l'Internet. Sa mise en œuvre a eu lieu mercredi 15 au 17 juillet 2015, à la bibliothèque universitaire, en présence du vice-recteur de l'Université Marien Ngouabi, Paul Louzolo Kimbembé, du directeur général par intérim de MTN Congo, Adel Ayala, du directeur de la fondation MTN, Cyriaque Okoumou, et d'autres agents. Près de 200 étudiants sélectionnés ont bénéficiés de cette toute première formation, dont la thématique été axée sur les méthodologies de recherches documentaires sur Internet et l'initiation aux méthodes de gestion des documents numériques.

Pour Cyriaque Okoumou, cette formation, la énième du genre, a contribué au développement de l'enseignement supérieur, à travers la recherche et l'innovation, dont Y'ello university digital expériences est un outil complémentaire de la formation académique des étudiants. «Le monde du savoir bouge, il est planétaire, interactif et se

démocratise. Il est devenu fluide, inodore et incolore. C'est, donc, une belle opportunité, pour les étudiants de l'université Marien Ngouabi d'affranchir un monde nouveau, afin de donner un véritable sens à notre avenir d'ici 2025», a déclaré le directeur de la fondation MTN Congo. Appréciant l'initiative, le vice-recteur de l'Université Marien Ngouabi a loué les



Des étudiants sélectionnés et leurs encadreurs à l'ouverture de la formation.

efforts consentis par la société MTN Congo, pour ce projet très ambitieux au profit des étudiants, car le développement du numérique dans les pratiques d'enseignement et d'apprentissage sont une des préoccupations de la direction rectoriale qui ne cesse de ménager aucun effort, pour que l'enseignement supérieur au Congo soit, véritablement, le réservoir de l'élite intellectuelle. «Il y a une dizaine d'années que la société MTN Congo est en partenariat avec l'Université Marien Ngouabi, à travers

le projet School Connectivity qui a, déjà, permis aux nombreux étudiants de bénéficier des cannes à pêche, pour occulter des informations académiques fiables sur Internet. Aujourd'hui encore, c'est Y'ello university digital expériences, ce qui prouve à suffisance que la société MTN Congo est décidée à aller au bout de sa mission, en tant qu'entreprise sociale au bénéfice des populations», a affirmé Paul Louzolo Kimbembé.

Pascal BIOZI KIMINOU

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner


 منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة
 联合国 粮农组织
 Food and Agriculture Organization of the United Nations
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций
 Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle Tél : 00(242)22 281544/222815544/222815786/066606400 Facsimilé : 00(242)222814513
 B.P. 972 Brazzaville/Congo Tél. Satellitaire : 00881631518213 E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE N° 006/FRCON/2015

Date de publication: 24 juillet 2015
 Date limite de dépôt des candidatures: 09 août 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet TCP/PRC/3503 «Appui à l'actualisation du plan directeur de la recherche agricole», la FAO envisage le recrutement de Sept (7) consultants nationaux en charge chacun des domaines clés de la recherche agricole, un consultant national juriste et un consultant national spécialiste en base des données. Il s'agit de :


1. Consultant national «Agriculture»
2. Consultant national «Elevage»
3. Consultant national «Pêche et Aquaculture»
4. Consultant national «Ressources naturelles et environnement»
5. Consultant national «Conservation et Transformation»
6. Consultant national «Economie et sociologie rurales»
7. Consultant national «Système d'information et valorisation»
8. Consultant national «juriste»
9. Consultant national «pécialiste en base de données»

Les personnes intéressées consulteront/ retireront les «Termes de référence» de chaque poste au niveau de la Réception de la FAO, des cabinets des ministères de l'agriculture et de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture et de la recherche scientifique et de l'innovation technologique pour plus d'informations.

DOSSIER DE CANDIDATURE
 - CV, PHF ou P11 à retirer à la réception de la FAO, dernier Diplôme et lettre de motivation à envoyer, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention «Avis de vacance de Poste N°006/FRCON/2015» et «l'intitulé du poste»),
 - à adresser à
 Mme la Représentante de la FAO
 14, Rue Behagle, BP 972
 Centre-Ville/Brazzaville/Congo

Fait à Brazzaville, le 23 juillet 2015

La Représentation de la FAO au Congo


 منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة
 联合国 粮农组织
 Food and Agriculture Organization of the United Nations
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций
 Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle Tél : 00(242)22 281544/222815544/222815786/066606400 Facsimilé : 00(242)222814513
 B.P. 972 Brazzaville/Congo Tél. Satellitaire : 00881631518213 E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE N° 007/FRCON/2015

Date de publication: 24 juillet 2015
 Date limite de dépôt des candidatures: 09 août 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet UTF/PRC/014/PRC « Recensement général de l'agriculture (RGA) et CountrySTAT », la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter un/e Consultant/e national/e en Communication pour le Développement

d'avancement sur la mise en œuvre du volet ComDev à la Coordination du projet et à la division technique responsable OPCA ;
 • Préparer un rapport avec les résultats de la consultation.

QUALIFICATIONS REQUISES
 Titulaire d'un diplôme en sciences de l'information et de la communication et/ou sciences humaines, avec une expérience de travail d'au moins cinq années dans le domaine de la communication pour le développement et des consultations dans ce domaine. Avoir une bonne connaissance du milieu rural congolais. Bonne aptitude à travailler en équipe. Parfaite maîtrise du français écrit et parlé.

COMPETENCES

- Très bon sens de l'organisation
- Capacité à prioriser les tâches
- Aptitudes à la communication
- Aptitude à faire face à des volumes élevés de travail
- Capacité à travailler d'une manière harmonieuse et efficace dans une équipe multiculturelle
- Excellentes qualités relationnelles et aptitude à entretenir des relations de travail efficaces avec les superviseurs et les collègues

DOSSIER DE CANDIDATURE
 - CV, PHF ou P11 à retirer à la réception de la FAO, dernier Diplôme et lettre de motivation à envoyer, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention « Avis de vacance de Poste N°007/FRCON/2015 » et « l'intitulé du poste »),
 - à adresser à
 Mme la Représentante de la FAO
 14, Rue Behagle, BP 972 Centre-Ville
 Brazzaville/Congo

Fait à Brazzaville, le 23 juillet 2015
La Représentation de la FAO au Congo

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT
 Notaire
 Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
 (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
 Centre-ville Brazzaville.
 Tél: (00242)05.775.69.43/06.668.58.14, B.P: 15.244
 E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
 République du Congo

ANNONCE LEGALE

“CHINE LIAN CHUANG POWER ENGINEERING CONGO (LTD)” C.L.P.E.C-S.A.R.L.U
 Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
 Capital de 1.000.000 FRANCS CFA
 Siège Social: 45, Avenue Papa OBIA, Makabandilou, Brazzaville
 RCCM: CG/BZV/15 B 5989
 REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 19 juin 2015, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 07 Juillet 2015, sous Folio 124/3 numéro 552, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: “CHINE LIAN CHUANG POWER ENGINEERING CONGO” (LTD), en sigle C.L.P.E.C;
Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);
Associé Unique: Monsieur ZHAI XIAOBO; Capital Social Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;
Siège social: 45, Avenue Papa OBIA, Makabandilou, Brazzaville;
Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:
 * L'Etude, la réalisation, la réparation et les travaux hydroélectriques;
 * La vente des câbles électriques et autres pièces;

* La Quincaillerie.
Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;
Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 19 juin 2015 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 07 juillet 2015, sous folio 124/4 numéro 553, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;
Gérant statutaire: Monsieur ZHAI XIAOBO, de nationalité chinoise;
 Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 16 juillet 2015, sous le numéro 15 DA 679;
Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 16 juillet 2015, sous le numéro CG/BZV/15 B 5989.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
 Notaire

SOCIETE RENCO GESTION IMMOBILIERE
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE,
 AU CAPITAL DE 10.000.000 F. CFA, SIEGE SOCIAL SIS RUE YOUNGOU ZI. B.P.: 5933,
 CENTRE-VILLE, POINTE-NOIRE
 REPUBLIQUE DU CONGO

CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 20 juin 2015, enregistré à Pointe-Noire, le 23 juin 2015, sous le folio 107/19 n° 4735, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée ainsi caractérisée:

DENOMINATION: La Société RENCO GESTION IMMOBILIERE;
FORME SOCIALE: Société à responsabilité limitée unipersonnelle;
CAPITAL: Dix millions de F. CFA (10.000.000);
SIEGE SOCIAL: Avenue YOUNGOU, centre-ville, B.P: 5933, Pointe-Noire;
OBJET SOCIAL: La Société a pour objet:
 - La promotion et la participation dans les transactions et les investissements dans le secteur immobilier, y compris l'immobilier touristique ainsi que la gestion hôtelière;
 - La coordination et la gestion des opérations et des investissements dans le secteur immobilier, y compris dans l'immobilier touristique, ainsi que la gestion hôtelière;
 - Les activités de la gestion des investissements immobiliers et des immobiliers, en général, ainsi que dans le secteur des hôtels touristiques et la restauration;
 - L'acquisition des participations dans autres sociétés, ainsi que des entreprises étrangères;
 - Le financement, la coordination technique et financière des sociétés et d'entreprises dans lesquelles il aura acquis des participations.
 En particulier, rentre dans l'objet social: Les achats et les ventes de divers titre: la vente, le troc, la location, la gestion relative à l'immobilier de tout type, y compris des propriétés; la conception, la construction, la démolition, l'entretien, relatif aux bâtiments, et aux édifices, en général, y compris ceux des hôtels touristiques; la conception et la réalisation des Travaux de remise en état

des oeuvres d'urbanisation, l'exécution des contrats dans l'optique de ces activités, la prestation de services dans le secteur de l'immobilier, le tourisme et dans le secteur de la restauration.

La Société pourra, également, effectuer toutes les opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières nécessaires et utiles pour la réalisation de son objet social (y compris l'émission des garanties personnelles ou réelles, aussi dans l'intérêt des tiers, et l'endossement des prêts, et financements aussi hypothécaires), à l'exclusion des activités financières vis-à-vis du public, et d'autres activités restreintes selon les lois en vigueur. Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

DUREE: Quatre-vingt-dix-neuf ans (99);

GERANCE: Suivant procès-verbal de l'assemblée constitutive du 22 juin 2015, Monsieur Luca Della Rocca a été nommé en qualité de premier Gérant, pour une durée de deux années;

DEPOT AU GREFFE: Les actes constitutifs ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 29 juin 2015; IMMATRICULATION: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro 15 B 471.

Pour insertion,
Le fondateur

Roman

A.B. Koumbemba livre une fiction fantastique des sociétés africaines précoloniales

La fiction fantastique d'A.B. Koumbemba nous conte le destin tragique du roi Bidié, un souverain bon et généreux, soucieux du bonheur de ses sujets, mais dépourvu de bon sens politique: alors que ses conseillers lui recommandent de ne pas accorder l'hospitalité à Kana, un prince félon originaire d'un royaume voisin, un homme froid et cynique, dénué de tout scrupule et prêt à tous les crimes pour assouvir ses ambitions politiques, le roi Bidié s'entête: «*Nous avons, tous, entendu parler de Kana et sa réputation (...). Les rumeurs nous décrivent un être sans scrupule, sans foi ni loi. Mais, ce ne sont que des rumeurs et nous ne savons pas ce qu'il en est vraiment. Aujourd'hui, il est à nos portes et nous demandons l'asile. Devons-nous déroger à nos traditions d'accueil et d'hospitalité, sous prétexte que la rumeur nous le déconseille?*». Qui plus est, il prend Kana en estime, au point de le considérer comme son propre fils, lui promet de le nommer premier conseiller du royaume et lui donne sa fille en mariage. L'entêtement du roi Bidié à rester sourd aux conseils et adjurations de ses proches lui sera fatal: à l'occasion d'une atmosphère de désordre créée à dessein par ses complices, le prince félon assassine son bienfaiteur. L'enseignement à tirer va de soi: le bon souverain n'est pas seulement un homme qui a le souci de la chose publique et voue sa vie à la paix et à l'élévation sociale de ses concitoyens. C'est aussi et surtout un homme prévenant, capable de déceler les malices de l'adversité et de

les battre en brèche. Le roi Bidié, tel que nous le décrit l'auteur, n'est pas pour autant une sorte de rêveur qui idéalise la nature humaine. L'homme est plutôt un être rationnel qui refuse de prêter foi aux rumeurs de la cité et s'efforce de s'en tenir aux faits, tels qu'ils se manifestent, et non tels qu'il souhaiterait qu'ils se manifestent. C'est, donc, un être rationnel voir complexe mais qui, semble-t-il, finit par se laisser mystifier par l'ardeur de ses convictions et de son intégrité morale. De là découle un deuxième enseignement que nul honnête homme ne saurait contredire: la politique et la morale ne font pas bon ménage. La fiction d'A.B. Koumbemba évoque une dimension consubstantielle au monde africain précolonial, laquelle reste encore vivace dans les sociétés africaines contemporaines: l'action présupposée agissante des forces occultes sur les hommes. L'auteur nous décrit, en effet, un prince félon doté de pouvoirs occultes puissants, capables de provoquer la sécheresse ou un froid hivernal, un orage, etc. Grâce à ces pouvoirs magico-fétichistes, Kana parvient à posséder le roi Bidié, à l'envoûter pour employer un terme qui nous est coutumier, au point de lui faire perdre tout esprit de discernement et de précipiter sa mort. On tirera donc, ici, un troisième enseignement, que l'on soit ou non porté à croire à la présumée existence des forces magico-fétichistes: la maîtrise des puissances occultes apparaît dans la conscience des Africains, comme une condition sine



A.B. Koumbemba.

qua non de la gestion du pouvoir politique. Sans une maîtrise de ces puissances, a-t-on tendance à penser, le souverain, même le plus clairvoyant au plan politique, le plus sincère et dévoué, ne saurait avoir un long règne. Cette prégnance des forces occultes dans le champ du pouvoir politique n'est pas propre aux seules sociétés précoloniales. Comme on le sait, les acteurs politiques des Etats africains contemporains, eux aussi, n'ont cessé de solliciter le concours des forces magico-fétichistes, afin de faire face à l'adversité et de préserver la jouissance de leurs privilèges. Et l'actualité africaine est suffisamment parlante à ce propos: le recours aux albinos et plus couramment aux organes humains à des fins rituelles, témoigne, d'une certaine manière, de la survivance des pratiques et des modes de pensée du passé précolonial. L'idée que se fait l'auteur des sociétés africaines pré-

coloniales, à l'instar de bien d'autres de sa génération, se décline sur le modèle d'une communauté idéale: «*Ainsi, dans le royaume de Loughémo régnait la justice, le respect des jeunes envers les anciens, des jeunes entre eux*». Or, ces sociétés, à l'instar de la plupart des communautés humaines (des indiens Nambikwara du Brésil aux nations européennes, en passant par les Nuer du Sud Soudan) étaient des sociétés marquées par le conflit et la violence. Mais les conflits qui traversaient ces sociétés -pour ne prendre en exemple que celles situées dans la zone d'Afrique équatoriale riche en ressources naturelles- étaient atténués, selon toute vraisemblance, par le fait qu'elles fonctionnaient comme des «*sociétés d'abondance*», c'est-à-dire comme des sociétés capables de garantir aux populations -sauf en période de guerre, entre autres facteurs régressifs- un niveau de ressources leur permettant de

comme il se doit, les aspects les plus saillants de sa complexité, ses obscurités et ses splendeurs, ses ambiguïtés, etc., on aboutit, au bout du compte, à l'élaboration d'œuvres romanesques -qu'elles relèvent du genre réaliste ou fantastique- désincarnées dont la portée littéraire et philosophique tend assez vite vers l'affaiblissement.

Jean-José MABOUNGOU

L'auteur

Né en 1963, A.B. Koumbemba a une jeunesse qui se déroule entre la France et la République du Congo, en passant par la Suisse, l'Allemagne ou encore le Kenya et les Emirats Arabes Unis. Ses études se concluent par un diplôme de génie mécanique obtenu à Paris, suivi d'une spécialisation en technologies nouvelles. Il entame, alors, sa vie professionnelle en bureau d'études mécaniques. Une dizaine d'années plus tard, il rejoint une société de conseil et formation dans des logiciels de conception assistée par ordinateur. Domaine dans lequel il exerce encore à ce jour. Sa passion pour la lecture et le cinéma, depuis son enfance, a nourri son imagination, de laquelle il vous offre cette première œuvre pleine de fraîcheur. (www.amazon.fr)

«**Les éléphants d'Ivoire**»,
Tome 1: «**Le Prince Félon**»
(25 février 2013)

«**Les Eléphants d'Ivoire**»
Tome 2
(25 décembre 2014)
A. B. Koumbemba



La couverture du premier tome.

s'épanouir à l'abri du besoin: les monographies et autres textes des explorateurs européens de la fin du XV^e et du XVIII^e siècle témoignent de ce que les grandes entités étatiques Téké, Kongo, Lunda, Luba, etc., connaissaient un certain degré de prospérité. On ne peut guère le nier: là où le milieu naturel et les conditions politiques (respect des règles de succession, cohésion du groupe dirigeant, capacité à surmonter les antagonismes liés au pouvoir, etc.) le permettaient, les sociétés africaines précoloniales étaient marquées par un certain degré d'harmonie et de bien-être social. Ce qui ne doit pas nous faire oublier l'envers du décor: les luttes politiques, les conflits entre aînés et cadets, la soumission des femmes, la violence «*sorcellaire*», etc. A vouloir trop idéaliser le passé précolonial africain, en ne prenant pas en compte,

La couverture maladie universelle au Congo: quels enjeux et quels défis?

Dans le souci d'offrir une couverture sociale à la majorité des Congolais, le gouvernement de la République du Congo est en train d'initier un système de couverture maladie universelle (C.m.u). Beaucoup de personnes applaudissent cette initiative, mais quels en sont les enjeux et les défis? Selon les résultats de l'enquête congolaise sur les ménages (Ecom), l'incidence de la pauvreté était de 46,5%, en 2011. Cela signifie que près de 1,9 million de la population congolaise vit avec moins de 994 francs Cfa par jour. Cette frange de la population n'a pas accès aux services de base. Elle constitue la frange la plus vulnérable de la société. Pour l'organisation internationale du travail, 80 à 85% de la population congolaise ne bénéficie d'aucune couverture sociale. En outre, les risques sociaux majeurs tels que la maladie et le chômage ne sont pas suffisamment, sinon pas du tout couverts par le système de sécurité sociale actuel. En principe, la mise en place de la couverture maladie universelle devrait permettre aux plus défavorisés de se soigner à moindre coût dans les différentes structures sanitaires du pays. Pour que ce noble projet soit cou-



Par Fulbert Ibara.

ronné de succès, un certain nombre de défis doivent être relevés. L'impact budgétaire de cette réforme pourrait être considérable à moyen terme. L'étude de faisabilité menée, de juin 2007 à janvier 2009 par le cabinet Imeda, sur le système de soins et la couverture maladie au Congo a estimé à 116 milliards de francs Cfa le besoin annuel de financement de l'assurance maladie universelle au bout de la cinquième année suivant le démarrage du régime, ce qui pourrait représenter environ 3% du PIB. Ces résultats donnent une idée globale et macroscopique du coût du système.

Les contributions mensuelles par capita, dont le montant reste à déterminer, constitueront la principale ressource du système. Cette contribution, même estimée à 1000 francs Cfa par mois et par personne, demeurera élevée pour les plus démunis et pourra entraver la pérennité de ce système. De plus, étant donné qu'une part élevée de la population n'aura pas les moyens de s'offrir cette assurance, l'Etat subventionnera partiellement les ménages les plus pauvres. Autrement dit, ce système se reposera en grande partie sur le budget de l'Etat. Cela creusera sûrement le déficit budgétaire avec le risque d'une hausse continue de l'endettement et la mise à mal de la stabilité économique. Si le Congo ne veut pas reproduire les mêmes erreurs que d'autres pays, il doit pouvoir diversifier les sources de financement de la C.m.u pour assurer sa pérennité. Sinon, en cas de crise et/ou de baisse du prix de pétrole, c'est la CMU qui en pâtira la première, à l'image des expériences récentes des pays européens en récession dont les plans d'austérité ont ciblé en premier la réduction des coûts des systèmes de sécurité sociale.

Un autre défi important à relever est l'insuffisance des infrastructures sanitaires aggravée par le vieillissement du plateau technique, bien que le gouvernement ait investi d'importantes sommes pour réhabiliter certains centres de santé, en rééquiper d'autres et en construire de nouveaux. La mise en place de la C.m.u va accroître la demande de soins de santé sans pouvoir forcément trouver en face une offre suffisante. Par ailleurs, selon les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (O.m.s.), la République du Congo dispose de 1 médecin pour 10.000 habitants contre 3,2 médecins pour 1000 habitants dans les pays de l'O.c.d.e. Les statistiques indiquent aussi que le Congo dispose de moins de 2 lits pour 1000 habitants soit 16 lits pour 10.000 habitants. En conséquence, cette volonté politique d'assurer les soins aux plus démunis, risque de se heurter à l'insuffisance de l'offre tant quantitative que qualitative. La gestion rigoureuse et efficace de la C.m.u demeurera certainement l'un des défis majeurs à relever. La bonne gestion des cotisations est indispensable, pour sa viabilité et son efficacité. Les problèmes récurrents de mauvaise gouver-

nance dans l'administration congolaise seront un frein à la réussite de la C.m.u. En 2013, à l'image des précédents sondages, la République du Congo occupait une position peu réjouissante, 154^{ème} sur un total de 177 pays, selon le classement de Transparency international sur la perception de la corruption. L'absence de maîtrise du problème de corruption et l'utilisation des ressources issues des cotisations pour financer des dépenses publiques sans aucun lien avec les problématiques de protection sociale (cas de la dette de l'Etat envers les institutions, sociales) pourraient entraver la bonne marche de ce système. La compétence et l'intégrité des personnes en charge de la C.m.u seront des variables très importantes, pour atteindre l'efficacité. Pour rappel, le gouvernement avait institué la gratuité des soins dans les structures sanitaires publiques mais, dans l'application de cette mesure, on a assisté au détournement des médicaments par le personnel médical. Ces médicaments détournés étaient revendus dans les rues des agglomérations congolaises. Par ailleurs, avec des remboursements garantis, les usagers ne sont pas inci-

tés à une consommation responsable des soins et des médicaments. C'est le problème d'aléa moral: plus je suis assuré, moins je suis incité à faire attention. Cela engendrera, à terme, une surconsommation des médicaments et des soins. Par conséquent, il y aura une explosion des dépenses de l'assurance maladie, un déficit de la caisse, et donc aggravation du déficit. Enfin, rappelons que la C.m.u n'est pas autre chose qu'un nouveau monopole public, en l'occurrence de sécurité sociale. Ce monopole pourrait accroître le coût des prestations, entraîner des prestations de qualité médiocre, des rentes de situation, etc. En somme, la mise en œuvre de la C.m.u vise à permettre à une grande partie de la population d'accéder aux soins de santé. Mais, le meilleur moyen de démocratiser l'accès aux soins de santé est de promouvoir une concurrence saine dans le secteur. Le gouvernement congolais doit donc promouvoir le développement d'une offre privée compétitive et mettre en place un cadre propice à l'investissement privé et à la concurrence, qui permettront, à terme, aux populations d'accéder sans encombre aux soins de santé.

Fulbert IBARA
Economiste de la santé et de la protection sociale
Docteur ès sciences économiques.

ANNONCES

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N° 253/2015/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	12118 du 17-03-15	Sect P13, bloc 148 ; Pile 5(2040); Sup.: 392,80m ²	11, RUE NGAKOSSO	4-BZV	LIPOU née MASSALA Albertine Anne H.
02	12364 du 04-05-15	Sect U, bloc -; Pile 1 ; Sup. : 198,12m ²	14, RUE EDOU	6-BZV	OSSETE Jean François
03	12184 du 1 ^{er} -04-15	Sect P5, bloc 02; Pile 11 ; Sup. : 392,66m ²	85, RUE MASSOUKOU	4-BZV	NDONGO Hervé Pascal
04	12635 du 17-06-15	Sect P14, bloc 56; Pile 30 ; Sup. : 328,03m ²	28, RUE KEBARA	6-BZV	NIANGA NGATSE MBOUALA ELENGA
05	12629 du 17-06-15	Sect P14, bloc 51 ; Pile 9 ; Sup. : 429,05m ²	43, RUE OSSIO	6-BZV	NIANGA NGATSE MBOUALA EPOUDZA
06	12639 du 17-06-15	Sect P6, bloc 104 ; Pile 11 ; Sup. : 387,88m ²	147, RUE MAKOUA	5-BZV	NIANGA NGATSE MBOUALA EPOUDZA
07	12637 du 17-06-15	Sect P14, bloc 64 ; Pile 10 ; Sup. : 199,88m ²	23BIS, RUE NGOKO	6-BZV	OBAGA Pauline Chantale
08	12634 du 17-06-15	Sect -, bloc -; Pile - ; Sup. : 4.000,00m ²	PK 45	POOL	OBAGA Pauline Chantale
09	12636 du 17-06-15	Sect P14, bloc 56; Pile 29 ; Sup. : 170,25m ²	28BIS, RUE KEBARA	6-BZV	NIANGA NGATSE MBOUALA
10	12630 du 17-06-15	Sect W, bloc -; Pile - ; Sup. : 800,00m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	OBAGA Pauline Chantale
11	12638 du 17-06-15	Sect P6, bloc -107 Pile 8 ; Sup. : 136,79m ²	150, RUE MAKOUA	5-BZV	OBAGA Pauline Chantale
12	12697 du 24-06-15	Sect P8, bloc 177 ; Pile 3 ; Sup. : 315,97m ²	96, RUE GAMBOMA	4-BZV	NIANGA NGATSE MBOUALA ELENGA
13	12572 du 08-06-15	Sect -, bloc -; Pile 1 ; Sup. : 1.984,86m ²	VILLAGE LIFOUA	POOL	ONANGA née EBATA MOUAKOUBA Madeleine
14	12591 du 15-06-15	Sect -, bloc -; Pile - ; Sup. : 4.000,00m ²	QUARTIER NDIBOU	POOL	IMPOUMA Benido
15	12593 du 15-06-15	Sect AT, bloc 26 ; Pile 20 ; Sup. : 388,80m ²	34, RUE MANGOLET LAURENT NGAMBIO	4-BZV	IMPOUMA Benido
16	12573 du 08-06-15	Sect BD, bloc -; Pile 4 ; Sup. : 407,50m ²	RUE ABONDJI (MONT BOKUIERO)	9-BZV	ONANGA née EBATA MOUAKOUBA Madeleine
17	12642 du 18-06-15	Sect BF, bloc -; Pile 12 ; Sup. 216,00m ²	RUE NTSODJOU (MASSENGO DOMAINE)	9-BZV	MOKOKO Fredy Cyrilaque
18	12598 du 15-06-15	Sect -, bloc -; Pile 5 ; Sup. : 400,00m ²	PK 45	POOL	Sophia Christie Victoire BASSENGOYE BONGI
19	12592 du 15-06-15	Sect -, bloc -; Pile - ; Sup. : 3.200,00m ²	QUARTIER NDIBOU	POOL	IMPOUMA Benido
20	12521 du 1 ^{er} -06-15	Sect -, bloc 1 ; Pile 1 ; Sup. : 400,00m ²	SADEMI (TSELAMPO)	7-BZV	MBALA Laurent
21	12603 du 16-06-15	Sect AN, bloc 1; Pile 1 ; Sup. : 360,00m ²	25, RUE KIKOUIMBA (QUARTIER IDZOULI)	7-BZV	MISSIENGUE Alain Bosco
22	12633 du 17-06-15	Sect -, bloc -; Pile - ; Sup. : 8.000,00m ²	VILLAGE MANDIELE	POOL	OBAGA Pauline Chantale
23	12631 du 17-06-15	Sect -, bloc -; Pile - ; Sup. : 4.000,00m ²	VILLAGE MANDIELE	POOL	OBAGA Pauline Chantale
24	12632 du 17-06-15	Sect -, bloc -; Pile - ; Sup. : 8.000,00m ²	VILLAGE MANDIELE	POOL	OBAGA Pauline Chantale
25	12693 du 24-06-15	Sect BD, bloc -; Pile 4 ; Sup. : 170,38m ²	7, RUE IFFOUNDOU QUARTIER NKOMBO	9-BZV	ONDZIA ISSONGO Laurence Débora
26	11288 du 03-11-14	Sect BF, bloc -; Pile 4 ; Sup. : 400,00m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	LAJUVE née OWASSA NGOMBEBY Denise Divine
27	11287 du 03-11-14	Sect BF, bloc -; Pile 5 ; Sup. : 423,80m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	LAJUVE née OWASSA NGOMBEBY Denise Divine
28	12406 du 08-05-15	Sect AT, bloc 12 ; Pile 34 ; Sup. : 240,00m ²	75BIS, RUE MABIALA SALOMON (la Base)	4-BZV	BEMBA Richelle Barberine et Enfants
29	11286 du 03-11-14	Sect BF, bloc -; Pile 2 ; Sup. : 400,00m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	OWASSA Simon
30	12532 du 01-06-15	Sect P8, bloc 7 ; Pile 6 ; Sup. : 458,15m ²	7, RUE KIKOUIMBA	4-BZV	ITOUA NGOMBABA Béatrice
31	8748 du 15-10-13	Sect -, bloc -; Piles 3 et 12 ; Sup. : 800,00m ²	DJIRI MANIANGA	POOL	BOPAKA Micheline Faustine
32	7607 du 18-04-13	Sect BG, bloc -; Pile 3 ; Sup. : 2.306,86m ²	QUARTIER MASSENGO	9-BZV	GNANGALA BONGOU Lise
33	12756 du 06-07-15	Sect -, bloc -; Pile 4 ; Sup. : 469,36m ²	MAKABANDILOU 3	9-BZV	KANGUE Roger
34	2709 du 25-06-10	Sect -, bloc -; Piles 8 et 9 ; Sup. : 800,00m ²	VILLAGE KINTELE	POOL	OSSERE NYANGA Irène Judith
35	10952 du 10-09-14	Sect -, bloc -; Pile - ; Sup. : 3.800,00m ²	DJIRI	POOL	DANDOU LANDOU BIYOKO Ange Ernest Régis
36	10953 du 10-09-14	Sect -, bloc -; Pile - ; Sup. : 2.553,60m ²	DJIRI	POOL	DANDOU LANDOU BIYOKO Ange Ernest Régis
37	12534 du 01-06-15	Sect P11, bloc 38 ; Pile 2 ; Sup. : 147,01m ²	812, RUE BORDEAU	5-BZV	OKOGNA ITOUA Hervé Magloire
38	12535 du 01-06-15	Sect P10, bloc 157 ; Pile 17 ; Sup. : 194,00m ²	159, RUE ITOUMBI	5-BZV	OKOGNA ITOUA Hervé Magloire
39	11935 du 11-02-15	Sect BF, bloc -; Pile 4 ; Sup. : 600,00m ²	MASSENGO	9-BZV	INGOBA Angélique Bernadette
40	11871 du 26-01-15	Sect -, bloc -; Pile - ; Sup. : 405,00m ²	KINTELE	POOL	KODEFIO FIONGAI Henri

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 20 Juillet 2015

L'Inspecteur Divisionnaire,
Michèle Cyrine OBA

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N° 254/2015/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	12458 du 27-05-15	Sect P/5, bloc 58 ; Pile 12 ; Sup. : 444,64m ²	59, RUE LOUINGUI	3-BZV	MAGASSOUBA Mamadi
02	12697 du 24-06-15	Sect P14, bloc -; Pile 11 ; Sup. : 450,25 m ²	34, RUE MBANDZA NDOUNGA	6-BZV	OKANA Fernand
03	11495 du 08-12-14	Sect P14, bloc -; Pile 8 ; Sup. : 200,00m ²	65, RUE ECKO	6-BZV	BOTSOMELOKO Catherine
04	12704 du 26-06-15	Sect -, bloc -; Pile 1 ; Sup. : 400,00m ²	VILLAGE KINTELE	POOL	AMBENDE Aude Pitchou
05	11317 du 11-11-14	Sect BG, bloc -; Pile 12 ; Sup. : 400,00m ²	QUARTIER MPIRE-MPIERE	7-BZV	MONDOUTA-MONGOHINA BAKOTE Hermann
06	11316 du 11-11-14	Sect P13, bloc -; Pile 1 ; Sup. : 324,00m ²	QUARTIER ITASLI	7-BZV	NDZOULA Roméo
07	12308 du 27-04-15	Sect -, bloc -; Pile 11 ; Sup. : 400,00m ²	KINTELE	POOL	ELENGA Paul Simplice
08	12309 du 27-04-15	Sect -, bloc -; Pile 5 ; Sup. : 494,67m ²	KINTELE	POOL	ELENGA Paul Simplice
09	12081 du 10-03-15	Sect P14, bloc 11 ; Pile 7 ; Sup. : 475,41m ²	RUE FOURA	6-BZV	GATSONGO Abelle
10	10618 du 30-07-14	Sect P13, bloc 7; Pile 14 ; Sup. : 773,85m ²	RUE MALANDA MOUKONDO	7-BZV	LOUZOLO MALOUEKI Josiane
11	12276 du 21-04-15	Sect BD, bloc 29 ; Pile 3 ; Sup. : 400,00m ²	KOMBO MATARI	9-BZV	Enfants YOKA
12	12274 du 21-04-15	Sect BD, bloc 5 ; Pile 14 ; Sup. : 400,00m ²	39, RUE VIRNA QUARTIER KOMBO	9-BZV	MOLOMBOPELA Sophie
13	8936 du 14-11-13	Sect D, bloc -; Pile - ; Sup. : 3.100,86m ²	RUE LOBIQUARTIER OHADE	CUVETTE	Enfants YOKA Daniel
14	12275 du 21-04-15	Sect P/9, bloc -; Pile 6 ; Sup. : 243,79m ²	68BIS, RUE KONDA	5-BZV	YOKA née MOLOMBOPELA Sophie
15	9183 du 30-12-13	Sect C, bloc 88 ; Pile 05 ; Sup. : 1.625,90m ²	QUARTIER MBATAKA	CUVETTE	Enfants YOKA Daniel
16	12273 du 21-04-15	Sect BD, bloc 5 ; Pile 12 ; Sup. : 400,00m ²	43, RUE VIRNA QUARTIER KOMBO	9-BZV	YOKA Daniel
17	9182 du 30-12-13	Sect C, bloc 01 ; Pile 11 ; Sup. : 2.867,86m ²	RUE DE SNE QUARTIER OHADE	CUVETTE	Enfants YOKA Daniel
18	12612 du 16-06-15	Sect P11, bloc 20; Pile 10 ; Sup. : 265,50m ²	1332, RUE MOULEKE BIS	5-BZV	MBENDE Médard
19	12608 du 16-06-15	Sect P14B, bloc 57 ; Pile 28 ; Sup. : 703,05m ²	4, RUE PK ROUGE (MIKALOU)	6-BZV	MBENDE Médard
20	12604 du 16-06-15	Sect BI, bloc -; Piles 8 et 9 ; Sup. : 834,36m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	MBENDE Médard
21	12615 du 16-06-15	Sect P11, bloc 21 ; Pile 18 ; Sup. : 238,00m ²	907, RUE MOULEKE	5-BZV	MBENDE Médard
22	12606 du 16-06-15	Sect P14-2, bloc 62; Pile 6 ; Sup. : 298,47m ²	15BIS, RUE 18 MARS	6-BZV	MBENDE Médard
23	12613 du 16-06-15	Sect P14, bloc 62 ; Pile 22 ; Sup. : 351,72m ²	15, RUE ASSIENE	6-BZV	MBENDE Médard
24	12607 du 16-06-15	Sect P14, bloc 154; Pile 2 ; Sup. : 309,38m ²	2BIS, RUE NGOKO	6-BZV	MBENDE Médard
25	12614 du 16-06-15	Sect P4, bloc 43; Pile 2 ; Sup. : 291,65m ²	2BIS, RUE MASSOUKOU (LOUBASSA)	4-BZV	MBENDE Médard
26	12610 du 16-06-15	Sect P9, bloc 8 ; Pile 25 ; Sup. : 364,54m ²	47, RUE OWANDO	5-BZV	MBENDE Médard
27	12609 du 16-06-15	Sect P11, bloc 17 ; Pile 15 ; Sup. : 264,60m ²	1177, RUE MABIROU	5-BZV	MBENDE Médard
28	12605 du 16-06-15	Sect P14-2, bloc 62 ; Pile 7 ; Sup. : 302,09m ²	17, RUE 18 MARS	6-BZV	MBENDE Médard
29	12611 du 16-06-15	Sect P14, bloc 63 ; Pile 4 ; Sup. : 283,42m ²	14, RUE ASSIENE	6-BZV	MBENDE Médard
30	12077 du 10-03-15	Sect -, bloc -; Pile 1 ; Sup. : 3.000,00m ²	VILLAGE LENGUI	CUVETTE	TOTAL CONGO S.A
31	12688 du 24-06-15	Sect P7suite, bloc 34 ; Pile 5 ; Sup. : 614,02m ²	RUE MAYOMBE (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	SENDE MOUNGONDO Yvon Ghislain Christian
32	12595 du 15-06-15	Sect -, bloc -; Pile 8 ; Sup. : 400,00m ²	VILLAGE LIFOUA	POOL	NGOLELE Frédéric
33	12158 du 26-03-15	Sect P4, bloc 61 ; Pile 6 ; Sup. : 504,63m ²	15, RUE ZANANGA	4-BZV	OKOMBA Sylvie Agathe Mireille
34	9441 du 12-02-14	Sect P7, bloc 128 ; Pile 3 ; Sup. : 305,78m ²	1041, RUE LOUASSI	4-BZV	LOUNDOU Guy Blanchard
35	10031 du 02-05-14	Sect P8, bloc 29 ; Pile 4 ; Sup. : 587,57m ²	16BIS, RUE CONGO	4-BZV	KANY Benjamine
36	9687 du 19-03-14	Sect P8, bloc 29 ; Pile 2 ; Sup. : 321,75m ²	14BIS, RUE CONGO	4-BZV	KANY PASSY Armel Brice Emma
37	11667 du 19-12-14	Sect BD, bloc -; Pile 1 ; Sup. : 396,65m ²	15, RUE MADZOUNA (KOMBO)	9-BZV	ADZOU Charles Roland
38	9248 du 10-01-14	Sect BG, bloc -; Pile 3 ; Sup. : 340,00m ²	3, RUE NON DENOMMÉE (Qtier KAHOUNGA)	7-BZV	MAFOUTA LOSSOMBOT Vurce Arsene
39	11959 du 13-02-15	Sect BI, bloc -; Piles 10 et 11 ; Sup. : 800,00m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	BOKAMBISSA Viany Herman Ghislain
40	12589 du 15-06-15	Sect BD, bloc -; Pile - ; Sup. : 197.892,24m ²	KOMBO MATARI	9-BZV	Enfants MABIALA

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 20 Juillet 2015

L'Inspecteur Divisionnaire,
Michèle Cyrine OBA

10^e édition du Fespam

La fête à format réduit a baissé ses rideaux au Stade Eboué

Le cru 2015 du Fespam (Festival panafricain de musique) appartient, désormais, au passé. Où la relégué la cérémonie qui a eu lieu le soir du mercredi 22 juillet dernier, au Stade Félix Eboué, à Brazzaville. Sous le patronage du représentant du président Denis Sassou-Nguesso, le ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba. Qui avait à ses côtés, le ministre de la culture et des arts, par ailleurs président du Comité de direction du Fespam, Jean-Claude Gakosso, la ministre centrafricaine du tourisme, des arts et de la culture, Mauricette Psimhis, et le commissaire général du Fespam, Dieudonné Moyongo.

Après cinq jours de fête, les lampions se sont donc éteints sur l'édition 2015 du Fespam, placée sous le thème: «La dynamique des musiques africaines dans la diversité des expressions culturelles». Et sous le double parrainage du saxophoniste camerounais, Manu Dibango, et de l'ex-ministre de la culture française, Yamina Benguigui, présents à l'ouverture de la fête. Patrouille des stars, Association Vocal bantou rénové, Musée d'art (Congo), Os Destroia (Angola), Haïda Talal (Liban), D.J Arafat (Côte d'Ivoire), Koffi Olomidé (RDC), tels sont, entre autres artistes et groupes, qui ont eu le privilège de distiller les ultimes sonorités de l'édition jubilaire du Fespam. Une édition à format réduit, moins longue (5 jours seulement, au lieu de huit lors des précédentes) et moins flamboyante, à cause, notamment

Maison Mère, Mbilia Bel, Zaïko Langa Langa, Fabregas (RDC), J. Martin (Nigeria). Pour ne citer que ceux-là.



Florent Ntsiba (au milieu) clôturant le Fespam 2015.



L'orchestre Patrouille des stars.



Miss Fespam 2015



Le quatuor angolais Os Destroia.

de la réduction de son budget de six à trois milliards de F. Cfa. Une résultante de la chute du prix du baril de pétrole, dont pâti énormément l'économie congolaise. La cuvée 2015 du Fespam a été marquée par des spectacles de musique, dans le seul site retenu, cette année: le Stade Félix Eboué,

qui n'a pas drainé autant de monde que lors des éditions passées. Où le podium géant dressé a vu défiler des artistes et groupes aux styles musicaux divers et variés: Aragon (Cuba), Extra Musica, Doudou Copa, Belle Agniélé, Zao, Trésor Mvoula (Congo), Serge Beynaud (Côte d'Ivoire), Wenge Musica

L'Ivoirienne Hyllen Legre, Miss Fespam 2015

Outre les spectacles de musique, cette édition a été marquée par le symposium de musique africaine, au palais des congrès, l'exposition des instruments traditionnels de musique africaine, à la Mairie de Brazzaville, le Musaf (Marché de la musique africaine), à l'Ecole de peinture de Poto-Poto, l'excursion à Kinshasa, la visite du Complexe sportif de Kintélé, et l'élection Miss Fespam. Ce concours de beauté a mis en compétition treize candidates, du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo-Brazzaville, de la RD Congo, de la Côte-d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée Conakry, du Mali, du Rwanda et du Tchad. Il a connu le couronnement de l'Ivoirienne de 23 ans, Hyllen Legre (69 kg et mesurant 1,78m), étudiante en master communication. La lauréate 2015 du concours Miss Fespam succède à la Rwandaise Aurore Umutesi Kayibanda, Miss Fespam 2013. Elle a pour première

dauphine, la Gabonaise Christine Pitty, âgée de 22 ans, étudiante en première année de droit, et deuxième dauphine, la Guinéenne, Mama Aïsata Diallo, Miss Guinée Conakry, 19 ans, étudiante en première année de sciences et responsable d'une Ong (Organisation non gouvernementale). L'un des autres moments forts du Fespam 2015 a été la décoration du président Denis Sassou-Nguesso de la médaille d'or du C.i.m (Conseil international de la musique), par le président de cette institution, Paul Joseph Dujardin. Ceci, pour son soutien au Fespam, depuis sa création. Une grande première. Le festival à format réduit, rangé dans les tiroirs de l'histoire, rendez-vous est pris en 2017, pour la 11^e édition, qui on l'espère, ne fera pas les frais de la chute du prix du baril de pétrole dont a souffert sa devancière.

Véran Carrhol YANGA

Musique chrétienne

La chorale 46 Mayangui a présenté au public «Ngeye Wena»

La chorale 46 de la paroisse Mayangui de l'E.e.c (Eglise évangélique du Congo) vient de mettre sur le marché un coffret audio-visuel intitulé: «Ngeye Wena». La présentation du nouvel album a eu lieu, vendredi 17 juillet 2015, à la paroisse Mayangui, au Plateau des 15 ans, à Moundali, le 4^e arrondissement de Brazzaville. En présence, entre autres, d'Edouard Mounkala, vice-président de l'E.e.c, et de la chanteuse chrétienne Belle Agniélé. Pour l'édification du peuple de Dieu, plusieurs thèmes sont exploités dans cette œuvre d'évangélisation: l'histoire des dix vierges, l'importance de la mort du Christ dans la vie de l'homme, la grandeur de Dieu, la repentance, la naissance de Christ pour le salut du monde, l'assurance d'être dans la présence du Seigneur, la louange à Dieu, le mariage. Un opus qui renferme plusieurs styles musicaux: rumba, slow, blues, cha-cha-cha, folklore mbochi (encore appelé zebola), reggae, le classique, une agréable fusion mérenge-makossa, etc. Sur les onze titres que compte cet album, cinq sont des compositions des membres de la chorale 46: «Je veux te chanter Jésus», de Dieudonné Nsouami, surnommé Apostrophe; «El nacie miento de Jesus» de Devhel Niembani; «Ngeye wena», «Dans la gloire et Libala», de Miche



La chorale 46 Mayangui.

Osmond Gayaba, directeur technique de ladite chorale. Dans son mot de circonstance, Alphonse Dianzitoukoulou, responsable de la chorale à l'honneur, a révélé: «Il aura fallu à la chorale un peu plus de six ans pour matérialiser le fruit d'un parcours jonché d'épreuves, de difficultés, de résignations, de désespoir...souvent même d'abandon, pour, enfin, aboutir sur une affirmation, une conclusion, qui résume la marche du chrétien, un cri du cœur qui va au-delà des larmes, au-delà des ténèbres et un témoignage joyeux et spirituel: Ngeye Wena. Ngeye Wena, c'est aussi la reconnaissance à Dieu, pour ses nombreux bienfaits, sa bonté, son amour et sa permanente présence...La chorale 46, selon la volonté de Dieu, par cet album, apporte un message qui vient donc du Ciel avec l'appui du Saint Esprit qui est le fil conducteur de l'œuvre de Dieu, pour dissiper les ténèbres qui couvrent la terre et annoncer la gloire de Dieu aux captifs, aux démunis, aux affligés, à ceux qui ont perdu espoir ... bref, au peuple aimé de Dieu. Ngeye Wena, c'est aussi un moment de louange, de prière, d'adoration, d'humilité, d'abandon et de don de soi, mieux, un moment de repentance», a-t-il poursuivi.

Intervenant à son tour, Miche Osmond Gayaba, directeur technique de la chorale, présentant la fiche technique du nouvel album qui a une durée globale de 1h 6 mn dont la duplication dudit coffret a été faite à Rome en Italie, a fait remarquer: «Ngeye Wena est un coffret audio-visuel de 11 titres: 1- Ba Ndumbu, 2- Ya vana moyo, 3- Je veux te chanter Jésus, 4- Ngeye wena, 5- El nacie miento de Jesus, 6- Beno luena kuena, 7- Va zinsilulu, 8- Dans la gloire, 9- Libala, 10- Lebena Yesu, 11- Minkunga mia nsikumusu.»

Parlant de la préparation de l'album, il a affirmé: «Cette œuvre est le fruit d'une vision et d'une volonté des membres de la chorale 46 qui par le biais de son bureau et de sa commission musicale, se sont mobilisés comme un seul homme derrière ce rêve débuté en octobre 2008, au sortir de leur 20^{ème} anniversaire. Ainsi, il a fallu attendre juillet 2011, pour que la première séance de répétition relative à la réalisation de cette œuvre soit tenue. Des séances qui se sont poursuivies jusqu'en avril 2013, date du début d'enregistrement au studio.» Dans le même registre, Miche Osmond Gayaba a poursuivi: «Il fallait de la volonté, de la détermination à toutes épreuves et surtout de l'amour de servir Dieu, pour réaliser cette œuvre, car des journées et nuits de travail de vocalises, d'apprentissages des cantiques et des techniques de chants, de travail instrumental ont émaillé le long parcours entrepris par l'équipe choisie pour la circonstance.» Avant d'inviter les participants à la cérémonie à s'en procurer et à être «les portes étendards de «Ngeye Wena» partout où ils seront afin que la bonne nouvelle qui est la Parole de Dieu soit proclamée.»

Après ces différentes allocutions, le public a suivi la projection des clips de l'album et la signature, dans le livre d'or de la chorale 46, des différentes personnalités présentes à la cérémonie. Composé d'un Cd et d'un Dvd, le coffret est disponible en quantité considérable, à la paroisse évangélique de Mayangui, à Brazzaville, à un prix à la portée de toutes les bourses.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Groupe Bana C4

Pour la deuxième fois à Pointe-Noire

Le groupe panafricaniste «Bana C4» s'est produit, les 10 et 11 juillet derniers, à Pointe-Noire. Avant ces deux concerts, les membres de ce groupe ont animé une conférence de presse, le 7 juillet. C'était à «La Cave des Rois», un espace spécialisé dans l'événementiel culturel. En présence de Marco Rosso, responsable de «La Cave des Rois».

Au cours de ces échanges avec la presse, le leader vocal du groupe congolais (RDC), Hiro Le Coq, a fait savoir que c'est pour la deuxième fois, depuis la création de leur groupe, en 2007, que lui et ses collègues foulent le sol de la capitale économique congolaise. Au cours de leurs shows, les membres de «Bana C4» ont fait goûter aux mélomanes de la ville océane congolaise les délices de leur nouvel album intitulé: «Po na yo» (Grâce à toi, en lingala). Une œuvre

dans laquelle les Bana C4 abordent plusieurs sujets dont l'amour. «Nous nous inspirons de nos aînés. Ils ont beaucoup chanté l'amour que d'autres thèmes. En outre, n'oublions pas que l'amour est le socle de l'Humanité. Nous sommes un groupe panafricain où l'on retrouve des fils de plusieurs pays d'Afrique. Et si nous sommes restés en harmonie, c'est grâce à l'amour qu'il y a entre nous. Voilà pourquoi notre thématique est basée sur le thème de l'amour sur tous les plans», a indiqué



Marco Rosso (à dr.) et Hiro Le Coq.

Hiro Le Coq. Le promoteur de La Cave des Rois s'est quant à lui dit satisfait de la prestation à Pointe-Noire. «Ce sont des jeunes très talentueux et ambitieux. Voilà pourquoi,

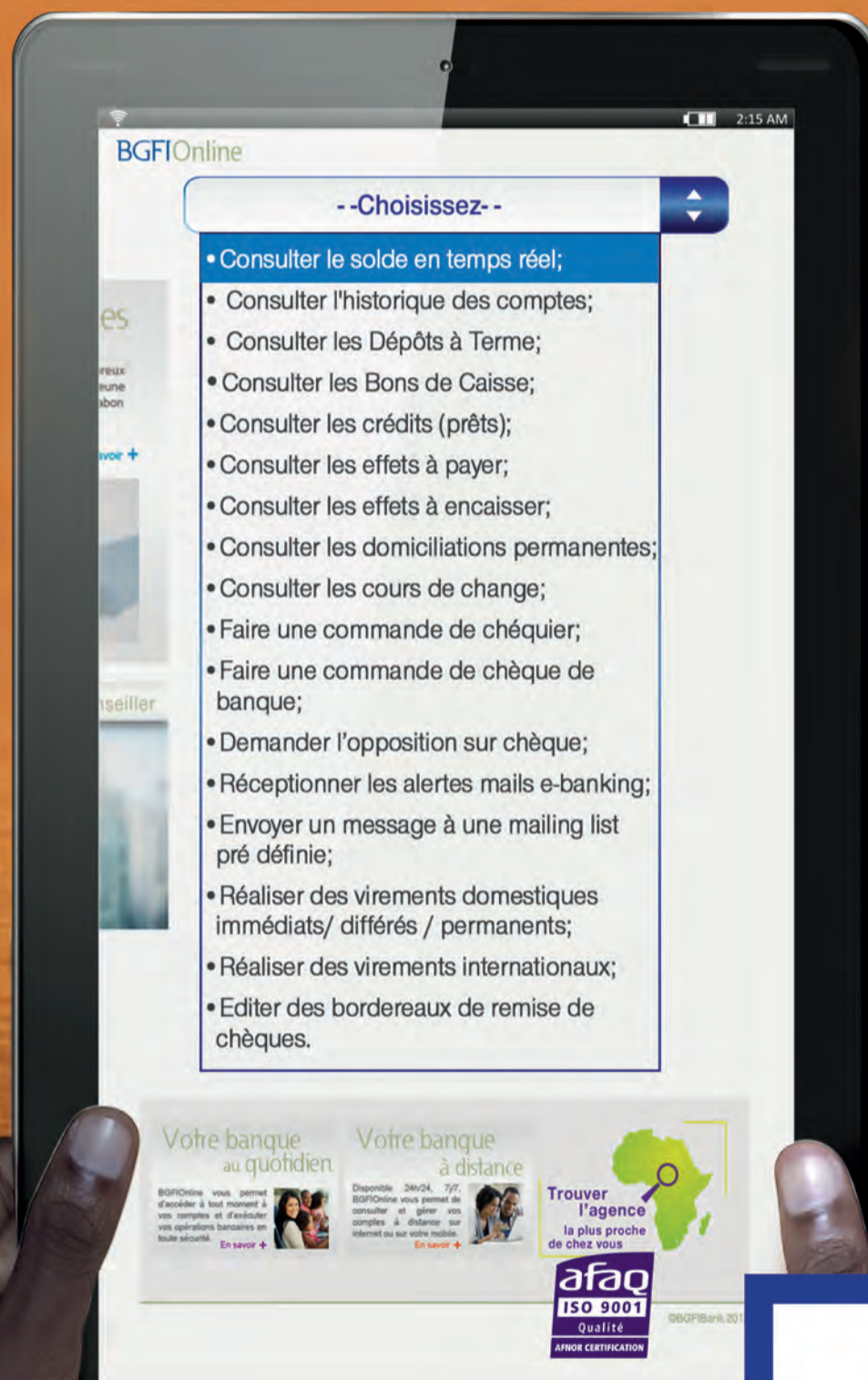
je suis très content qu'ils se produisent ici», a souligné Marco Rosso.

John NDIRINGA-NGOMA

Nouveau BGFIOOnline

Entreprises & Particuliers
Institutionnels & Professionnels
Votre service banque en ligne a évolué

Je deviens mon propre banquier.



Offres soumises à conditions

BGFIOOnline est votre service de banque à distance qui vous permet de gérer vos comptes par Internet sur notre site protégé : www.bgfionline.com

Dans un souci d'amélioration permanente et toujours pour mieux vous satisfaire, BGFIOOnline se dote de nouvelles fonctionnalités dont la consultation de votre solde et du détail de vos opérations en temps réel.

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir



Cinquante ans, c'est l'âge des Jeux africains. Pour célébrer leur jubilé d'or, en leur onzième édition, cette année, l'Afrique a accepté, en 2010, à la demande du Congo, qu'ils reviennent sur les terres qui les ont vus naître. Tout débute, en effet, au Congo, dans Brazzaville-la verte, en juillet 1965. Quoi de plus normal, donc, de rappeler les souvenirs de l'édition inaugurale.

Le Congo est indépendant depuis cinq ans, quand il organise les premiers Jeux de l'histoire du sport africain. Ils sont reconnus et parrainés comme Jeux régionaux par le C.i.o (Comité international olympique), à l'instar des Jeux panaméricains, asiatiques et européens. C'est à Brazzaville qu'ils se déroulent, du 18 au 25 juillet 1965. Pour cela, il a fallu tout créer, notamment les infrastructures. Parce que le Congo ne disposait ni d'installations viables ni de cadres techniques suffisants. Le Stade Eboué, inauguré par le général De Gaulle, le 31 janvier 1944, n'offrait pas toutes les garanties pour la pratique des sports, excepté le football. En vérité, il appartient à l'Eglise catholique. Quant au Stade Marchand, vestige de la colonisation, c'est, plutôt, une petite enceinte sommaire existant depuis 1927. Mais, construire un stade ultra-moderne exigeait une vraie fortune que le gouvernement du président Massamba-Débat hésitait à tirer du Trésor pu-

Périple

Si les 1^{ers} Jeux africains m'étaient contés

blic. Néanmoins, il consentit à faire le geste salutaire que tout le monde attendait. Non sans que les travailleurs de l'Etat abandonnent une partie de leur salaire. Tel était, entre autres conditions posées, le prix à payer pour pouvoir s'offrir ce Centre omnisports de Brazzaville, futur Stade de la Révolution, baptisé ainsi par le président Massamba-Débat, le 26 juillet 1965, et rebaptisé Stade Massamba-Débat, en 1993, par le président Pascal Lissouba. Edifié là où fut,

jadis, la luxuriante forêt de la Païte d'Oie dévorée par des bulldozers de la S.a.c (Société africaine de construction), on doit ses plans à l'architecte français Jean-Yves Normand. Quelque 3000 athlètes et accompagnateurs provenant de 30 Etats sont, donc, en lice dans ce centre (football, natation, handball et athlétisme), mais aussi au Centre sportif de Baongo (basket-ball masculin, boxe), au Stade Eboué (football), au Lycée Chaminate (basket-ball féminin), au collège Javouhey (basket-ball féminin), au Lycée Savorgnan De Brazza (judo), au Lycée technique (volleyball) et au club Tennis (Tennis). Les coureurs cyclistes, eux, ont rendez-vous sur les routes nationales 1 et 2. Toute la crème du sport africain



L'emblème des jeux de 1965.

est là. Pour la première fois, Francophones, Anglophones et Arabophones se côtoient, rivalisent sur la piste, sur la route, à la piscine, sur les terrains. Sur le volet organisationnel, le Congo atteint ses objectifs. «Ces Jeux sont un succès», avoue le président du C.i.o, l'Américain Amery Brudange. Et pourtant, quelques mois plutôt, appuyé par le marquis d'Exeter, président de l'I.a.f (Fédération internationale d'athlétisme), il avait vainement fait campagne pour qu'y soit invitée l'Afrique du Sud raciste, pourtant mis au ban de la communauté internationale, et menacé de jeter l'interdiction sur l'événement en cas de refus. Avant de plier sous la pression des dirigeants africains, parmi eux le Congolais Jean-Claude Gang, alors

secrétaire général des 1ers Jeux africains.

Mais, sur le volet sportif, ceux qui marquent ces Jeux ne sont pas Congolais: les performances des Kenyans Keino (1500 et 5000m) et Kiprugut (400 et 800m), de l'Ivoirien Koné (100 et 200m), du Nigérian Igoun (hauteur et triple saut), en athlétisme, de l'Egyptien Ahmed Rizz (200 et 400 m libre), en natation, éclaboussent la semaine de compétition. Keino, homme aux jambes d'antilope et casquette vissée sur la tête, éclipe tout le monde, surtout en dominant d'une manière hallucinante l'épreuve la plus spectaculaire, le 5000m. Les Egyptiens s'emparent du handball, du volley-ball, du basket-ball masculin, en plus de la piscine. Les Algériens occupent les routes du cyclisme. Les Sénégalais font sensation au judo et colonisent le basket-ball féminin. Toutefois, les Congolais sont couronnés d'or, au tournoi de football. Ils se contentent, par contre, de l'argent en hauteur et au judo, respectivement avec Henri Elendé et Makaya, du bronze à la perche, avec Prosper Tsondzabeka, au volleyball et au basket-ball masculin. Cinquante après, ce n'est pas sans une certaine nostalgie que les rescapés des beaux et historiques Jeux inauguraux évoquent cette page. Surtout qu'après Lagos (1971), Alger (1978 et 2007), Nairobi (1987), Le Caire (1991), Harare (1995), Johannesburg (1999), Abuja (2003), Maputo (2010), les Jeux sont de retour, cette année, à... Brazzaville.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Vie des clubs

L'Inter Club congratule ses handballeurs

Handball, une discipline dans laquelle l'Inter Club s'est illustré aux championnats nationaux disputés, dernièrement, à Pointe-Noire. C'est pour encourager joueurs et encadreurs, notamment ceux de la première équipe masculine, sacrée championne du Congo, que le vice-président de l'ASIC (Association sportive Inter Club), Jean-Marie Ompébé, recevait, en toute convivialité, les équipes de handball de leur association, samedi 18 juillet 2015, au Cercle Mess des Officiers, à Brazzaville.

Des trois titres nationaux visés, un seulement est tombé dans l'escarcelle des militaires, celui remporté par Inter Club 1 hommes. Mais, pour le président de la section handball, César Dzota, la moisson est bonne, puisque Inter Club 2 hommes et Inter Club dames n'ont pas été ridicules en terminant les compétitions au pied du podium, donc à la quatrième place. Toutefois, le bureau exécutif qu'il préside est conscient «du chemin à parcourir pour prétendre réaliser tous les rêves». Le succès d'Inter Club 1 lui ouvre d'autres horizons. On comprend pourquoi son président a sollicité le soutien



Le trophée remporté par l'Inter Club 1 à Pointe-Noire.

de l'ASIC, «la tâche étant difficile», a-t-il rappelé, et invité les joueurs, hommes et dames, à se remettre bientôt au travail pour préparer la prochaine Coupe d'Afrique des clubs champions. Entouré d'autres membres du comité directeur de l'association et, notamment du co-fondateur de la section handball d'Inter Club, Emmanuel Eta-Onka, Jean-Marie

Ompébé a tenu à féliciter les champions, à exhorter les deux autres formations à faire mieux et à assurer le staff dirigeant de ladite section et leurs joueurs de tout le soutien du club. «Le bureau exécutif national ne ménagera aucun effort dans la recherche de la performance», a-t-il précisé.

Les trois formations militaires se sont, ensuite, tour à tour, vues remettre une enveloppe

valorisante, pour cette saison 2014/2015. Chacune étant, bien sûr, invitée à poursuivre les efforts pour maintenir le statut d'Inter Club, le plus titré des équipes congolaises et champion d'Afrique, en 1984, en hommes, et vainqueur de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe, en 2007, en dames.

G.M.

Il y a cinquante ans

Les 1^{ers} Jeux africains au jour le jour

Dans ces colonnes, nous rappelons les temps forts des Premiers Jeux continentaux, organisés du 18 au 25 juillet 1965, à Brazzaville, où 14 records furent améliorés, avec, de ci, de là, des exploits de valeur internationale indiscutables, tels les 16,27 m au triple saut, par le Nigérian Igoun, doublé d'un bond de 2,07m en hauteur.

Cérémonie pittoresque et colorée

Tout commence le dimanche 18 juillet 1965. Dans le stade omnisports de Brazzaville, le premier couplet de l'hymne des premiers Jeux africains donne tout son sens à cette grande manifestation. Le défilé des 27 délégations présentes ne faillit pas à sa promesse. Tout est minuté. A 16h30 précises, Alphonse Massamba-Débat, président de la République, fait une arrivée spectaculaire: un hélicoptère rouge atterrit sur la pelouse même du stade. Le Chef de l'Etat en descend, passe entre deux rangées de gardes qui rendent les honneurs et prend place à la tribune d'honneur dont les chaises peintes en vert, jaune et rouge rappellent les couleurs congolaises.

Les yeux du monde... sur Brazzaville

Outre les chefs des délégations, on note la présence à cette tribune officielle de Diallo Telli, secrétaire général de l'O.u.a (Organisation de l'Unité africaine), Sir Stanley Rous, président de la Fifa, Avery Brundage, président du C.i.o (Comité international olympique). De même: Libaud, président de la Fédération internationale de volley-ball, Payre, secrétaire général de la Fédération internationale d'athlétisme.

Les drapeaux sont hissés au haut des mâts, et avant que le président Massamba-Débat déclare les Jeux ouverts, des milliers de pigeons venus de Reims sont lâchés. Ils décrivent un grand cercle au-dessus du stade, avant de s'éparpiller dans le ciel inondé de soleil.

De grands pagnes jetés sur l'épaule

Après l'exécution de l'hymne des Jeux, œuvre de deux Congolais (Raphaël Kakou, pour la musique, et Antoine Bemba, pour les paroles) commence le défilé. Des applaudissements très nourris saluent les délégations précédées par leurs drapeaux nationaux largement déployés: Algérie (en survêtements verts), Cameroun (grands boufous pour les garçons, pagnes verts et blancs mouchetés de jaune, pour les filles), RCA (dont les athlètes font sensation avec leurs corsages représentant les pays africains), Congo-Léopoldville (survêtements bleu à rayures rouges et jaunes), Côte d'Ivoire (garçons en vestes fendues et pantalons gris, filles en vestes bleues à boutons dorés et jupes grises), Dahomey (garçons et filles en costumes et tailleurs bleus), Ethiopie (costumes bruns et gris), Gabon (survêtements bleus ou verts), Gambie, Ghana (grands pagnes jetés sur l'épaule), Guinée (survêtements bleus, bandes jaunes en travers de la poitrine), Haute Volta (survêtements rouges, bandes blanches, chapeaux), Kenya (pantalons blancs, vestes bleues), Liberia (tenues rouges sauf les boxeurs, en blanc), Madagascar (survêtements de couleur bleu des îles), Mali (garçons en costumes verts et bleus, filles en djellabas bleus clairs), Niger (survêtements au couleurs du pays), Nigeria (grands boufous blancs frappés de dessins de style arabe qui remportent eux aussi un grand succès), Ouganda, Egypte (délégation la plus nombreuse avec 168 sportifs), Sénégal (remarquable par ses vestes vertes frappées d'un lion), Tanzanie, Tchad (chemisettes à col ouvert), Togo (larges boufous), Tunisie (en tenue bariolées), Zambie et enfin, échappé de l'ordre alphabétique avec la modestie qui sied aux organisateurs, le Congo-Brazzaville.

Une musique de marche accompagne ce gigantesque défilé rehaussé par des chatoyantes couleurs des uniformes et l'impeccable allure des athlètes. C'est la véritable fête du sport africain.

Mais, auparavant, 2500 jeunes garçons et filles des écoles sont venus saluer l'assistance, agitant en signe d'allégresse, autant de mouchoirs blancs. Une fois de plus, la symphonie des couleurs est parfaite. La foule enthousiaste applaudit à tout rompre.

A 17h15, Claude Ernest Ndalla "Graille", secrétaire d'Etat aux sports, prend la parole. Il remercie la France pour l'aide technique et financière qu'elle a apportée. C'est, ensuite, au Chef de l'Etat de déclarer, solennellement, ouverts les Jeux.

Pour la gloire du sport

Le champion congolais du saut en hauteur, Henri Elendé, prête, enfin, serment au nom des trois mille athlètes présents. L'excellente musique de la gendarmerie joue, ensuite, un pas redoublé avant que les élèves des écoles prennent place sur la pelouse centrale du stade pour exécuter des mouvements d'ensemble.

Les 29 délégations quittent le stade, saluées par des applaudissements frénétiques. La pénombre tombe sur le stade alors que la musique, infatigable, continue de jouer des marches, scandant le défilé des athlètes.

Les projecteurs s'allument pour rehausser cette féerie de couleurs. Cette journée d'inauguration est, il faut le souligner, un succès populaire et sportif qui fait bien augurer de la suite des événements. Ainsi, sept jours durant, trois mille sportifs venus des quatre coins du continent africain, «concourent pour une lutte pacifique et amicale quoique acharnée.»

(A suivre/Source: Sport mondial)

Hymne officiel des 11^{èmes} Jeux africains

L'œuvre de Roga-Roga et Guy Roger décroche la timbale

Des 24 propositions réceptionnées par le jury du concours portant composition de l'hymne officiel des 11^{es} Jeux africains, le choix s'est porté sur les paroles et la musique de Roga-Roga et Guy-Roger, deux artistes congolais.

La cérémonie honorant ce duo s'est déroulée, mardi 20 juillet, au siège du Coja, en présence du ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Ombat, du représentant de l'U.a, Machaché Shepande, et du directeur général du Coja, Jean Louana Kouta. L'historique des Jeux africains, leur évolution et leur retour dans la ville qui les a vus naître, en 1965, ont inspiré les deux artistes. Pour la réalisation de l'hymne des Jeux, Roga-Roga, leader du groupe Extra Musica, a obtenu la collaboration de plusieurs artistes, qui l'ont interprété. Parmi eux les Congolais Zao, Jacques Koyo, Trésor Mvoula, ceux de la R.D.C, notamment Papa Wemba, Werra Son, Manda Chante, Espoir 2000 d'Abidjan et les Camerounais Gaëlle et Moka.

Les Jeux africains du cinquantenaire se dérouleront, du 4 au 19 septembre 2015, à Brazzaville.

Jean ZENGABIO



BUROTOP IRIS,
Distributeur officiel
en Afrique centrale.

BUROTOP IRIS

APC
Schneider Electric

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



RICOH

N°1 Mondial
en solutions d'impression

BUROTOP IRIS

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com

**Ordinateur de Bureau Reconditionné
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur**

Windows installé
Compatible ANDROID/iOS/APPLE

+ à 99.000 FCFA/HT

*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers, et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



BUROTOP IRIS

SAMSUNG

**les bourrages de papier
vous coûtent plus cher que le papier lui-même,
Essayez les imprimantes SAMSUNG
avec la technologie Anti-bourrage**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88